



Bulletin Officiel du Département

Délibérations du Conseil départemental

Séance du 25 octobre 2019

N° 10 19 - OCTOBRE 2019

ISSN 0755-7582



DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AVEYRON

Réunion du 25 OCTOBRE 2019

Le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département
sous la présidence de

Monsieur Jean-François GALLIARD

Président du Conseil départemental

Sommaire

1 - Présentation du projet de Décision Modificative n°2 2019	1
2 - Rapport d'activité 2018 de la SAEML AIR 12	9
3 - Information sur les marchés et avenants signés au titre de la délégation donnée à l'exécutif	39
4 - Bilan d'activité 2018 des crédits d'équipements départementaux, de l'activité et du financement des organismes départementaux	54
5 - Personnel départemental	143
6 - Participation du Département aux dépenses de fonctionnement des collèges publics et privés pour l'année 2020	145
0 - Motion : Pour un Service Public Ferroviaire de qualité dans le Massif Central	151
7 - Décision de compléter la Commission permanente	162
8 - Election de la 2ème Vice-Présidente du Conseil départemental	164
9 - Décision compléter les commissions intérieures	166
10 - Décision de compléter la commission de délégation de service public.	168
10 - Décision de compléter la commission d'appel d'offres et jury de concours	170
11 - Décision de compléter les représentations dans les organismes extérieurs	172

EXTRAIT

du Procès-Verbal des délibérations du Conseil Départemental

Accusé de réception en Préfecture

012-221200017-20191025-20191025-BF

Reçu le 04/11/19

Le Conseil Départemental régulièrement convoqué, s'est réuni le 25 octobre 2019 à 10h00 à l'Hôtel du Département.

32 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Madame Valérie ABADIE-ROQUES à Madame Christel SIGAUD-LAURY, Monsieur Jean-Philippe ABINAL à Monsieur Serge JULIEN, Madame Sylvie AYOT à Monsieur Jean-François GALLIARD, Madame Magali BESSAOU à Monsieur Jean-Luc CALMELLY, Madame Anne BLANC à Monsieur Eric CANTOURNET, Monsieur Régis CAILHOL à Madame Evelyne FRAYSSINET, Monsieur Sébastien DAVID à Monsieur Christophe LABORIE, Monsieur Camille GALIBERT à Madame Danièle VERGONNIER, Monsieur Jean-Dominique GONZALES à Madame Corinne COMPAN, Monsieur Jean-Claude LUCHE à Madame Christine PRESNE, Monsieur Stéphane MAZARS à Madame Stéphanie BAYOL, Monsieur Jean-Marie PIALAT à Madame Michèle BUESSINGER, Monsieur Jean-Philippe SADOUL à Madame Dominique GOMBERT.

Absent excusé : Monsieur Vincent ALAZARD.

Président de séance : Monsieur Jean-François GALLIARD

Secrétaire de séance : André AT

Rapporteur : Monsieur André AT

1 - Présentation du projet de Décision Modificative n°2 2019

Commission des finances, de l'évaluation des politiques
départementales

CONSIDERANT que les rapports présentés lors de la réunion du Conseil départemental du 25 octobre 2019 ont été adressés aux élus le 11 octobre 2019 ;

VU l'avis favorable de la commission des finances, de l'évaluation des politiques départementales lors de sa réunion du 18 octobre 2019 ;

APPROUVE :

- dans toutes ses inscriptions le projet de Décision Modificative n°2 2019 du Budget principal, et du budget annexe Maison de l'Enfance et de la Famille, tels que présentés dans le document budgétaire et décrit dans le rapport, ci-annexé.

- les nouvelles autorisations de programmes proposées au titre des Interventions Territoriales et Touristiques et du Dispositif Départemental des Solidarités Locales.

- les admissions en non-valeur pour un montant de 99 459, 39 € et les créances éteintes qui s'élèvent à 88 852,48 € ;

- l'abandon des loyers 2018-2019 de Relais Soleil Vacances Evasion, la réduction à compter de 2020, du loyer, ramené de 23 000 € à 11 000 € et l'allongement de la durée du bail de 5 ans, portant l'échéance de juin 2024 à juin 2029

DONNE délégation à la Commission Permanente pour définir les modalités d'intervention du nouveau programme Dispositif Départemental des Solidarités Locales.

DONNE délégation au Président pour signer l'avenant au contrat de bail emphytéotique avec l'association Relais Soleil Vacances Evasion, prenant en compte l'abandon des loyers 2018-2019, la réduction des loyers à compter de 2020 et l'allongement de la durée du bail.

Sens des votes : Adoptée à l'unanimité

- Pour : 35

- Abstention : 10

- Contre : 0

- Absent excusé : 1

- Ne prend pas part au vote : 0

Le Président du Conseil Départemental

Jean-François GALLIARD

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AVEYRON

ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE

REUNION du 25 octobre 2019

COMMISSION DES FINANCES, DE L'ÉVALUATION DES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

OBJET : Présentation du projet de Décision Modificative n°2 2019

Le projet de Décision Modificative n° 2 2019, qui vous est présenté, est équilibré en dépenses et recettes à la somme de 1 883 351€.

Il comporte des dépenses nouvelles à hauteur de 2 493 351€, financées par des recettes supplémentaires pour 1 883 351€ et des réductions de crédits pour 610 000€.

Par ailleurs, de nombreux ajustements, entre programmes et entre la section d'investissement et la section de fonctionnement, sont opérés pour tenir compte de l'avancement des opérations et des niveaux d'exécution budgétaire.

-BUDGET PRINCIPAL

1-Présentation des dépenses proposées en DM2.

	Dépenses d'investissement	Dépenses de fonctionnement	Total
Solidarités humaines	-730 000,00	866 720,00	136 720,00
Programme d'Equipement social	-730 000,00		-730 000,00
Personnes handicapées		227 000,00	227 000,00
Personnes âgées		-25 000,00	-25 000,00
Allocations personnalisées à l'autonomie		-745 000,00	-745 000,00
Services d'aides à domicile		480 000,00	480 000,00
Insertion		384 720,00	384 720,00
Enfance et famille:		545 000,00	545 000,00
Solidarités territoriales	685 653,16	-65 653,16	620 000,00
Grande échelle SDIS	500 000,00		500 000,00
Nouveau programme: DDSL	100 000,00		100 000,00
Subv ingénierie politique territoriale		70 000,00	70 000,00
Redéploiements politiques territoriales	-137 000,00	-17 000,00	-154 000,00
TDENS	166 453,16	-125 453,16	41 000,00
Agriculture TPE	13 000,00		13 000,00
Culture	17 700,00	22 300,00	40 000,00
Subventions diverses		10 000,00	10 000,00
Archives	24 000,00	-24 000,00	0,00
Redéploiements divers	1 500,00	-1 500,00	0,00
Voirie	1 022 350,00	0,00	1 022 350,00
Travaux de sauvegarde	500 000,00		500 000,00
Opérations en partenariat	454 634,00		454 634,00
Acquisition de matériels	67 716,00		67 716,00
TIC	-20 000,00	648 307,00	628 307,00
Redéploiements	-20 000,00	20 000,00	0,00
Pass numérique Provision pour charge à répartir		628 307,00	628 307,00
Charges de gestion		85 974,00	85 974,00
Admission en non valeur		69 425,00	69 425,00
Ajustement contribution FSID / FSD		16 549,00	16 549,00
DEPENSES HORS DETTE	958 003,16	1 535 347,84	2 493 351,00
Annuité de la dette	-120 000,00	-290 000,00	-410 000,00
Dépenses imprévues		-200 000,00	-200 000,00
TOTAL DEPENSES NOUVELLES	838 003,16	1 045 347,84	1 883 351,00

Les dépenses nouvelles proposées pour un montant de 2 493 351€ concernent principalement:

-Les Solidarités humaines

Un crédit de 480 000€ est prévu en dépenses et recettes, au titre de la mise en œuvre de l'appel à projet relatif à l'expérimentation du nouveau mode de financement des Services d'aide à domicile.

Au-delà de cette opération, il est opéré de nombreux ajustements afin de couvrir des dépenses supplémentaires estimées à 1 156 720€.

Ces évolutions de dépenses portent sur :

- L'insertion pour 384 720€
- L'hébergement pour personnes handicapées : 227 000€
- L'Enfance et la famille pour 545 000€, dont 335 000€ au titre des MNA (prolongation du dispositif de mise à l'abri des MNA à Pont de Salars)

En contrepartie de ces nouvelles dépenses, il est opéré des redéploiements de crédits à hauteur de 1 500 000€, sur :

- l'APA et l'aide aux personnes âgées pour 770 000€,
- et sur le Programme d'Équipement social pour 730 000€, pour lequel des retards dans l'avancement des projets de réhabilitation des établissements sont signalés dégageant ainsi un solde positif de 136 720€ qui permet de couvrir la réduction en recette de la participation de l'État au titre des MNA de 136 720€.

- **La voirie pour : 1 022 350€**, dont 454 634€ d'opérations en partenariat avec les communes, donnant lieu à une participation de celles-ci, 500 000€ de dépenses nouvelles de sauvegarde et 67 716€ d'acquisitions de matériels.

- **les solidarités territoriales pour 620 000€**, dont :

- une participation de 500 000€ au SDIS pour l'acquisition d'une grande échelle,
- et la création d'un nouveau programme : « Dispositif Départemental des Solidarités Locales » (DDSL), provisionné à hauteur de 100 000€, en autorisation de programme et en crédit de paiement et destiné à compléter notre dispositif d'intervention en faveur des communes. Les modalités d'interventions de ce nouveau programme seront soumises à une prochaine commission permanente.
- l'ingénierie territoriale pour 70 000€ correspondant à une étude architecturale des haras
- divers ajustements en faveur de la Culture, des subventions diverses, de l'Agriculture, de la TDENS, financés en grande partie par des redéploiements de crédits sur les interventions territoriales.

Il est par ailleurs proposé, au titre des solidarités territoriales :

- de globaliser en une seule autorisation de programmes qui s'appellerait « Interventions Territoriales et Touristiques » (ITT) les cinq programmes existants Equipements structurants, Projets communaux, Coworking, Habitat et Tourisme, afin de permettre plus de souplesse dans la gestion des engagements et des crédits de paiement de ces diverses interventions qui deviendraient des sous programmes.
- d'abonder de 1 million d'€ la nouvelle AP ainsi constituée pour la porter de 17,3M€, correspondant à la somme des AP votées au BP 2019, à 18,3M€.

- **Le pass numérique pour 628 307€**. La candidature du Conseil départemental a été acceptée par l'État pour mettre en œuvre à l'échelle de l'Aveyron, en partenariat de 17 EPCI sur les 19 existants, le dispositif Pass Numérique pour lutter contre l'exclusion numérique évalué à 1 064 927€. Pour la mise en œuvre de ce dispositif l'État s'engage à verser au Département une participation de 628 370€. Une convention de partenariat avec l'État, définissant les modalités d'intervention au titre du pass numérique et portant sur une durée de 3 ans, doit intervenir prochainement. Le versement de la participation de l'État pouvant être effectué en totalité dès la signature de la convention, alors que les dépenses seront échelonnées sur les 3 ans il est proposé, au vu du risque de décalage entre le versement de la recette et le paiement des dépenses, de constater, en 2019, une provision à hauteur de la recette encaissée afin de pouvoir procéder au cours des trois prochaines années, à une reprise de provision, en fonction de l'avancement des dépenses. Cette provision ne sera toutefois matérialisée que si la recette est effectivement versée avant la fin de l'année.

Les admissions en non-valeur et créances éteintes.

Il est proposé à l'Assemblée Départementale de se prononcer sur des admissions en non-valeur et sur des créances éteintes, pour lesquelles le payeur départemental ne peut pas assurer le recouvrement et dont les titres émis antérieurement doivent être annulés.

Les admissions en non-valeur totalisent 99 459,39€ et les créances éteintes s'élèvent à 88 852,48€, soit au total 188 311,87€. Celles-ci concernent principalement des titres impayés d'aide sociale.

Au vu des crédits disponibles sur le budget départemental, **il n'est besoin d'inscrire en DM2 qu'un complément de crédit de 69 425€** pour couvrir ces admissions en non-valeur et créances éteintes.

-Des dégagements de crédits, permettant de financer en partie les dépenses nouvelles sont proposés pour 610 000€, dont:

- 200 000 € sur la ligne Dépenses imprévues

-et 410 000 € sur l'annuité de la dette. Le maintien à un niveau très bas des taux d'intérêts variables permet de dégager des économies sur la charge de la dette ;

2-Présentation des recettes

Les recettes nouvelles totalisent 1 883 351€.

Celles-ci recouvrent des ajustements au titre de la fiscalité et des dotations de l'Etat suite aux notifications reçues et des recettes supplémentaires

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 243 871,00
Produits fiscaux	694 599,00
Foncier bâti	39 055,00
IFER	55 544,00
Produit DMTO	600 000,00
Dotations de l'Etat	66 778,00
Compensations fiscales	21 427,00
DCRTP	-931,00
FCTVA travaux entretien	46 282,00
Dotation de Péréquation	-512 316,00
Fds DMTO	-7 419,00
Fds CVAE	-592 000,00
Péréquation frais de gestion (DCP)	95 608,00
Péréquation Fonds de soutien interdépartemental	-8 505,00
Dotations CNSA	480 000,00
Dotation CNSA Fonds d'appui SAAD	480 000,00
Autres produits fct	514 810,00
Participation PASS NUMERIQUE	628 307,00
Ressources générales	-113 497,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	639 480,00
Dotations de l'Etat	117 130,00
DSID (anciennement DGE)	117 130,00
Autres recettes d'investissement	522 350,00
Produits des cessions	67 716,00
Participations des communes et EPCI / travaux de voirie	454 634,00
RECETTES TOTALES	1 883 351,00

Au titre des ajustements par rapport aux notifications reçues, il est à noter la perte d'éligibilité du Département au Fonds national de péréquation CVAE, générant pour le Département une perte de recette de 592 000€.

Parmi les recettes nouvelles, il est signalé l'augmentation des DMTO pour 600 000€ au vu du bon niveau d'encaissement constaté depuis le début de l'année.

Sont par ailleurs prévus :

- la dotation CNSA pour le Fonds d'appui au service d'aide à domicile pour 480 000€
- la participation de l'Etat au pass numérique pour 628 307€
- la participation des communes et EPC aux travaux de voirie pour 454 634€.
- le produit de la vente de matériels pour 67 716€.

-OPERATION D'ORDRE PATRIMONIAL

Il est proposé, à titre d'écriture comptable, une opération d'ordre, constatant la sortie du patrimoine départemental de la valeur des biens des zones d'activités cédées aux communautés de communes des Causses, Larzac et Vallées et des Causses à l'Aubrac pour un montant global de 18 264 799,07€ comptabilisés en dépenses et recettes.

-RENEGOCIATION CONTRAT DE BAIL RELAIS SOLEIL VACANCES EVASION

L'association Relais Soleil Vacances Evasion spécialisée dans les activités de loisirs gère dans le cadre d'un bail emphytéotique signée en 2002 la résidence Fleur d'Aubrac à Laguiole moyennant un loyer de 23 000€ et la prise en charge de la Taxe foncière. Suite aux difficultés rencontrées, par Relais Soleil Vacances Evasion, au niveau de la gestion de ce centre de vacances, il a été recherché une solution pour poursuivre l'exploitation de la résidence Fleur d'Aubrac, dans le cadre du redressement d'activités en cours de l'association.

Pour cela, il est proposé :

- d'abandonner les loyers 2018 et 2019,
- de réduire, à compter de 2020, le montant du loyer pour le ramener de 23 000€ à 11 000€, montant qui convient mieux, aujourd'hui, à la vocation sociale de l'établissement.
- d'allonger de 5 ans la durée du contrat de bail, portant ainsi l'échéance de juin 2024 à juin 2029.

Un avenant devra être passé au contrat de bail emphytéotique pour acter ces modifications.

■ BUDGET ANNEXE: Maison de l'Enfance et de la Famille

Sur le budget annexe du Foyer Départemental de l'Enfance, il est proposé, au titre de la DM2, des ajustements de crédits pour un montant de 83 100€ équilibrés par des redéploiements sur des postes excédentaires.

Dépenses en plus		Dépenses en moins	
Rémunération du personnel non titulaire	69 100,00	Rémunération du personnel titulaire	69 100,00
Entretien matériel de transport	2 000,00	Habillement pour enfants	4 000,00
Versement à des organismes de formation	6 000,00	Autres fournitures	1 000,00
Divers	6 000,00	Prestations diverses	9 000,00
Total	83 100,00	Total	83 100,00

Au vu du rapport ainsi présenté, je vous invite :

A approuver:

- l'ensemble des inscriptions de dépenses et recettes réelles et d'ordre de la Décision modificative n°2 2019 du budget principal et du budget annexe de la Maison de l'Enfance et de la Famille.
- les nouvelles autorisations de programmes proposées au titre des Interventions Territoriales et Touristiques et du Dispositif Départemental des Solidarités Locales
- les admissions en non-valeur pour un montant de 99 459,39€ et les créances éteintes s'élèvent à 88 852,48€
- l'abandon des loyers 2018-2019 de Relais Soleil Vacances Evasion

A donner délégation à la Commission permanente :

- pour définir les modalités d'intervention du nouveau programme Dispositif Départemental des Solidarités Locales

A donner délégation au Président :

- pour signer l'avenant au contrat de bail emphytéotique avec l'association Relais Soleil Vacances Evasion.

Le Président,



Jean-François GALLIARD

EXTRAIT

du Procès-Verbal des délibérations du Conseil Départemental

Accusé de réception en Préfecture

012-221200017-20191025-36277-DE-1-1

Reçu le 30/10/19

Le Conseil Départemental régulièrement convoqué, s'est réuni le 25 octobre 2019 à 10h00 à l'Hôtel du Département.

32 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Madame Valérie ABADIE-ROQUES à Madame Christel SIGAUD-LAURY, Monsieur Jean-Philippe ABINAL à Monsieur Serge JULIEN, Madame Sylvie AYOT à Monsieur Jean-François GALLIARD, Madame Magali BESSAOU à Monsieur Jean-Luc CALMELLY, Madame Anne BLANC à Monsieur Eric CANTOURNET, Monsieur Régis CAILHOL à Madame Evelyne FRAYSSINET, Monsieur Sébastien DAVID à Monsieur Christophe LABORIE, Monsieur Camille GALIBERT à Madame Danièle VERGONNIER, Monsieur Jean-Dominique GONZALES à Madame Corinne COMPAN, Monsieur Jean-Claude LUCHE à Madame Christine PRESNE, Monsieur Stéphane MAZARS à Madame Stéphanie BAYOL, Monsieur Jean-Marie PIALAT à Madame Michèle BUESSINGER, Monsieur Jean-Philippe SADOUL à Madame Dominique GOMBERT.

Absent excusé : Monsieur Vincent ALAZARD.

Président de séance : Monsieur Jean-François GALLIARD

Secrétaire de séance : André AT

Rapporteur : Monsieur André AT

2 - Rapport d'activité 2018 de la SAEML AIR 12

Commission des finances, de l'évaluation des politiques
départementales

CONSIDERANT que les rapports de la réunion du Conseil Départemental du 25 octobre 2019 ont été adressés aux élus le 11 octobre 2019 ;

VU l'examen de ce rapport par la commission des finances, de l'évaluation des politiques départementales lors de sa réunion du 18 octobre 2019 ;

VU les dispositions de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'administration et au contrôle des Sociétés d'Economies Mixtes Locales ;

PREND ACTE de la présentation du bilan d'activités 2018 de la SAEML Air 12.

Sens des votes : Adoptée à l'unanimité

- Pour : 45
- Abstention : 0
- Contre : 0
- Absent excusé : 1
- Ne prend pas part au vote : 0

Le Président du Conseil Départemental

Jean-François GALLIARD

AIR 12

Société anonyme d'économie mixte locale au capital de 1 962 282 euros
Siège social : Aéroport Rodez-Aveyron – 12330 SALLES LA SOURCE
RCS RODEZ 444 550 867 000 14



Assemblée Générale Ordinaire du 5 juin 2019

Le conseil d'administration a décidé de convoquer les actionnaires en **assemblée générale ordinaire le 5 juin 2018** à l'aéroport, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Audition du rapport d'activité du conseil d'administration,**
- **Audition du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,**
- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus aux administrateurs,**
- **Affectation du résultat de l'exercice,**
- **Audition du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du code de commerce ; approbation de ces conventions,**
- **Questions diverses.**

TABLE DES MATIERES

Assemblée Générale Ordinaire	3
Audition du rapport d'activité du conseil d'administration	3
I - Activité :	3
II - Evènements importants survenus durant l'exercice écoulé :	4
III - Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :	6
IV - Perspectives d'avenir :	7
V - Situation financière de l'exercice écoulé	8
VI - Analyse du résultat de la délégation de service public (DSP)	16
Audition du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018	19
Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus aux administrateurs	19
Affectation du résultat de l'exercice	19
VII- Affectation du résultat	19
VIII- Autres dispositions :	20
Rapport sur le gouvernement d'entreprise	20
Audition du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du code de commerce ; approbation de ces conventions	23
Questions diverses.	23
Annexes	24
Annexe 1 : Résultats des 5 derniers exercices	25
Annexe 2 : Texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juin 2019	26
Annexe 3 : Bilan et compte de résultat	27

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Audition du rapport d'activité du conseil d'administration

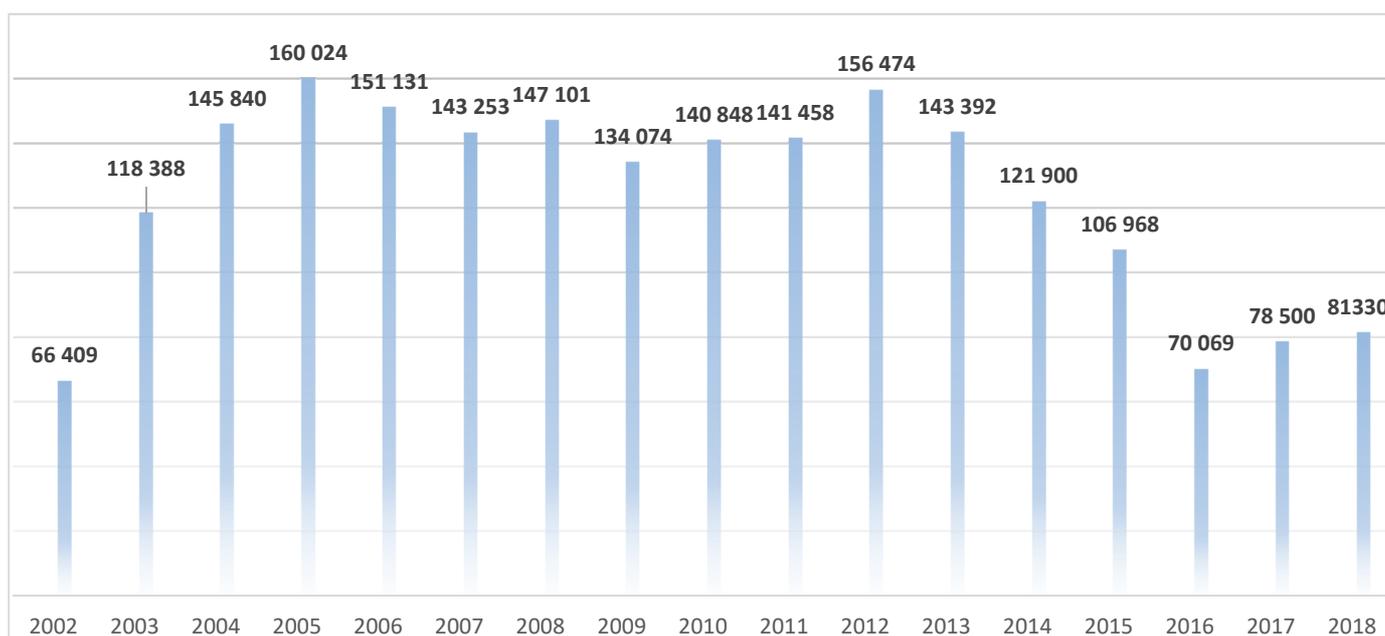
I - ACTIVITE :

1) Evolution du trafic sur l'aéroport Rodez Aveyron :

Au 31 décembre 2018, le total des passagers commerciaux s'est élevé à 81 330 soit une hausse par rapport à l'année 2017 (78 500 pax) de 2830 passagers, +3,61%. Cette hausse est principalement due à une meilleure fréquentation de la ligne Rodez-Paris et au développement de la ligne sur Southampton qui a été un vrai succès en 2018 avec 65% de taux de remplissage.

	Année 2017	TX remplissage	Année 2018	TX remplissage	Commentaires
PARIS (EASTERN AIRWAYS)	49623	59,64%	52870	62,05%	Soit +6,54%
SOUTHAMPTON (EASTERN AIRWAYS)	823	39,19%	2141	64,88%	En 2018, nous réalisons 12 vols supplémentaires par rapport à 2017
DUBLIN (RYANAIR)	8 314	84,60%	5595	82,23%	En 2018 l'activité a été réalisée uniquement sur les mois de Juin et Juillet (2017: Juin/Juillet/Août) 2017 : 26 rotations 2018 : 18 rotations
CHARLEROI (RYANAIR)	18058	77,05%	18542	80,41%	2017 : 62 rotations 2018 : 61 rotations
Autres (transits + non réguliers)	1138	/	2182	/	/
TOTAL	78500		81330		Soit + 3,61 %

2) Synthèse du trafic entre 2002 et 2018 :



3) Détail par lignes et par années (à partir de 2014) :

	2014	2015	2016	2017	2018
PARIS (Brit Air / HOP / Eastern Airways)	62 391	55 667	43 763	49 623	52870
DUBLIN (RYANAIR)	13 715	5 278	8 018	8 314	5595
CHARLEROI (RYANAIR)	15 644	18 542	17 841	18 058	18542
Vols non réguliers + transits	1 400	1 460	447	1138	2182
LONDRES - STANSTED (RYANAIR)	28 201	26 021			
LYON (HEX AIR)	83				
PORTO (RYANAIR)					
AJACCIO (HOP)	466				
SOUTHAMPTON (EASTERN AIRWAYS)				823	2141
MILAN (EASTERN AIRWAYS)				544	
TOTAL	121 900	106 968	70 069	78 500	81330

II - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DURANT L'EXERCICE ECOULE :

1) Signature d'avenants à la convention de DSP avec le Syndicat Mixte

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration d'Air 12 a autorisé la signature de cinq avenants à la convention de DSP signée avec le Syndicat Mixte (n° 18 à 22). Ces derniers sont relatifs à :

- l'ouverture de la ligne Rodez-Southampton 2018 (avenant n°18),
- la révision triennale de la contribution forfaitaire à l'équilibre de la DSP (avenant n°19),
- le transfert de la convention d'occupation à Air 12 concernant la société TOTAL (n°20),
- la convention constitutive portant sur la constitution d'un groupement de commandes relative au matériel de parking de l'aéroport (avenant n°21),
- l'ouverture de la ligne Rodez Londres-Stansted et la révision budgétaire de la DSP pour 2019 (n°22, ratifié par le Syndicat Mixte et signé en avril 2019). Pour rappel, pour les années 2020 et 2021, un nouvel avenant financier sera demandé en temps utile au conseil d'administration pour cette ligne Rodez-Stansted.

2) Liaison Southampton avec Eastern Airways :

Compte tenu d'une meilleure fréquentation que prévu en 2018, sur 50 K€ de reversements attendus par Eastern Airways, Air 12 a perçu environ 129 K€ (cf. détail en infra p.16)

3) Renouvellement marché SSLIA-SPPA :

Un nouvel appel d'offre a été mené dans le cadre du renouvellement de la sous-traitance des missions SSLIA-SPPA (pompiers d'aérodrome). Ce contrat a été signé avec la société GIP pour une durée de 1 an renouvelable 4 fois à compter du 1^{er} avril 2018.

4) Approbation du nouveau contrat Ryanair intégrant l'ouverture d'une ligne supplémentaire vers Londres Stansted opérée par Ryanair :

Conformément au choix des décideurs et en s'inscrivant pleinement dans la stratégie de l'aéroport Rodez-Aveyron, un nouveau contrat global a été signé avec la compagnie Ryanair, intégrant les deux lignes existantes (Dublin et Charleroi) ainsi qu'une troisième capitale européenne : Londres Stansted.

Ce contrat global (3 lignes) est signé pour les années 2019/2020/2021.

Il s'accompagne d'une extension du contrat d'assistance technique jusqu'au 26 mars 2022.

Le montant des versements annuels prévus au contrat s'élèvent à 775 K€ (partie fixe) plus un intéressement de 15€ par passager arrivé.

Parallèlement à cette décision, la liaison vers Southampton opérée en 2017 et 2018 avec Eastern Airways n'a pas été reconduite.

5) Eléments de maintien et d'amélioration des conditions d'exploitation sur l'aéroport en 2018 :

Infrastructures :

- Remplacement de l'ensemble du matériel du parking payant : nouveaux système de paiement (bornes de sortie, lecture de plaque, paiement en ligne...) permettant un confort accru des usagers.
- Eclairage extérieur du cheminement passager (entre l'avion et l'aérogare)
- Eclairage parking (remplacement des ampoules par un ensemble LED, plus économique).

Matériels :

- Achat d'un système complet de services pour les passagers (Passenger Service System : ALTEA) qui offre des fonctionnalités complètes de réservation, d'inventaire et de contrôle des départs (enregistrement et embarquement), ce qui en fait une solution unique et intégrée.
- Aménagement des salles de réunion/réception en vue d'un meilleur accueil (mobilier, écran tactile connecté)
- Remplacement du système de sonorisation de l'aérogare plus performant.

Qualité / Sécurité :

- Poursuite des enquêtes clients,
- Réunion et enquêtes de satisfaction auprès du club des utilisateurs de la ligne Rodez-Paris.

Communication :

Stratégie de communication mixant le digital et les supports média traditionnels :

- Stratégie digitale :
 - o site internet de l'aéroport, publications Facebook et des annonces publicitaires Google).
- Stratégie Média :
 - o vidéo diffusée au cinéma de Rodez : près de 350 000 spectateurs.
 - o campagne d'affichage sur les panneaux JC Decaux de la ville de Mars à Juin pour la promotion des vols réguliers de la saison estivale 2018.
 - o Plusieurs actions « print » : publicités et/ou articles de presse (le magazine de l'aéroport, guide pratique de Rodez...)
 - o Evènementiel – Salon du Voyage

Actions marketing & commerciales

- Le moteur de réservation sur le site internet de l'aéroport (1.633 billets vendus en 2018),
- Commercialisation d'espaces publicitaires (guide horaire, écrans de l'aérogare...).

Développement durable :

- Nous avons engagé la rénovation complète des lampes de l'aéroport, avec un passage en LED (plus de 30% des lampes ont déjà été changées).

Social :

- Formation d'agents aux nouveaux systèmes de réservation compagnies aériennes (ALTEA)
- Plusieurs recrutements (remplaçant des départs) ont été effectués dans le cadre de contrat de professionnalisation, favorables aux salariés et permettant un meilleur financement pour Air 12.

6) Gestion de l'activité Bar-Restaurant :

Diverses autres actions ont été poursuivies en vue de maîtriser et optimiser les coûts dès le premier semestre 2018. A titre d'exemple, concernant le bar-restaurant :

- Réorganisation des horaires afin de répondre au plus proche du besoin de la clientèle,
- Revalorisation des tarifs en tenant compte des facteurs externes (concurrence, prix appliqués dans d'autre plateforme...) et internes (calculs analytiques),
- Renégociation/optimisation des contrats de gaz et d'électricité, moindre recours à des prestataires extérieurs / internalisation (-2K€ au 30/06).

Ces diverses actions ont permis de réduire significativement le déficit du bar-restaurant et ainsi approcher l'objectif fixé pour l'exercice 2018 (soit une perte réelle d'environ 15K€).

7) Vols charters :

Parallèlement, 7 vols charters ont été opérés en 2018 au départ de l'aéroport de Rodez (à destination de Madère, Lisbonne, Naples, la Sicile, Croatie (2 vols) et l'Andalousie) générant ainsi 1.401 passagers supplémentaires.

III - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE :

1) Décès de Monsieur Bernard SAULES, représentant le conseil départemental de l'Aveyron au sein du conseil d'administration d'Air 12.

De par ses fonctions, Monsieur SAULES œuvrait à l'essor et au rayonnement de la plateforme aveyronnaise depuis sa nomination au sein du conseil d'administration d'Air 12 en juin 2011.

2) Renouvellement marché SURETE :

Un nouvel appel d'offre a été mené dans le cadre du renouvellement de la sous-traitance des missions SURETE (inspection filtrage). Ce marché a été signé pour une durée de 1 an renouvelable 4 fois à compter du 1^{er} janvier 2019 avec la société ASTRIAM REGIONS.

3) Accord commercial avec Eastern Airways au titre de l'année 2019

LA SAEML Air 12 a été contacté par la compagnie EASTERN AIRWAYS, avec qui elle entretient des relations commerciales régulières et réciproques, pour bénéficier d'une ristourne commerciale sur les redevances d'assistance facturées pour l'année 2019. Cette demande peut s'expliquer notamment par la baisse de la compensation financière versée dans le cadre de la DSP de la ligne Rodez-Paris.

En conséquence, et après négociation la SAEML propose de réaliser pour 2019 un avoir commercial de 150 K€ HT sur les redevances d'assistance facturées à Eastern Airways. Sur les bases identiques à l'activité 2018, cet avoir devrait porter le montant de facturation au même niveau que pour 2018 et à un niveau légèrement supérieur à celui dont s'acquittait HOP.

4) Reprise de l'activité restauration :

Pour rappel, l'activité de bar restauration avait été reprise par Air 12 depuis novembre 2016.

Conformément aux décisions des conseils d'administration du 15 mai 2018 et du 29 octobre 2018, Air 12 a engagé les formalités nécessaires en vue d'une future subdélégation de l'activité bar-restaurant.

Au terme de la procédure, menée avec le partenariat de la Chambre de Commerce de l'Aveyron (élaboration de l'appel à projet, choix du candidat...) et après avis favorable du Syndicat Mixte, une convention de subdélégation du domaine public a été signée avec Monsieur KIRUPAKARAN, ayant créé sa société pour l'occasion. Ce contrat intègre notamment une redevance mensuelle de 800 €HT et des charges forfaitaires s'élevant à 100 €HT au profit de la SAEML Air 12. Cette convention est prévue à compter du 1^{er} mai 2019, prenant fin au 30 juin 2022.

5) Audit national SURETE

Un audit national de Sûreté a été mené sur l'aéroport du 8 au 12 avril 2019. Si le compte rendu n'a pas été communiqué à ce jour, aucune non-conformité majeure n'a été soulevée lors de l'audit.

IV - PERSPECTIVES D'AVENIR :

1) Ligne Rodez-Paris :

Pour l'année 2019, nous visons 53 500 passagers sur la ligne Rodez-Paris, soit une augmentation de 5% par rapport à 2018.

2) Vols low cost : RYANAIR

Le total du trafic Low-cost pour 2019 devrait être de 34 000 passagers.

- destination : Londres Stansted = 8 000 passagers
 - o Fréquence : 2 aller-retour par semaine
 - o Période : de juin à septembre 2019 (4 mois)
 - o Type d'appareil : B737.800 (189 places)
- destination : Dublin = 8 000 passagers
 - o Fréquence : 2 aller-retour par semaine
 - o Période : de juin à août 2019 (3 mois)
 - o Type d'appareil : B737.800 (189 places)
- destination : Bruxelles-Charleroi = 18 000 passagers
 - o Fréquence : 2 aller-retour par semaine
 - o Période : d'Avril à octobre 2019 (7 mois)
 - o Type d'appareil : B737.800 (189 places)

3) Vols charters

Les Tour Operator ont programmé pour l'année 2019, 4 vols charter d'avril à octobre 2019 :

Mardi 30 Avril	BULGARIE	TOP OF TRAVEL
Jeudi 2 Mai	MALTE	TOP OF TRAVEL
Mercredi 11 Septembre	PAYS BALTES	ALLIANCE DU MONDE
Vendredi 27 Septembre	SICILE	TOP OF TRAVEL

☞ Pour 2019, le trafic total devrait atteindre 88 000 passagers.

V - SITUATION FINANCIERE DE L'EXERCICE ECOULE

☞ Sont présentés ci-dessous les éléments comptables « traditionnels » (bilan, compte de résultat) ainsi que leurs évolutions par rapport à l'année n-1 (2017). Le résultat de la DSP de l'aéroport par rapport au business plan prévisionnel sera quant à lui présenté en infra (p.15)

Chiffres clés 2018 :

L'activité a généré un chiffre d'affaires de 1 814 K€,
en progression de 8,90% par rapport à 2017 (soit +148 K€).

-

Compte tenu de la DSP versée par le Syndicat Mixte (1.195 K€ contre 1.494 K€ en 2017),
le résultat net est bénéficiaire de 121 K€ contre 94 K€ en 2017.

-

Capitaux propres à la clôture s'élevant à 1.633K€ (soit 83% du capital social)
contre 1 513K€ en début d'exercice.

Pour rappel, l'activité de la société est répartie en 3 volets :

- Une partie commerciale regroupant les activités aéronautiques et extra-aéronautiques,
- Une partie Promotion du territoire (pour le compte du Syndicat Mixte)
- Une partie régalienne (sécurité, sûreté), in fine prise en charge par l'Etat. Comme pour les années précédentes, les comptes de charges et de produits de cette activité sont présentés à l'équilibre. En effet, ces missions sont accomplies dans un cadre réglementaire et budgétaire sous le contrôle exclusif de l'Etat. L'Etat doit à l'exploitant l'équilibre financier dans l'accomplissement de ces missions.

1) Analyse du compte de résultat :

1.1 Produits :

✓ Informations préalables :

Négociations avec Eastern Airways :

La société Air 12 a décidé, sur le même fondement que pour l'exercice précédent, d'accorder à titre commercial, une remise d'environ 30% sur les factures d'assistance pour 2018, soit 150 000 € HT, tout en maintenant un montant d'assistance supérieur au BP 2018. Le total des factures d'assistance d'Eastern Airways s'élevait 496 K€ pour 2018 (soit +2% par rapport à l'année 2017 avant remise). Après remise, le total des factures d'assistance pour Eastern Airways 2018 s'élève à 346 K€ (soit 496 K€ - 150 K€).

Pour rappel, le montant de la dernière année de facturation d'assistance forfaitaire à la compagnie HOP s'élevait à 290 K€.

✓ Chiffre d'affaires :

Au 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires s'élève à 1.814 K€ contre 1.666 K€ en 2017, soit une hausse de 8,90%. Cette évolution (+148 K€) résulte de :

- Concernant l'activité :
 - o la hausse d'activité (+ 3,6% de trafic) qui impacte directement les comptes de produits (taxe d'aéroport : + 20K€, assistance : + 48 K€, passagers : +7K€, parking : +4K€, ristourne carburant : +15K€, redevances domaniales : + 9K€...).
 - o l'activité bar-restaurant a quant à elle baissé de 36 K€ (pas de restauration de pendant 3 mois) ; les achats ayant baissé en conséquence.
- Concernant la ligne Southampton (contrat d'achat et reversement de billets) :
 - o 129 K€ de reversements par Eastern Airways des billets Southampton contre 50 K€ en 2017 (soit +79 K€). Hormis les actions de communication sur la ligne, Air 12 n'a pas de levier sur ce résultat.

	2017	2018	Variation
<i>Trafic annuel</i>	78 500	81 330	+3,61 %
<i>Chiffre d'affaires (K€)</i>	1 666 K€	1 814 K€	+8.90 %

✓ Autres produits d'exploitation :

Ils s'élèvent à 3 814 814 € contre 4 304 711 € en 2017, soit une baisse de 11,38% (- 490 K€). Il s'agit principalement de :

- Subventions d'exploitation pour 3 771K€ (au lieu de 4 211 K€ en 2017), dont :
 - o 811 K€ de produits de promotion du territoire (versés par le Syndicat Mixte) contre 892 K€ en 2017 (cf. p.18)

- 1.195 K€ de subvention DSP (versés par le Syndicat Mixte) contre 1 494 K€ en 2017 (cf. p.18)
- 1.762 K€ de produits complémentaires de la taxe d'aéroport (ex FIATA) contre 1 813 K€ en 2017
- 3 K€ de participation à l'emploi contre 11K€ en 2017
- reprises sur amortissement et provisions et transfert de charges pour 43 K€ (au lieu de 63 K€ en 2017), dont principalement des remboursements tickets restaurants (19K€), et des remboursements de formations par l'OPCA de branche (19K€).
- autres produits pour 1K€ (au lieu de 30 K€ en 2017).

✓ Produits financiers :

Ils pèsent pour 9 K€ (contre 13K€ en 2017). Il s'agit principalement de revenus de placements financiers.

✓ Produits exceptionnels :

Ils s'élèvent à 9 K€ sur l'exercice, dont 8K€ de produits sur cession d'un véhicule remplacé.

☞ **En conséquence, le total des produits au 31/12/2018 s'élève alors à 5 647 334 € HT (contre 5 984 862 € HT pour l'exercice précédent (soit -5.63%).**

1.2 Charges :

✓ Achats de marchandises / mat. premières / autres achats et charges externes

Le total de ces charges pour l'exercice 2018 s'élève à 2 627 K€ (contre 2 865 K€ 2017, soit une baisse de 238 K€, - 8%).

Les principaux éléments de variation par rapport à l'exercice précédent sont les suivants :

- Achats billets Eastern : -236 K€ (soit 293K€ de charges en 2018 pour la ligne Southampton, contre 530 K€ en 2017 (lignes Southampton, Milan et Lyon (annulée)).
- Achats de matières premières et marchandises, gaz, électricité, eau, intérim (...) liés au bar-restaurant : - 33 K€ (adaptation à l'activité / renégociation / arrêt intérim...)
- Sous-traitance SSLIA-SPPA et Sûreté (charges régaliennes prises en charge par l'Etat) : +36 K€
- Habillement : +8 K€ par rapport à 2017 (renouvellement des uniformes tous les deux ans en moyenne)
- Fournitures équipements parking : +8K€ (matériel vieillissant, remplacé fin 2018),
- Autres baisses de charges et économies réalisées : - 21 K€ (renégociation primes d'assurances - 4 K€, diminution recours services extérieurs (juridique/social) : -1K€...)

✓ Impôts et taxes :

Les impôts et taxes 2018 se sont élevés à 499 K€ contre 504 K€ en 2017 (soit -5 K€, dont principalement la baisse de la taxe sur salaire en lien avec la diminution de la masse salariale).

✓ Charges de personnel :

Le poste coûts salariaux (brut + charges) passe de 1.452 K€ en 2017 à 1.376 K€ en 2018. Bien qu'à ETP quasi constant, cette baisse de 76 K€ (- 5,25%) est à analyser avec les informations suivantes :

- recrutements à minima des personnels du bar restaurant (-28K€) et pas de recours à intérim.
- pas de versement d'indemnité de fin de carrière en 2018 alors que montants versés en 2017 : soit -45K€.
- pas recours à des personnels extérieurs en 2018, ni de contrat en alternance : -27K€
- Baisse de cotisation CNRACL (agent de la fonction publique) : - 5K€ (pas d'agent détaché en 2018)
- Baisse de cotisations sociales en lien avec la diminution de la masse salariale (-20K€)
- CICE : aide en diminution de 8K€ lié à la baisse de la masse salariale.
- Efforts d'adaptation des ressources à l'évolution d'activité : -13 K€ : non remplacement d'un agent de piste, remplacement d'agents retraités par des agents moins rémunérés, avancement individuels...)
- Et ce malgré l'évolution annuelle des salaires limitée à 1,6% pour 2018 (soit +20K€) et le support sur la totalité de l'exercice du salaire de la Responsable Marketing : +24 K€ (55K€ pour 2018 contre 31 K€ en 2017 (7 mois et demi).
- Congés payés (avec charges) : +10 K€

Tableau de synthèse des effectifs :

	2017	2018
Effectif ETP	31,11	31,70
Nbre moyen de personnes	33,75	34,00

✓ Autres charges d'exploitation significatives :

- Autres charges : 813 K€ (contre 890 K€ en 2017), dont des charges promotion du territoire pour 811 K€ (contre 877 K€ en 2017)
- Dotations aux amortissements : 158 K€ (contre 163 K€ en 2017), soit -4 K€ par rapport à 2017 en raison principalement de matériels totalement amortis en 2017.
- Dotations aux provisions pour dépréciation de créances : 21K€ (soit +14 K€ par rapport à 2017 : changement de méthode de comptabilisation).
- Dotations aux provisions pour risques et charges : 17 K€ (provision indemnités départ retraite)

✓ Charges financières

Elles pèsent pour 7.719€. Il s'agit de charges pour intérêts sur emprunts.

✓ Charges exceptionnelles

Elles s'élèvent à 6K€ (contre 1K€ en 2017). Il s'agit de charges sur cession d'un véhicule remplacé, compensées par les produits exceptionnels.

☞ **En conséquence, le total des charges au 31/12/2018 s'élève alors à 5 525 864 euros (contre 5 890 985 € HT en 2017 soit -6.19 %).**

1.3 Résultats :

✓ Résultat d'exploitation :

Le résultat d'exploitation s'élève à 117 158 € (contre 89 863 € en 2017).

NB : le résultat d'exploitation tient compte de la compensation financière versée par le Syndicat Mixte dans le cadre de la DSP de l'aéroport (cf. analyse du résultat de la DSP).

✓ Résultat financier :

Le résultat financier s'élève à 1 056 (contre 4 014 € en 2017).

✓ Résultat exceptionnel :

Le résultat exceptionnel s'élève à 3 255 € (contre 0 € en 2017).

✓ Résultat comptable :

Le résultat de l'activité commerciale avant financement par le Syndicat Mixte au titre de la DSP (charges et produits régaliens étant équilibrés) s'élève à - 1 073 779 (contre - 1 400 246 € en 2017).

Compte tenu des versements DSP effectués en 2018, en application de l'avenant n°19 pour un montant de 1.316 718 €, le montant final de la subvention pour 2018 s'élève à 1 195 249 (soit 1 073 779 € (perte réelle) + 50% de l'écart avec le total prévisionnel : 121 470 €).

Le résultat net au 31.12.2018 s'établit alors à 121 469,70 € (bénéfice).

Le tableau ci-après reconstitue les principaux comptes de charges et de produits sur l'exercice (12 mois) :

Charges			Produits		
	2018	2017		2018	2017
Autres achats et charges externe :	2 574 765 €	2 796 347 €	Chiffre d'affaires net :	1 814 423 €	1 666 199 €
Dont :			Dont :		
Matière et fourniture non stockées	202 128 €	176 988 €	prestations de service aéronautiques :		
Sous-traitance générale	15 739 €	11 601 €	Atterrissage	42 381 €	45 666 €
Assurances	45 721 €	49 220 €	Balisage	12 169 €	12 995 €
Locations	77 446 €	76 135 €	Stationnement	25 033 €	25 719 €
Entretien et réparations	280 688 €	278 610 €	Redevance passagers	197 462 €	190 268 €
Divers (formation...)	36 309 €	75 243 €	Taxe d'aéroport	571 494 €	551 390 €
Personnel extérieur l'entreprise	0 €	14 032 €	Assistance	399 001 €	350 929 €
Rémunérations intermédiaires (sous-traitants GIP et ASTRIAM), achats billets Southampton, honoraires	1 851 432 €	2 051 970 €	Autres (contrat de réservation billetterie...)	20 000 €	20 127 €
Frais postaux et télécom.	19 279 €	21 230 €	Produits annexes extra aéronautiques :		
Autres (cotisations, frais bancaires...)	46 023 €	41 318 €	Restaurant	143 014 €	179 122 €
Achats de marchandises et de matières premières	51 673 €	70 941 €	Parking	122 707 €	119 154 €
Variation de stock	819 €	-2 482 €	Reversement billets de Eastern Airways (Southampton. + Milan)	129 364 €	51 611 €
Impôts et taxes	498 803 €	503 764 €	Redevances domaniales	80 422 €	69 055 €
Dont :			Autres (Ristourne/vente carburant...)	71 376 €	50 163 €
Taxes sur le CA non récupérables	334 326 €	334 157 €	Autres produits d'exploitation	3 814 815 €	4 304 711 €
Taxes sur salaires	68 722 €	78 041 €	Dont :		
CET	72 568 €	66 470 €	Produits promotion du territoire	810 861 €	892 703 €
Autres	23 187 €	25 096 €	Subvention DSP	1 195 248 €	1 494 123 €
Charges de personnel	1 375 965 €	1 452 192 €	FIATA	1 762 463 €	1 812 949 €
Dont :			Participation à l'emploi	2 683 €	11 320 €
Salaires et traitement :	1 003 731 €	1 066 995 €	Reprises s/ amorti. Et provisions	42 858 €	63 126 €
Charges sociales :	372 234 €	385 197 €	Autres produits	702 €	30 490 €
Dotations aux amort. sur immo.	158 752 €	162 743 €			
Dont :					
Dotations amort. Immo. Corporelles :	47 677 €	52 952 €			
Amortissements régaliens :	98 541 €	97 304 €			
Amortissements restaurants :	12 534 €	12 487 €			
Dotations aux prov. sur actif circulant	21 475 €	7 276 €			
Dotations aux prov. pour risques et charges	16 778 €	0 €			
Autres charges	813 049 €	890 267 €			
Dont :					
Pertes sur créances de l'exercice :	0 €	0 €			
Charges diverses de gestion courante :	2 188 €	12 525 €			
Charges de promotion du territoire :	810 861 €	877 742 €			
SOUS TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	5 512 079 €	5 881 048 €	SOUS TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	5 629 238 €	5 970 910 €
			RESULTAT D'EXPLOITATION	117 158 €	89 862 €
Charges financières	7 719 €	9 373 €	Produits financiers	8 775 €	13 388 €
			RESULTAT FINANCIER	1 056 €	4 015 €
Charges exceptionnelles	6 066 €	564 €	Produits exceptionnels	9 322 €	564 €
Dont :					
Rappel d'impôts :	0 €	80 €			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions et charges exceptionnelles :	6 066 €	484 €			
			RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 256 €	0 €
Total	5 525 864 €	5 890 985 €	Total	5 647 334 €	5 984 862 €
			RESULTAT NET	121 470 €	93 877 €

Le bilan et le compte de résultat prévisionnel figurent en annexe 3

2) Informations relatives au bilan :

✓ Rappel de la constitution du capital

	Nombre de parts	Pourcentage détention	Valeur du capital détenu
Communauté d'Agglo du Grand Rodez	100	25.06%	491 800
Département de l'Aveyron	100	25.06%	491 800
CCI de Rodez	100	25.06%	491 800
Syndicat Mixte de l'Aéroport	90	22.55%	442 620
Crédit Agricole	3	0.76%	14 754
Sorepar	3	0.76%	14 754
Banque Populaire	3	0.76%	14 754
	399	100%	1 962 282

✓ Synthèse :

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la société s'élevait à 3 601 415 € contre 4 475 548 € au 31/12/2017. Cf. bilan synthétique ci-dessous (source midi centre) :

Désignation	2017	2018
Actif		
Capital souscrit non appelé		
Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles	14 453	34 301
- Amortissements sur immo. incorporelles	11 440	13 442
Immobilisations corporelles	1 802 194	1 827 623
- Amortissements sur immo. corporelles	1 111 368	1 264 860
Immobilisations financières	150	290
- Provisions sur immobilisations		
	693 989	583 912
Actif circulant		
Stocks de matières premières	1 900	2 296
En cours et produits finis		
Stocks de marchandises	1 774	558
- Provisions sur stocks et en cours		
Avances et acomptes versés	2 183	9 003
Créances clients	846 797	716 904
- Provisions des créances clients	51 843	73 166
Autres créances	1 006 785	470 047
Trésorerie positive	1 786 448	1 862 684
- Provisions des V.M.P.		
Charges constatées d'avance	187 515	29 178
	3 781 559	3 017 504
Charges à répartir		
Ecarts de conversion actif		
Total de l'actif	4 475 548	3 601 415

NB : la variation du poste « autres créances » s'explique principalement par moins de créances envers la DGAC (FIATA) et par une créance de TVA inférieure en fin 2018.

Passif		
Capitaux propres		
Capital	1 962 282	1 962 282
Réserves et RAN	-545 606	-451 730
Résultat de l'exercice	93 881	121 472
Situation nette	1 510 557	1 632 024
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées	2 777	1 293
	1 513 334	1 633 317
Produits des titres participatifs		
Provisions pour risques et charges	178 288	195 066
Dettes		
Emprunts	526 944	428 323
Intérêts courus sur emprunts		
Découvert		22 608
Comptes courants	1 600	1 600
Avances et acomptes reçus	783	1 843
Dettes fournisseurs	1 209 444	468 423
Dettes fiscales et sociales	537 361	342 167
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes	507 794	505 532
Produits constatés d'avance		2 539
	2 783 926	1 801 885
Ecarts de conversion passif		
Total du passif	4 475 548	3 601 415

NB : la variation du poste « dettes fournisseurs » s'explique principalement par l'absence de dette envers Eastern Airways et par une dette inférieure envers le Syndicat Mixte en fin 2018.

✓ Les capitaux propres représentent 83.17% du capital social au 31/12/2018.

3) Autres informations :

✓ Au 31/12/2018, la créance sur le client Eastern Airways s'élevait à 466 K€. Suite à deux paiements effectués en 2019, le montant restant dû par la compagnie au titre de 2018 s'élève à 21 K€.

✓ Acquisitions au cours de l'exercice (significatives > 2 K€)

- Logiciel ALTEA (outil métier permettant l'embarquement / enregistrement) : 19K€
- Canon incendie (camion incendie) : 5K€
- Remplacement sonorisation aérogare : 14 K€
- Remplacement véhicule C3 : 7,5 K€

✓ Emprunt contracté au cours de l'exercice.

Aucun nouvel emprunt n'a été réalisé en 2018. Un emprunt contracté antérieurement pour le financement d'un camion incendie est en cours (emprunt négocié au taux de 1,6%).

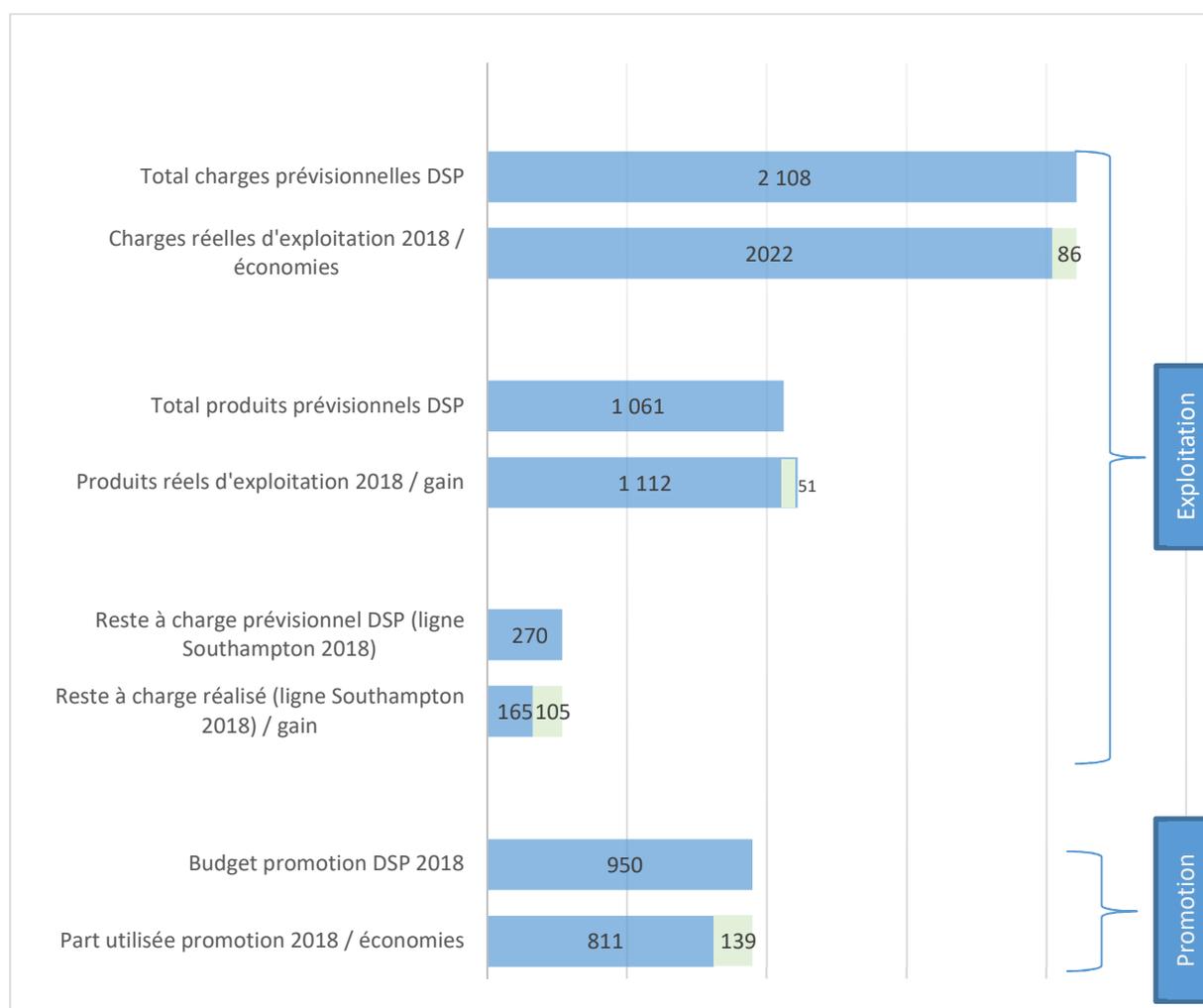
VI - ANALYSE DU RESULTAT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP)

Sont présentés ci-dessous les résultats de la Délégation de Service Public de l'aéroport pour 2018 (écarts entre le budget DSP « réalisé » et le budget DSP « prévisionnel »).

Au titre de l'année 2018, les éléments de charges et de produits ont été meilleurs que prévu. Tableau de synthèse des écarts :

	Montant prévu pour l'année 2018 (avenant n°19) en K€	Montant réalisé pour l'année 2018 en K€	écarts en K€
Déficit d'exploitation	1 316	1 074	- 242
Promotion Aveyron	950	811	- 139
TOTAL	2 267	1 885	

Graphique synthétique :



Détails :

1) Partie déficit d'exploitation (- 242 K€ : moins importante que le déficit prévu), soit :

1.1 Produits (+ 51 K€, soit +4,8%), soit dont :

NB : trafic réalisé en 2018 supérieur d'environ 3 % aux prévisions (soit + 2500 passagers)

- + 67 K€ de chiffre d'affaires, dont :
 - o -11 K€ de facturation relative au Bar-Restaurant et location de salles (pas de restauration pendant 3 mois)
 - o + 18 K€ : facturation d'assistance (malgré remise commerciale accordée à Eastern Airways (du fait d'évènements externes : météo (dégivrage), pannes...))
 - o + 19 K€ de redevance passagers (trafic réalisé supérieur)
 - o + 11 K€ de facturation parking payant et emplacements loueurs,
 - o + 21 K€ de ristourne carburant (lié au trafic)
 - o + 9 K€ de redevance d'occupation du domaine public
- - 16 K€ d'autres produits :
 - o - 5 K€ d'intérêts de retard DGAC attendus à tort,
 - o - 9 K€ de placements financiers.
 - o -1 K€ divers

1.2 Charges (86 K€ d'économie, soit - 4%) dont :

- +21 K€ sur les achats :
 - o + 3 K€ : achat de matières premières et marchandises bar-restaurant (refacturés)
 - o + 9 K€ : autres produits consommables (dégivrant, traitement de piste) liés aux conditions météo défavorables.
 - o + 8 K€ : fournitures, matériels, petits équipements (parking vieillissant, remplacé fin 2018)
 - o + 3 K€ : fuel (lié à l'accroissement d'activité)
 - o - 2 K€ : divers
- - 8 K€ de charges externes :
 - o + 4 K€ entretien matériel d'assistance (réparation dégivreuse...)
 - o - 6 K€ d'aides visuelles
 - o - 6K€ d'assurances (renégociations)
- - 47 K€ de services extérieurs :
 - o - 4 K€ : honoraires (service social)
 - o - 25 K€ : formation (meilleure prise en charge des formations par OCPA de branches et recherche de nouveaux financements (contrat de professionnalisation))
 - o - 4 K€ : annonces et insertion (moins de formalités nécessaires) et baisse des frais de certification
 - o - 3 K€ : frais de réception douane, dorénavant refacturés
 - o - 11 K€ : autre (services bancaires, frais d'actes contentieux, cadeaux clientèles ...)
- - 1 K€ d'impôts :
 - o + 15 K€ : CET plafonnée en fonction du chiffre d'affaires, mais évoluant avec l'activité (plus importante que prévu)
 - o - 9 K€ : taxe sur les salaires (lié à la baisse de la masse salariale)
 - o - 5 K€ : TVA sur les frais communs
 - o - 2 K€ : autre (participation formation professionnelle, effort de construction...)

- - 100 K€ de charges de personnel :
 - o - 83K€ de salaires bruts : personnels partis en retraite remplacés par des agents moins rémunérés, pas de recrutement supplémentaire ni intérim pour le restaurant, pas de versement d'indemnités de départ à la retraite en 2018...
 - o - 30 K€ de charges sur salaires (proportionnel aux salaires bruts et hors impôts (taxe sur salaire))
 - o + 16K€ de congés payés.
 - o - 10 K€ : CICE (lié à l'évolution de la masse salariale, augmentation du nombre de salariés éligibles (du fait de la baisse des salaires les plus élevés partis en retraite)).
 - o + 7 K€ : autres écarts (mutuelle).
- + 28K€ de quote-part de frais généraux (lié à la prise en charge de 10% des charges régaliennes)
- + 19 K€ d'amortissements et provisions :
 - o + 20 K€ : provision sur créances (risque de compagnie aérienne défailante) : changement de méthode comptable en 2018.
 - o -1 K€ : autre.
- + 5 K€ de charges financières
- - 3 K€ Autre : créances irrécouvrables moindres que prévu.

1.3 Ligne Southampton 2018 (- 105 K€) :

Comme pour l'année précédente, Air 12 a conclu un contrat d'achats de billets pour une ligne vers Southampton. Détail :

	Besoin Prévisionnel	Réalisé	Economie
Achat de billets	320 K€	294 K€ *	26 K€
Reversement chiffre d'affaires	-50 K€	-129 K€	79K€
Reste à charge Air 12	270 K€	165 K€	105 K€

* : montant diminué compte tenu de l'annulation de 3 rotations en 2018

2) Partie promotion Aveyron (- 139 K€ d'économie) :

Correspond aux sommes non utilisées. Les comptes d'Air 12 présentent un montant pour 2018 de 811 K€. Ce montant correspond à 817 K€ de charges de promotion de l'Aveyron pour l'exercice, diminuées de 6 K€ de reprise de provision comptabilisées au titres de 2012 (prescrites).

La moindre utilisation des fonds prévus pour 2018 (reversés en intégralité au Syndicat Mixte) s'explique notamment par la baisse du nombre de vols annulés vers Dublin (2 mois réalisés contre 3 mois initialement prévus).

3) Application de la convention de DSP :

La SAEML Air 12 a reçu une subvention prévisionnelle du Syndicat Mixte dans le cadre de la DSP de 1 317 K€. Le déficit réel d'exploitation est de – 1 074 K€. L'écart de résultat est de 243 K€, reparti par moitié à la SAEML Air 12 (121 K€) et au Syndicat Mixte (121 K€) suivant les dispositions de la DSP.

Dans ces conditions, la SAEML Air 12 reversera au Syndicat Mixte les montants suivants :

- Au titre du déficit d'exploitation et de la promotion :
 - o **121 470 €** au titre de la subvention d'exploitation,
 - o **139 139 €** au titre des fonds non utilisés pour les actions de promotion du territoire.
 - dont 133 366 € au titre de 2018
 - et 5 773 € au titre de provisions comptabilisées au cours des exercices 2012 reprises cette année (prescription).

Soit un total de 260 609 €

- Autres reversements :
 - o **159 810 €**, au titre des charges et investissements financés par le Syndicat Mixte, dont une partie (régalienne) a été intégrée par Air 12 dans sa déclaration 2018 auprès du FIATA.

Audition du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

⇒ **Intervention de Monsieur Albouy (Commissaire aux Comptes)**

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus aux administrateurs

☞ cf. première résolution de l'assemblée générale ordinaire figurant en annexe 2

Affectation du résultat de l'exercice

VII- AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à + **121 469,70** euros en report à nouveau.

Pour rappel, le report à nouveau débiteur avant affectation s'élevait à – 465 147 €. Après affectation, il serait de – 343 677 euros.

☞ cf. seconde résolution de l'assemblée générale ordinaire figurant en annexe 2

VIII- AUTRES DISPOSITIONS :

1) Contrôle des commissaires aux comptes

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, les rapports du Commissaire aux Comptes seront à la disposition des actionnaires.

2) Augmentation de capital réservée aux salariés

Cette disposition ayant fait l'objet d'une délibération de l'assemblée générale d'Air 12 en date du 6 juin 2018 (obligatoire tous les 3 ans), cette article est sans objet.

3) Convocation de l'assemblée Ordinaire

Il est proposé de convoquer les actionnaires en **assemblée générale ordinaire le 5 juin 2019** dans les locaux de l'aéroport (salle de réunion 1^{er} étage), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

- **Audition du rapport d'activité du conseil d'administration,**
- **Audition du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,**
- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus aux administrateurs,**
- **Affectation du résultat de l'exercice,**
- **Audition du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du code de commerce ; approbation de ces conventions,**
- **Questions diverses.**

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

1) Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal.

2) Rappel des dividendes antérieurement distribués

Aucun dividende distribué au cours des exercices précédents.

3) Situation des filiales et participations

Notre société ne détient ni filiale, ni participation.

4) Activité en matière de recherche et développement

Notre société n'a engagé aucune dépense en matière de recherche et de développement.

5) Mandats des commissaires aux comptes

Les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant ont été renouvelés pour une durée de six ans lors de l'assemblée générale du 20 juin 2016.

6) Examen des conventions visées à l'article L-225-38 du code de commerce, conformément à l'article L225-40-1 du code de commerce

Conformément à l'article L 225-40-1 du Code de commerce, il convient que le conseil d'administration examine de manière annuelle les conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution a été poursuivie sur l'exercice écoulé.

Il est ainsi rappelé que des conventions anciennement visées à l'article L 225-38 et suivants, dûment autorisées par le Conseil d'administration au titre d'exercices antérieurs se sont poursuivies pendant l'exercice écoulé. Il s'agit des conventions suivantes :

Sociétés concernées	Objet
SYNDICAT MIXTE	Convention de Délégation de Service Public applicable en date du 1 ^{er} juillet 2010 et avenants n°1 à 17.

De nouveaux contrats ont été signés au cours de l'exercice :

Sociétés concernées	Objet
SYNDICAT MIXTE	- Avenants n°18 et 21 à la convention de DSP
Conseil départemental de l'Aveyron	- Convention constitutive portant sur la constitution d'un groupement de commandes relative aux achats (fournitures courantes, prestations de services, prestations intellectuelles, travaux...).

7) Mandats des administrateurs et censeurs arrivés à expiration

Aucun mandat d'administrateur/censeur n'est arrivé à terme au cours de l'exercice.

Pour rappel, à la clôture de l'exercice, les administrateurs et leurs représentants étaient les suivants :

- Département de l'Aveyron : représenté par Messieurs Jean-François GALLIARD, Bernard SAULES et Jean-Philippe ABINAL ;
- Rodez Agglomération : représentée par Messieurs Christian TEYSSEBRE, Jean-Louis CHAUZY et Jean-Philippe SADOUL ;
- Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Aveyron, représentée par Monsieur Dominique COSTES et par Bernard CHARRIE ;
- Monsieur Daniel SEGONDS.
- Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de l'Aéroport de Rodez-Aveyron : représenté par Madame Valérie ABADIE-ROQUES ;
- SOREPAR représentée par Monsieur Jérémie ECHE

Les censeurs de la société sont :

- Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées représenté par Monsieur Philippe VIGUIER,
- Banque Populaire Occitane : Madame Séverine ROUSSEL.

Suite au décès de Monsieur Bernard SAULES en mars 2019, représentant du conseil départemental de l'Aveyron au sein du conseil d'administration d'Air 12, le département de l'Aveyron a nommé Monsieur Serge JULIEN pour son remplacement.

Nous vous rappelons que conformément à la loi, certains de nos administrateurs (Conseil départemental, Rodez Agglomération et Syndicat Mixte) exercent leurs mandats de plein droit (sans renouvellement nécessaire) en vertu de la réglementation spécifique des SEM et de nos statuts.

Le Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées (censeur) a informé Air 12 au cours du mois d'avril 2019, du remplacement de Monsieur VIGUIER par Monsieur QUINTARD.

8) Liste des mandats exercés par les administrateurs

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 alinéa 3 du code de commerce, nous vous communiquons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés (pour l'exercice clos au 31/12/2018) dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la société, à savoir :

Administrateur	Direction de société (mandat social)	Membre du conseil d'administration
Jean-François GALLIARD		
Bernard SAULES		SACICAP Sud Massif Central
Jean-Philippe ABINAL		
Valérie ABADIE ROQUES		
Christian TEYSSEDE		
Jean-Philippe SADOUL		SEM du Grand Rodez
Jean-Louis CHAUZY		
Dominique COSTES	Directeur Technique	AVEYRON EXPRESS
Daniel SEGONDS	RAGT SA RAGT ARGENTINA SA	GRUEL-FAYER SAS OVI Plateau Central SA RAGT Energie SAS
Bernard CHARRIE	SARL Fontanges SCI Fontanges BMC Holding	
Jérémie ECHE		SEM GRAND RODEZ SACA SUD MASSIF CENTRAL HABITAT CITE DES INSECTES

9) Etat des délégations de compétence accordées par l'assemblée au conseil en matière d'augmentation de capital

Sans objet.

10) Conventions visées à l'alinéa 13 de l'article L.225-102-1 du code de commerce

En application des dispositions de l'article L. 225-102-1, alinéa 13 nouveau issu de l'ordonnance n° 2014-863 du 31 juillet 2014, nous mentionnons ci-dessous les conventions, ne portant pas sur des opérations courantes et non conclues à des conditions normales, intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part et selon le cas, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, de la Société et, d'autre part, une autre société dont la Société possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital :

Néant.

11) Choix de la modalité d'exercice de gouvernance

Non applicable en raison d'absence de modification de choix.

Audition du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du code de commerce ; approbation de ces conventions

⇒ **Intervention de Monsieur Albouy (Commissaire aux Comptes)**

☞ *cf. troisième résolution de l'assemblée générale ordinaire figurant en annexe 2*

Questions diverses.

ANNEXES

ANNEXE 1 : RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<i>Date d'arrêté</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>31/12/2015</i>	<i>31/12/2014</i>
<i>Durée de l'exercice (mois)</i>	<i>12 mois</i>				
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 962 282	1 962 282	1 962 282	1 962 282	1 962 282
Nombre d'actions émises	399	399	399	399	399
Nombre maximum d'actions à créer					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 814 423	1 666 199	1 313 176	1 673 156	1 832 187
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	317 131	245 377	170 995	361 188	-573 632
Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0	0
Bénéfice après impôt, mais avant amortissement et provisions	317 131	245 377	170 995	361 188	-573 632
Bénéfice après impôt, amortissement et provisions	121 470	93 877	110 813	228 965	-475 458
RESULTAT PAR ACTION					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	795	615	634	901	-1 438
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	304	235	328	574	-1 192
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	32	31	30	29	29
Masse salariale	1 003 731	1 066 995	1 013 874	943 110	966 512
Sommes versées au titre des avantages sociaux	372 234	385 197	385 143	359 555	377 676

ANNEXE 2 : TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2019

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité du conseil d'administration, et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2018 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

⇒ **vote**

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à **+ 121 469,70 euros (bénéfice)** en totalité au report à nouveau.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

⇒ **vote**

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions relevant des articles L 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

⇒ **vote**

EXTRAIT
du Procès-Verbal des délibérations du Conseil Départemental

Accusé de réception en Préfecture
012-221200017-20191025-36289-DE-1-1
Reçu le 30/10/19

Le Conseil Départemental régulièrement convoqué, s'est réuni le 25 octobre 2019 à 10h00 à l'Hôtel du Département.

32 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Madame Valérie ABADIE-ROQUES à Madame Christel SIGAUD-LAURY, Monsieur Jean-Philippe ABINAL à Monsieur Serge JULIEN, Madame Sylvie AYOT à Monsieur Jean-François GALLIARD, Madame Magali BESSAOU à Monsieur Jean-Luc CALMELLY, Madame Anne BLANC à Monsieur Eric CANTOURNET, Monsieur Régis CAILHOL à Madame Evelyne FRAYSSINET, Monsieur Sébastien DAVID à Monsieur Christophe LABORIE, Monsieur Camille GALIBERT à Madame Danièle VERGONNIER, Monsieur Jean-Dominique GONZALES à Madame Corinne COMPAN, Monsieur Jean-Claude LUCHE à Madame Christine PRESNE, Monsieur Stéphane MAZARS à Madame Stéphanie BAYOL, Monsieur Jean-Marie PIALAT à Madame Michèle BUESSINGER, Monsieur Jean-Philippe SADOUL à Madame Dominique GOMBERT.

Absent excusé : Monsieur Vincent ALAZARD.

Président de séance : Monsieur Jean-François GALLIARD

Secrétaire de séance : André AT

Rapporteur : Monsieur Alain MARC

3 - Information sur les marchés et avenants signés au titre de la délégation donnée à l'exécutif

Commission des routes et du développement numérique

CONSIDERANT que les rapports présentés lors de la réunion du Conseil départemental du 25 octobre 2019 ont été adressés aux élus le 11 octobre 2019 ;

VU l'examen du rapport par la commission des routes et du développement numérique lors de sa réunion du 18 octobre 2019 ;

VU les dispositions de l'article L.3221-11 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT que par délibération en date du 7 février 2017, déposée le 9 février et publiée le 21 février 2017, l'assemblée départementale a donné délégation au Président du Conseil départemental pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

PREND ACTE en application de cette délégation, de l'information relative aux marchés et avenants conclus jusqu'au 15 septembre 2019 dont la liste est présentée en annexe.

Le Président du Conseil Départemental

Jean-François GALLIARD

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AVEYRON

INFORMATION SUR LES MARCHES, ACCORD-CADRES ET AVENANTS SIGNES AU TITRE DE LA DELEGATION DONNEE A L'EXECUTIF (Article L. 3221-11 du CGCT)

Jusqu'au 15 septembre 2019

Edité le 1 Octobre 2019

I – MARCHES OU ACCORD-CADRES

Direction	N° de marché	Objet	Montant en €	Forme	Titulaire	Code postal	Date de signature
Direction du Patrimoine et des Collèges	201919P009	Entretien et dépannage d'installations techniques sur le patrimoine départemental dans le cadre d'un groupement de commandes coordonné par le Conseil Départemental de l'Aveyron Lot n°2 : pont roulant	Sans montant minimum Sans montant maximum	Accord-cadre à bons de commande	POINT LEVAGE	31700	13/06/2019
Direction du Patrimoine et des Collèges	201919P010	Collecte et traitement des eaux polluées sur le patrimoine départemental dans le cadre d'un groupement de commandes coordonné par le Conseil Départemental de l'Aveyron Lot n°1 : collecte et retraitement des eaux usées nettoyage et inspection des réseaux	Sans montant minimum Sans montant maximum	Accord-cadre à bons de commande	SAS CITEC ASSAINISSEMENT	34725	11/06/2019
Direction du Patrimoine et des Collèges	201919P011	Collecte et traitement des eaux polluées sur le patrimoine départemental dans le cadre d'un groupement de commandes coordonné par le Conseil Départemental de l'Aveyron Lot n°2 : collecte des eaux polluées en sel	Sans montant minimum Sans montant maximum	Accord-cadre à bons de commande	SAS CITEC ASSAINISSEMENT	34725	11/06/2019
Direction du Patrimoine et des Collèges	201919P012	Collecte et traitement des eaux polluées sur le patrimoine départemental dans le cadre d'un groupement de commandes coordonné par le Conseil Départemental de l'Aveyron Lot n°3 : collecte et retraitement des eaux polluées déshuileurs - séparateurs hydrocarbures – bacs à graisse	Sans montant minimum Sans montant maximum	Accord-cadre à bons de commande	SAS CITEC ASSAINISSEMENT	34725	11/06/2019
Direction du Patrimoine et des Collèges	201919P013	Travaux de désamiantage collègue Kervallon à Marcillac	28 380,00 € HT	Marché ordinaire	SARL PUECHOULTRES FILS	12160	21/05/2019

Direction	N° de marché	Objet	Montant en €	Forme	Titulaire	Code postal	Date de signature
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R046	RD 904 – PR 66+340 – Confortement d'un ouvrage de soutènement remarquable par croix de Saint André – commune de Sébazac Concours	90 950,00€ HT	Marché ordinaire	MTPD S.A.S.	81490	03/06/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	2019R19049	RD 911 – Réfection de la couche de roulement du PR 81.630 à 91.683 – Communes de Rieupeyroux, La Capelle Bleys et le Bas Ségala	578 906,60 €HT	Marché ordinaire	EUROVIA MIDI-PYRENEES	12031	03/06/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R048	RD 902 – Evénement exceptionnel –PR 42.250 au PR 42.750 – Commune REQUISTA	178 972,50 € HT	Marché ordinaire	SOTRAMECA	12200	06/06/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R051	RD 988 – Réfection de la couche de roulement du PR 43.528 à 46.756 – commune de Bozouls	234 246,40€ HT	Marché ordinaire	COLAS SUD-OUEST	12850	07/06/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R056	RD 840 – Renforcement de la chaussée et réfection de la couche de roulement du PR 44.685 à 46.158 – canton : Lot et Dourdou Commune : Livinhac le Haut	123 321,00 € HT	Marché ordinaire	SAS GREGORY	12700	11/06/2019
Direction des Systèmes d'Informations	201919I007	Suivi du Progiciel SOLATIS	Partie forfaitaire : 7 695 € HT par an Partie à bons de commande : sans mini – maxi : 30 000 € HT/an	Marché mixte Accord-cadre à bons de commande	CITYZEN	51000	26/06/2019
Direction des Systèmes d'Informations	201919I008	Suivi des logiciels FME, MAJIC et VEREMAP / VMAP	Partie forfaitaire : 2100 € HT par an Partie à bons de commande : sans mini – maxi : 20 000 € HT/an	Marché mixte Accord-cadre à bons de commande	VEREMES	66240	26/06/2019
Service de la Communication et de la Documentation	201919C016	Impression de supports de communication et du catalogue de l'exposition Joseph Vaylet	5835 € HT (sur la base d'un catalogue de 80 pages) Prix pour 8 pages supplémentaires dans le catalogue : 220 € HT	Marché ordinaire	BURLAT	12850	17/06/2019
Service de la Communication et de la Documentation	201919C017	Fourniture d'objets et de supports publicitaires pour 2019 – LOT 9 : Fourniture d'écharpes multi fonctions	5 400 € HT pour 10 000 écharpes multi fonctions	Marché ordinaire	VENDREDI 13	81502	18/06/2019
Service de la Communication et de la Documentation	201919C018	Conception des supports de communication du « Mois du film documentaire 2019 »	3600 € TTC	Marché ordinaire	DAVID FOURRE / CEDRIC CAILHOL	12330	17/06/2019
Service de la Communication et de la Documentation	201919C019	Fourniture d'objets et supports publicitaires pour 2019 – 18 lots LOT 18 : Fourniture de crayons à papier noir	2485 € TTC pour 5000 crayons	Marché ordinaire	PUBLICITE ROUERGUE	12850	01/07//2019

Direction	N° de marché	Objet	Montant en €	Forme	Titulaire	Code postal	Date de signature
Direction des Affaires Culturelles, de la Vie associative, du Patrimoine et des Musées – Service départemental d'archéologie	201919E003	Travaux de terrassement de nature archéologique à l'aide d'un tractopelle ou d'une pelle mécanique sur chenilles ou à roues de 15 tonnes et d'un camion, avec chauffeurs, sur la commune de St-Jean et St-Paul (les Touries – hameau du Vialaret) , lot unique	44 118 € TTC	Marché ordinaire	CATUSE T.P.	12000	11/06/2019
Direction du Patrimoine Départemental et des Collèges	201919P014	Réaménagement de l'entrée principale de la cité scolaire Jean-Jaurès - Commune de Saint Affrique	TF : 252 877,80 € HT TO : 46 243,60 € HT Total marchés : 299 181,40 € HT	Marché mixte Accord-cadre à bons de commande	COLAS SUD OUEST	12850	14/06/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R057	RD 59 – CEYRAC Opération de sécurité du PR 5+300 à PR 5+800 – Commune de GABRIAC	233 030,50 € HT	Marché ordinaire	EGTP	12500	25/06/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R058	Création d'une liaison Fontanges (RD 901) – Bel air (RD 840) – chaussées, abords	617 630 ,00 € HT	Marché ordinaire	EIFFAGE ROUTE SUD OUEST MIDI PYRENEES	12450	03/07/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R050	Petit matériel thermique pour espace vert – Fourniture de matériel neuf – fourniture de pièces détachées – entretien et réparation	Sans montant minimum Montant maximum 200 000 € HT	Accord-cadre à bons de commande	LAYRAC SARL	12000	25/06/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R065	Routes départementales – panneaux de signalisation du patrimoine culturel H30	Sans montant minimum Sans montant maximum	Accord-cadre à bons de commande	SIGNAUX GIROD / SIGNAUX GOROD CHELLE	39401	03/07/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R059	Réalisation de travaux courants de petits terrassements, de confortation, d'assainissement et de réparation de chaussée – 5 lots Lot n°1 : subdivision Nord : Secteur St Géniez d'Olt	Sans montant minimum Sans montant maximum	Accord-cadre à bons de commande	FOURNIER T.P.	12150	02/07/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R060	Réalisation de travaux courants de petits terrassements, de confortation, d'assainissement et de réparation de chaussée – 5 lots Lot n°2 : subdivision Nord : Secteur Mur de Barrez	Sans montant minimum Sans montant maximum	Accord-cadre à bons de commande	SAS Jean SOULENQ et Fils	12600	02/07/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R061	Réalisation de travaux courants de petits terrassements, de confortation, d'assainissement et de réparation de chaussée – 5 lots Lot n°3 : subdivision Nord : Secteur Laguiole	Sans montant minimum Sans montant maximum	Accord-cadre à bons de commande	SAS EGTP	12500	02/07/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R062	Réalisation de travaux courants de petits terrassements, de confortation, d'assainissement et de réparation de chaussée – 5 lots Lot n°4 : subdivision Ouest – Secteur Decazeville	Sans montant minimum Sans montant maximum	Accord-cadre à bons de commande	GREGORY	12700	03/07/2019

Direction	N° de marché	Objet	Montant en €	Forme	Titulaire	Code postal	Date de signature
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R063	Réalisation de travaux courants de petits terrassements, de confortation, d'assainissement et de réparation de chaussée – 5 lots Lot n°5 : subdivision Sud – Secteur Millau	Sans montant minimum Sans montant maximum	Accord-cadre à bons de commande	SAS SEVIGNE	12100	03/07/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R064	RD 911 – Rectification et calibrage de la chaussée du PR 22.300 au PR 25.100 – Virages de Rousseau – Commune de Saint-Léon	1 299 940,00 € HT	Marché ordinaire	SARL CONTE FILS	12130	01/07/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R047	RD n° 911 - Renforcement de la chaussée et réfection de la couche de roulement - P.R. 115.000 à 115.400. Canton de Villeneuve et Villefranchois - Commune de Martiel.	256 581,00 € HT	Marché ordinaire	EIFFAGE ROUTE OUEST MIDI PYRENEES	12450	25/06/2019
Service de la Communication et de la Documentation	201919C015	Fourniture d'objets et supports publicitaires pour 2019 – 18 lots LOT 15 : Fourniture de colonnes à air	1214,04 € HT pour 4 colonnes	Marché ordinaire	FULL ACE	33700	01/07//2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R052	Réalisation de travaux de débroussaillage sous les glissières de sécurité (4 lots) LOT 1 : SUBDIVISION CENTRE	Minimum annuel : 10 000 Maximum annuel : 40 000	Accord-cadre à bons de commande	PROGRES	12000	04/07/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R053	Réalisation de travaux de débroussaillage sous les glissières de sécurité (4 lots) LOT 2 : SUBDIVISION NORD	Minimum annuel : 15 000 Maximum annuel : 50 000	Accord-cadre à bons de commande	ID VERDE	12340	04/07/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R054	Réalisation de travaux de débroussaillage sous les glissières de sécurité (4 lots) LOT3 : SUBDIVISION OUEST	Minimum annuel : 10 000 Maximum annuel : 40 000	Accord-cadre à bons de commande	ID VERDE	12340	04/07/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R055	Réalisation de travaux de débroussaillage sous les glissières de sécurité (4 lots) LOT4 : SUBDIVISION SUD	Minimum annuel : 20 000 Maximum annuel : 60 000	Accord-cadre à bons de commande	AKKA FOREST	47160	04/07/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R066	RD 78 – Rectification et calibrage de la chaussée du PR 7+585 au PR8+600 –Vitrac en Viadène – Commune d'Argence en Aubrac	TF : 179 655 € HT TO : 50 167 € HT Total : 229 822 E HT	Accord-cadre à bons de commande	SAS EGTP	12500	12/07/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R068	Achat d'équipement de protection individuel dans le cadre d'un groupement de commandes coordonné par le Conseil départemental de l'Aveyron – 3 lots LOT 1 : Fourniture de vêtement de travail	Minimum : 15 000 € TTC / an Sans montant maximum / an	Accord-cadre à bons de commande	BERNARD PAGES	81000	23/07/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R069	Achat d'équipement de protection individuel dans le cadre d'un groupement de commandes coordonné par le Conseil départemental de l'Aveyron – 3 lots LOT 2 : Fourniture de chaussures et bottes de travail	Minimum : 15 000 € TTC / an Sans montant maximum / an	Accord-cadre à bons de commande	QUINCAILLERIE ANGLES	12033	23/07/2019

Direction	N° de marché	Objet	Montant en €	Forme	Titulaire	Code postal	Date de signature
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R070	Achat d'équipement de protection individuel dans le cadre d'un groupement de commandes coordonné par le Conseil départemental de l'Aveyron – 3 lots LOT 3 : Fourniture de divers EPI et articles annexes	Sans montant minimum / an Sans montant maximum / an	Accord-cadre à bons de commande	BERNARD PAGES	81000	23/07/2019
Direction des Ressources Humaines, Hygiène et Sécurité		Marché subséquent à l'accord-cadre concernant les formations pour le personnel du Pôle des Solidarités Départementales du Conseil départemental de l'Aveyron Lot 2 : Accompagnement social Formation « Techniques de négociations »	4560 € TTC	Marché subséquent	COMUND	93288	23/07/2019
Direction des Ressources Humaines, Hygiène et Sécurité		Marché subséquent à l'accord-cadre concernant les formations pour le personnel du Pôle des Solidarités Départementales du Conseil départemental de l'Aveyron Lot 1 : PAPH Formation « Maîtriser les obligations alimentaires »	6240 € TTC	Marché subséquent	COMUNDI	93288	22/07/2019
Direction des Ressources Humaines, Hygiène et Sécurité		Marché subséquent à l'accord-cadre concernant les formations pour le personnel du Pôle des Solidarités Départementales du Conseil départemental de l'Aveyron Lot 2 : Accompagnement social Formation « Rendre la parole autorisée aux femmes victimes de violences »	4800 € TTC	Marché subséquent	DALLOZ	75685	23/07/2019
Direction des Ressources Humaines, Hygiène et Sécurité		Marché subséquent à l'accord-cadre concernant les formations pour le personnel du Pôle des Solidarités Départementales du Conseil départemental de l'Aveyron Lot 5 : Service Affaires Administratives et Financières Formation « L'analyse des EPRD et ERRD en lien avec le CPOM »	3780 € TTC	Marché subséquent	ARJYL ASSISTANCE	42700	23/07/2019
Direction des Ressources Humaines, Hygiène et Sécurité		Marché subséquent à l'accord-cadre concernant les formations pour le personnel du Pôle des Solidarités Départementales du Conseil départemental de l'Aveyron Lot 3 : Enfance et Famille Formation « Agrément des assistants maternels en maison d'assistants maternels : procédures d'agrément, d'accompagnement et de contrôle »	6360 € TTC	Marché subséquent	DALLOZ	75685	23/07/2019

Direction	N° de marché	Objet	Montant en €	Forme	Titulaire	Code postal	Date de signature
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R071	Liaison Rodez-Causse Comtal entre la rocade de Saint Mayme et le Causse Comtal - Terrassements généraux – Section ST MAYME / SEBAZAC et giratoire sur RN 88– Communes d'Onet le Château, La Loubière, Sébazac Concourès et Montrozier	7 748 934 € HT + une partie à bon de commande Quantité minimum Pas de quantité maximum	Marché ordinaire et comportant une partie à bons de commande	BUESA FRERES SAS	34535	30/07/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R072	RD 245 – aménagement en traverse de CRUEJOULS du PR 6.500 à 7.200. Commune de PALMAS D'AVEYRON	203 795 € HT	Marché ordinaire	CONTE ET FILS SARL	12130	30/07/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R067	RD 809 –Aménagement d'un tourne à gauche et réfection de la couche de roulement du PR 37.250 au PR 37.925	369 775,00 € HT	Marché ordinaire	SAS SEVIGNE	12520	23/07/2019
Direction des Animations et des interventions territoriales et touristiques – Service Tourisme	201919D004	Conception et réalisation de supports de communication pour les offices de tourisme de l'Aveyron – <u>LOT 1</u> : Expertise, diagnostic de l'office de tourisme, conception des supports de communication	Sans montant minimum Maximum : 50 000 € HT	Accord-cadre à bons de commande	PIMENT VERT	31400	29/08/2019
Direction des Animations et des interventions territoriales et touristiques – Service Tourisme	201919D005	Conception et réalisation de supports de communication pour les offices de tourisme de l'Aveyron – <u>LOT 2</u> : Fabrication des supports de communication – Livraison et pose des supports de communication	Sans montant minimum Maximum : 150 000 € HT	Accord-cadre à bons de commande	BURLAT	12850	29/08/2019
Direction des Ressources Humaines, Hygiène et Sécurité		Marché subséquent à l'accord-cadre concernant les formations pour le personnel du Pôle des Solidarités Départementales du Conseil départemental de l'Aveyron Lot 2 : Accompagnement social Formation « Action conduite du changement »	12816 € TTC	Marché subséquent	COMUNDI	93288	25/07/2019
Direction Générale des Services	201919G002	Prestations de réservation, d'émission et de livraison de titres de transports aériens et ferroviaires pour les élus et les agents du CD12	Pas de montant minimum Montant maximum : 80 000 € HT / an	Accord-cadre à bons de commande	VOYAGES RUBAN BLEU	12000	19/08/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R078	RD 992 et 41 –réfection de la couche de roulement – RD 922 : PR 0.340 à 2.900 et RD 41 : 23.030 à 23.480 –communes de Millau et de Creissels	241 245, 00 € HT	Marché ordinaire	SEVIGNE SAS	12520	30/07/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R077	RD 809 -Réfection de la chaussée et aménagement du carrefour avec la RD 888 : PR 11.736 à 13.326 – Commune de Séverac d'Aveyron	219 541,50 € HT	Marché ordinaire	COLAS SUD-OUEST	12850	30/07/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R076	RD 920 – Aménagement d'un mini giratoire au carrefour des RD 920 : avenue d'Estaing et RD 921 : Bd de Guizard – Commune d'ESPALION	405 865,66 € HT	Marché ordinaire	COLAS SUD-OUEST	12850	30/07/2019

Direction	N° de marché	Objet	Montant en €	Forme	Titulaire	Code postal	Date de signature
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R073	RD 508 / 42 – RD 508 : Aménagement du PR 0.550 à 1.230 et RD 42 : Aménagement et rectification du PR 15.150 à 16.000 et du PR 16.400 à 17.550 – Communes de FLAGNAC, SAINT PARTHEM et GRAND VABRE Lot n° 1 : Désamiantage	6 900,00 € HT	Marché ordinaire	EURL POIZOT Ludovic	15500	19/08/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R074	RD 508 / 42 – RD 508 : Aménagement du PR 0.550 à 1.230 et RD 42 : Aménagement et rectification du PR 15.150 à 16.000 et du PR 16.400 à 17.550 – Communes de FLAGNAC, SAINT PARTHEM et GRAND VABRE Lot n° 2 : Terrassements, assainissement et ouvrage	999 142,50 € HT	Marché ordinaire	ROUQUETTE TP	12110	19/08/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R075	RD 508 / 42 – RD 508 : Aménagement du PR 0.550 à 1.230 et RD 42 : Aménagement et rectification du PR 15.150 à 16.000 et du PR 16.400 à 17.550 – Communes de FLAGNAC, SAINT PARTHEM et GRAND VABRE Lot n° 3 : Chaussée	219 945,00 € HT	Marché ordinaire	GREGORY SAS	12700	19/08/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R093	RD 840 – Renforcement de la chaussée et réfection de la couche de roulement du PR 10.550 à 11.990 – Commune de SALLES LA SOURCE	122 503,40 € HT	Marché ordinaire	COLAS SUD-OUEST	12850	23/08/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R097	Fourniture de bouteilles de gaz au Parc Départemental	Pas de minimum Maxi : 25 000 € HT	Accord-cadre à bons de commande	SARL LIVROGAZ COMBUSTIBLES	12000	08/08/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R098	RD 904-46 Opération de sécurité au carrefour des RD 904 et 46 - RD 46 du PR 4+550 au PR 4+752 ; - RD 904 zones d'emprunts du PR 42+800 au PR 43+000 et du PR 43+380 au PR 44+550 - Communes de CAMPUAC et VILLECOMTAL	109 175,00 € HT	Marché ordinaire	SAS Jean SOULENQ et Fils	12600	12/08/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R094	RD - Surveillance des ponts et soutènements – Visites et contrôles subaquatiques	Sans montant minimum Sans montant maximum	Accord-cadre à bons de commande	CTSM SAS	69002	20/08/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R095	RD 999 – Suppression du PN54 et mise en sécurité aux abords du PN55 du PR 46.780 à 47.121 – Commune de SAINT ROME DE CERNON	354 000,00 € HT	Marché ordinaire	SAS SEVIGNE	12520	12/08/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R096	RD 995 – Renforcement de la chaussée et réfection de la couche de roulement du PR 0.1259 à 1.582 – Commune de SEVERAC D'AVEYRON	119 975,00 € HT	Marché ordinaire	SAS SEVIGNE	12520	12/08/2019

Direction	N° de marché	Objet	Montant en €	Forme	Titulaire	Code postal	Date de signature
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R099	Travaux de dévégétalisation des murs de soutènement et des ponts sur les RD de la subdivision Sud	Sans montant minimum Sans montant maximum	Accord-cadre à bons de commande	SAS VERTICAL SECURITE	12100	20/08/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R100	RD 55 – Mise en sécurité de 2 sections étroites du PR 1.560 à 2.338 et du PR 3.638 à 4.331 – Commune de NANT	244 086,75 € HT	Marché ordinaire	GDTP SAS	12400	12/08/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R101	Réalisation de drains subhorizontaux	Sans montant minimum Sans montant maximum	Accord-cadre à bons de commande	MTPS SAS	81490	12/08/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R102	RD 100 – PR 11+400 – Confortement par paroi anti érosion et par paroi clouée pré-fondée – Canton de LOT ET TRUYERE – Commune de SEBRAZAC	94 386,00 € HT	Marché ordinaire	MTPS SAS	81490	12/08/2019
Pôle des Solidarités Départementales	201919S003	Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles	21 600,00 € HT / an	Marché ordinaire	CENTRE FARE	34000	10/09/2019
Pôle des Solidarités Départementales	201919S002	Fourniture et livraison de jeux et jouets pour les missions d'Aide Sociale à l'Enfance et de PMI du Conseil Départemental de l'Aveyron	Sans montant minimum Montant maximum : 5 000 € HT / an	Accord-cadre à bons de commande	BERROUX JEUX EDUCATIFS	94380	09/08/2019
Direction du Patrimoine Départemental et des Collèges	201919P015	Construction d'un préau au collège public à BARAQUEVILLE	101 240,50 € HT	Marché ordinaire	EURL BERTRAND / MED BESOMBES	12100	09/08/2019
Service Communication	201919C020	Prestations de réalisations vidéo pour assurer la valorisation de l'Aveyron et du Conseil départemental	Sans montant minimum Montant maximum : 20 000 € HT / an	Accord-cadre à bons de commande	EMAPRO	12330	27/08/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R104	RD 922 – Renforcement de la chaussée et réfection de la couche de roulement du PR 56.260 à 58.803 – commune : Causse et Diège	141 410,00 € HT	Marché ordinaire	GREGORY	12700	10/09/2019

II – AVENANTS

Direction	N° de marché	Objet du marché	Objet de l'avenant et montant en €	Titulaire	Date de signature
Service Communication	201919C003	Fourniture d'objets et de supports publicitaires pour 2019 – LOT 1 : Fourniture de tee-shirts couleur bleu marine	Avenant n° 1 : Création d'un prix supplémentaire Les quantités (minimum et maximum) restent inchangées	PROIETTI	22/05/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201717R074	RD 920 – Déviation Ouest d'Espalion – Aménagement paysagers / Plantation – communes de Bessuejols et Espalion	Avenant n°1 : création de prix supplémentaires	PAYSAGE CONCEPT	22/05/2019
Direction des Ressources Humaines, Hygiène et Sécurité	201717H022	Plateaux repas à livrer dans les locaux du Conseil départemental de l'Aveyron	Avenant n° 1 : Augmentation du montant maximum du marché Montant initial : 10 000 € HT / an Nouveau montant : 11 000 € HT / an	ID REPAS TRAITEUR	17/05/2019
Direction du Patrimoine et des Collèges	201717P029	Réhabilitation du Parc Départemental de Bel Air à Rodez Lot n°1 : désamiantage	Avenant n°1 : Réalisation de prestations supplémentaires Nouveau montant du marché : 69 795,40 € HT Nouveau montant TO1: 21 163,80 € HT	PUECHOULTRES FILS	7/06/2019
Direction du Patrimoine et des Collèges	201717P038	Réhabilitation du Parc Départemental de Bel Air à Rodez Lot n°10 : Plâtrerie-isolation	Avenant n°1 : Réalisation de prestations supplémentaires Nouveau montant du marché : 120 934,67 € HT Nouveau montant TF : 85 236,05 € HT	Sarl Francis LOUBIERE	05/06/2019
Direction du Patrimoine et des Collèges	201719P030	Réhabilitation du Parc Départemental de Bel Air à Rodez Lot n°2 : Terrassement -VRD	Avenant n°2 : Réalisation de prestations supplémentaires Nouveau montant TF : 411 706 € HT Nouveau montant marché : 459 326,00 € HT	COSTES TPA SARL	7/06/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201818R083	RD 543 – Opération de sécurité – PR 0.000 au PR 1.180 – Commune LUC LA PRIMAUBE	Avenant n°2 : prolongation du délai d'exécution Le montant du marché reste inchangé.	SCTP SARL	4/06/2019
Direction du Patrimoine et des Collèges	201717P043	Réhabilitation du Parc Départemental de Bel Air à Rodez Lot n°16 : Mise aux normes du monte-charge	Avenant n°1 : Prestations supplémentaires Le montant du marché est augmenté de 1.790 € H.T. Nouveau montant du marché : 17 055,90 € HT soit 20 467,08 € TTC.	AUVERGNE ASCENSEURS SARL	07/06/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201818R181	Réalisation de clôtures tout le Département de l'Aveyron pour l'ensemble des Services Départementaux Lot n°1 : zone Nord	Avenant n°1 : création de prix supplémentaires Le montant du marché reste inchangé.	ALARY ET FILS	25/06/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201818R182	Réalisation de clôtures tout le Département de l'Aveyron pour l'ensemble des Services Départementaux Lot n°2 : zone centre	Avenant n°1 : création de prix supplémentaires Le montant du marché reste inchangé.	ALARY ET FILS	25/06/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201818R183	Réalisation de clôtures tout le Département de l'Aveyron pour l'ensemble des Services Départementaux Lot n°3 : zone Ouest	Avenant n°1 : création de prix supplémentaires Le montant du marché reste inchangé.	ALARY ET FILS	25/06/2019

Direction des Routes et Grands Travaux	201818R184	Réalisation de clôtures tout le Département de l'Aveyron pour l'ensemble des Services Départementaux Lot n°4 : zone Sud	Avenant n°1 : création de prix supplémentaires Le montant du marché reste inchangé.	ALARY ET FILS	25/06/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	17-R-038	Réalisation de travaux courants de maçonnerie Lot n°4 : subdivision Nord	Avenant n°1 : modification des modalités de règlement	CONSTANS – JUERY	03/07/2019
Direction Générale	201818G004	Audit organisationnel de l'administration départementale	Avenant n° 1 : prolongation du délai plafond d'exécution du marché	PUBLIC DG	12/03/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201818R128	RD 1 – 5 -26 : aménagement du carrefour giratoire de Bel-Air Lanuejols – communes : Lanuejols, Vaureilles et Privezac	Avenant n°1 : bordereau de prix supplémentaires Le montant du marché reste inchangé.	EIFFAGE ROUTE SUD-OUEST MIDI-PYRENEES	02/07/2019
Direction du Patrimoine et des Collèges	201717P026	Exploitation, maintenance et réparations des installations techniques dans le cadre du groupement de commandes coordonné par le Conseil Départemental de l'Aveyron – 4 lots Lot n°2 : alarmes (intrusion et incendie), télésurveillance et gardiennage, contrôle d'accès ;	Avenant n°6 : Ajout d'installations et de prix supplémentaires au bordereau des prix unitaires. Le montant du marché reste inchangé.	SARL CMS	03/07/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	16-R-224	Patrimoine départemental – travaux de renforcement des chaussées	Avenant n°2 : création de quatre prix supplémentaires Le montant du marché reste inchangé.	COLAS SUD-OUEST	11/07/2019
Service Communication	201919C016	Impression de supports de communication et du catalogue de l'exposition Joseph Vaylet	Avenant n° 1 : Augmentation du montant du marché Nouveau montant : 7 278.45 € TTC	BURLAT	28/06/2019
Service Communication	201919C006	Fourniture d'objets et de supports publicitaires pour 2019 – LOT 11 : Fourniture de rubalise	Avenant n° 1 : Augmentation du montant du marché Montant initial : 3 045.60 € TTC Nouveau montant : 3 167.42 € TTC	SIPP	03/07/2019
Service Communication	201919C011	Fourniture d'objets et de supports publicitaires pour 2019 – LOT 13 : Fourniture de poches kraft	Avenant n° 1 : Augmentation du montant du marché Montant initial : 2 280 € TTC Nouveau montant : 3 511.20 € TTC	EMBALLAGES 12	03/07/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	17-R-038	Réalisation de travaux courants de maçonnerie Lot n°4 : Subdivision Nord	Avenant n°1 : modification des modalités de règlement Le montant du marché reste inchangé.	CONSTANS –JUERY	02/07/2019
Direction des Routes et Grands Travaux - Transports	17T003	Exécution de services de transports adaptés créés à l'intention d'élèves aveyronnais, gravement handicapés ou scolarisés en Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire au moyen de véhicules de cinq places ou neuf places ou de véhicule aménagé pour fauteuil – 12 lots Lot n°1 - Espalion	Avenant n° 2 : modification de la formule de révision de la rémunération : suppression de certains indices (article 18 du cahier des clauses administratives particulières) Les montants minimum et maximum sont inchangés.	Transports Adapté du Rouergue	04/07/2019
Direction des Routes et Grands Travaux - Transports	17T004	Exécution de services de transports adaptés créés à l'intention d'élèves aveyronnais, gravement handicapés ou scolarisés en Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire au moyen de véhicules de cinq places ou neuf places ou de véhicule aménagé pour fauteuil – 12 lots Lot n°2 – Rodez – Onet le Château	Avenant n° 2 : modification de la formule de révision de la rémunération : suppression de certains indices (article 18 du cahier des clauses administratives particulières) Les montants minimum et maximum sont inchangés.	Transports Adapté du Rouergue	04/07/2019

Direction des Routes et Grands Travaux - Transports	17T005	Exécution de services de transports adaptés créés à l'intention d'élèves aveyronnais, gravement handicapés ou scolarisés en Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire au moyen de véhicules de cinq places ou neuf places ou de véhicule aménagé pour fauteuil – 12 lots Lot n°3 - Decazeville – Cransac – Capdenac – Figeac	Avenant n° 2 : modification de la formule de révision de la rémunération : suppression de certains indices (article 18 du cahier des clauses administratives particulières) Les montants minimum et maximum sont inchangés.	Transports Adapté du Rouergue	04/07/2019
Direction des Routes et Grands Travaux - Transports	17T006	Exécution de services de transports adaptés créés à l'intention d'élèves aveyronnais, gravement handicapés ou scolarisés en Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire au moyen de véhicules de cinq places ou neuf places ou de véhicule aménagé pour fauteuil – 12 lots Lot n°4 – Millau	Avenant n° 1 : modification de la formule de révision de la rémunération : suppression de certains indices (article 18 du cahier des clauses administratives particulières) Les montants minimum et maximum sont inchangés.	Autonomia	04/07/2019
Direction des Routes et Grands Travaux - Transports	17T007	Exécution de services de transports adaptés créés à l'intention d'élèves aveyronnais, gravement handicapés ou scolarisés en Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire au moyen de véhicules de cinq places ou neuf places ou de véhicule aménagé pour fauteuil – 12 lots Lot n°5 - Baraqueville	Avenant n° 2 : modification de la formule de révision de la rémunération : suppression de certains indices (article 18 du cahier des clauses administratives particulières) Les montants minimum et maximum sont inchangés.	Transports Adaptés du Rouergue	04/07/2019
Direction des Routes et Grands Travaux - Transports	17T008	Exécution de services de transports adaptés créés à l'intention d'élèves aveyronnais, gravement handicapés ou scolarisés en Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire au moyen de véhicules de cinq places ou neuf places ou de véhicule aménagé pour fauteuil – 12 lots Lot n°6 –Saint Affrique	Avenant n° 1 : modification de la formule de révision de la rémunération : suppression de certains indices (article 18 du cahier des clauses administratives particulières) Les montants minimum et maximum sont inchangés.	Autonomia	04/07/2019
Direction des Routes et Grands Travaux - Transports	17T009	Exécution de services de transports adaptés créés à l'intention d'élèves aveyronnais, gravement handicapés ou scolarisés en Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire au moyen de véhicules de cinq places ou neuf places ou de véhicule aménagé pour fauteuil – 12 lots Lot n°7 – Villefranche de Rouergue	Avenant n° 2 : modification de la formule de révision de la rémunération : suppression de certains indices (article 18 du cahier des clauses administratives particulières) Les montants minimum et maximum sont inchangés.	Transports Adaptés du Rouergue	04/07/2019
Direction des Routes et Grands Travaux - Transports	17T010	Exécution de services de transports adaptés créés à l'intention d'élèves aveyronnais, gravement handicapés ou scolarisés en Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire au moyen de véhicules de cinq places ou neuf places ou de véhicule aménagé pour fauteuil – 12 lots Lot n°8 - Réquista	Avenant n° 1 : modification de la formule de révision de la rémunération : suppression de certains indices (article 18 du cahier des clauses administratives particulières) Les montants minimum et maximum sont inchangés.	Autonomia	04/07/2019
Direction des Routes et Grands Travaux - Transports	17T011	Exécution de services de transports adaptés créés à l'intention d'élèves aveyronnais, gravement handicapés ou scolarisés en Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire au moyen de véhicules de cinq places ou neuf places ou de véhicule aménagé pour fauteuil – 12 lots Lot n°9 – St Géniez d'Olt	Avenant n° 1 : modification de la formule de révision de la rémunération : suppression de certains indices (article 18 du cahier des clauses administratives particulières) Les montants minimum et maximum sont inchangés.	Autonomia	04/07/2019

Direction des Routes et Grands Travaux - Transports	17T012	Exécution de services de transports adaptés créés à l'intention d'élèves aveyronnais, gravement handicapés ou scolarisés en Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire au moyen de véhicules de cinq places ou neuf places ou de véhicule aménagé pour fauteuil – 12 lots Lot n°10 – Pont de Salars	Avenant n° 1 : modification de la formule de révision de la rémunération : suppression de certains indices (article 18 du cahier des clauses administratives particulières) Les montants minimum et maximum sont inchangés.	Autonomia	04/07/2019
Direction des Routes et Grands Travaux - Transports	17T013	Exécution de services de transports adaptés créés à l'intention d'élèves aveyronnais, gravement handicapés ou scolarisés en Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire au moyen de véhicules de cinq places ou neuf places ou de véhicule aménagé pour fauteuil – 12 lots Lot n°11 - Marcillac	Avenant n° 1 : modification de la formule de révision de la rémunération : suppression de certains indices (article 18 du cahier des clauses administratives particulières) Les montants minimum et maximum sont inchangés.	Autonomia	04/07/2019
Direction des Routes et Grands Travaux - Transports	17T014	Exécution de services de transports adaptés créés à l'intention d'élèves aveyronnais, gravement handicapés ou scolarisés en Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire au moyen de véhicules de cinq places ou neuf places ou de véhicule aménagé pour fauteuil – 12 lots Lot n°12- Aurillac	Avenant n° 1 : modification de la formule de révision de la rémunération : suppression de certains indices (article 18 du cahier des clauses administratives particulières) Les montants minimum et maximum sont inchangés.	Autonomia	04/07/2019
Pole des Solidarités Départementales	201818S005	Prestation de réservation, d'émission et de livraison de titres de transport ferroviaires pour les bénéficiaires de l'aide sociale du Conseil départemental de l'Aveyron	Avenant n° 1 : Précision technique dans le cadre de l'exécution du marché	VOYAGES 31 VERDIE BUSINESS	02/07/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201717R037	Réalisation de travaux courants de maçonnerie Lot n°3 : subdivision Sud – Secteur de ST SERNIN SUR RANCE	Avenant n°2 : création de prix supplémentaires Les montants minimum et maximum sont inchangés.	CONSTANS – JUERY	30/07/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R020	RD 87 – aménagement et rectification du PR 44.550 au PR 45.320 – commune Auzits Lot n°2 : Terrassement, assainissement, chaussée	Avenant n°1 : bordereau de prix supplémentaire Le montant du marché reste inchangé.	SOTRAMECA	29/07/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R004	RD 27 et 904 – Renforcement de la chaussée et réfection de la couche de roulement - RD 27 du 15.263 à 24.713 et RD 904 du PR 61.700 à 67.395. Cantons de CAUSSE COMTAL et VALLON	Avenant n°1 : bordereau de prix supplémentaire Le montant du marché reste inchangé.	CONTE ET FILS	19/08/2019
Direction du Patrimoine et des Collèges	201717P016	Travaux d'entretien et grosses réparations dans le cadre d'un groupement de commandes coordonné par le CD12 – Lot n° 1 : Travaux de peinture	Avenant n°1 : bordereau de prix supplémentaire Le montant du marché reste inchangé.	SAS GASTON Père et Fils	06/08/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R009	RD 888 – Réfection de la chaussée et aménagement des abords du PR 2.000 à 3.175 – Commune de SEVERAC D'AVEYRON	Avenant n°1 : bordereau de prix supplémentaire Le montant du marché reste inchangé.	SEVIGNE	12/08/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	16-R-230	RD 920 – Déviation ouest d'ESPALION – Chaussées – Communes de BESSUEJOULS et ESPALION	Avenant n°1 : bordereau de prix supplémentaire Le montant du marché reste inchangé.	EUROVIA / EIFFAGE	09/08/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201818R086	Liaison RODEZ CAUSSE COMTAL – Terrassements généraux : Section Sébazac Causse Comtal et remblais d'Ortholès – Communes d'ONET LE CHATEAU, LA LOUBIERE, SEBAZAC CONCOURS et MONTROZIER	Décision de prolongation du délai d'exécution : Le délai d'exécution de la tranche ferme est prolongé de 2,5 mois. Nouveau délai de la TF : 11,5 mois.	SEVIGNE / SCTP	09/08/2019

Direction des Routes et Grands Travaux	201919R008	Assistance à maîtrise d'ouvrage – Réalisation d'études géotechniques pour des opérations courantes	Avenant n°1 : bordereau de prix supplémentaire Le montant du marché est inchangé.	SAGE	12/08/2019
Direction des Routes et Grands Travaux	201919R072	RD 245 – aménagement en traverse de CRUEJOULS du PR 6.500 à 7.200. Commune de PALMAS D'AVEYRON	Avenant n°1 : compléments apportés à l'article 3.5 « variation des prix » du CCAP	CONTE ET FILS SARL / CONTE TP	12/09/2019
Direction des Systèmes d'Informations	201818I006	Maintenance, assistance et prestations diverses concernant les équipements informatiques du Conseil Départemental	Avenant n° 2 : Ajouts d'articles complémentaires dans le document contractuel intitulé « Conditions de maintenance, assistance et prestations diverses concernant les équipements informatiques du Conseil départemental » (ajouts liés au R.G.P.D)	INFORSUD DIFFUSION	15/03/2019
Direction des Systèmes d'Information	201818I008	Suivi du site Internet Inforoute	Avenant de transfert n° 1 : Transfert de la société LOGIPRO.COM à la société INFOROUTE	INFOROUTE	02/07/2019
Direction des Systèmes d'Information	201818I007	Réalisation, hébergement et maintenance d'un nouveau site internet www.laveyronrecrute.com et réalisation d'une application on line globale pour la gestion de l'e-recrutement territorial	Avenant n° 1 : Prolongation de la durée de validité de la phase 2 prévue au CCTP	LAETIS	10/06/2019

EXTRAIT

du Procès-Verbal des délibérations du Conseil Départemental

Accusé de réception en Préfecture
012-221200017-20191025-36166-DE-1-1
Reçu le 30/10/19

Le Conseil Départemental régulièrement convoqué, s'est réuni le 25 octobre 2019 à 10h00 à l'Hôtel du Département.

41 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Madame Sylvie AYOT à Monsieur Jean-François GALLIARD, Madame Magali BESSAOU à Monsieur Jean-Luc CALMELLY, Monsieur Sébastien DAVID à Monsieur Christophe LABORIE, Monsieur Camille GALIBERT à Madame Danièle VERGONNIER, Madame Emilie GRAL à Madame Annie BEL.

Président de séance : Monsieur Jean-François GALLIARD
Secrétaire de séance : André AT
Rapporteur : Monsieur Jean-François GALLIARD

4 - Bilan d'activité 2018 des crédits d'équipements départementaux, de l'activité et du financement des organismes départementaux

Commission de l'administration générale, des ressources humaines et des moyens logistiques

CONSIDERANT que les rapports présentés lors de la réunion du Conseil départemental du 25 octobre 2019 ont été adressés aux élus le 11 octobre 2019 ;

VU l'article L.3121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT qu'il a été pris acte de ce Bilan d'activité lors de la Commission de l'Administration Générale, des Ressources Humaines et des Moyens Logistiques qui s'est réunie le 18 octobre 2019 ;

PREND ACTE de la communication du Bilan d'Activité 2018 des crédits d'équipements départementaux, de l'activité et du financement des organismes départementaux.

Le Président du Conseil Départemental

Jean-François GALLIARD

Le Conseil départemental de l'Aveyron

au quotidien à vos côtés et fier d'intervenir dans la vie
des aveyronnais à chacune des étapes de leur existence



RAPPORT D'ACTIVITE des services

2018



aveyron.fr





éditorial

— Agir pour nos territoires —

Solidarités en faveur des aveyronnais

Solidarités en faveur des territoires

Grands travaux, routes et patrimoine

— Moyens généraux —

Syndicats mixtes



Une politique territoriale

L'année 2018 aura, une fois encore-et c'est heureux-apporté son lot de travail et de réflexions aussi bien aux élus qu'aux agents du département.

La mise en route du programme Agir pour nos territoires, en 2017, a ainsi été largement poursuivie durant l'année dernière à travers l'exploration de nouvelles pistes. Des pistes destinées à toujours mieux positionner l'Aveyron en termes d'attractivité bien comprise. A l'heure, en effet, où la notion de fracture territoriale est à l'origine de soubresauts importants dans notre pays, nous nous devons, plus que jamais, de proposer un territoire homogène et traité équitablement dans ses aspirations.

La mise en place du job dating, par exemple, réunissant des chefs d'entreprises, des représentants de collectivités ou d'institutions a été un succès. Notre incursion parisienne nous a permis de mieux faire

connaître nos offres d'emplois dans le département, et les retours sont encourageants. La méthode est donc bonne, et nous poursuivons.

Un mot encore sur la politique que nous menons en direction des médecins. Après les généralistes, ce sont les spécialistes qui sont l'objet de toutes nos attentions, sur le même principe. Etant bien entendu que le travail sur les médecins généralistes continue. Tout ce travail de fond, destiné à garantir un avenir aux aveyronnaises et aux aveyronnais, n'occulte évidemment en rien l'exercice au quotidien qui consiste en une gestion rigoureuse, autorisant ensuite une réelle politique d'investissement.

Jean-François Galliard
Président du Conseil départemental de L'Aveyron

SOMMAIRE

Agir pour nos territoires

- 5** Carte des cantons et interco
- 6** L'exécutif départemental 2018
- 7** Le trombinoscope
- 8** Ça s'est passé en 2018

Solidarités en faveur des aveyronnais

- 10** Emploi Insertion
- 11** PAH
- 13** Enfance et Famille
- 14** MDPH
- 15** Action sociale de proximité
- 16** Protection des majeurs vulnérables

Solidarités en faveur des territoires

- 18** Les actions culturelles
- 20** Actions éducation artistique
- 21** Patrimoine
- 22** Musées
- 23** Médiathèque départementale
- 24** Archives
- 25** Archéologie
- 26** Aveyron culture
- 27** CRDA
- 28** Enseignement supérieur
- 29** Les collégiens
- 30** Sport
- 31** Coopération Internationale
- 32** Environnement
- 33** Politique de l'eau
- 34** Politique en matière de déchets
- 35** Moustique tigre
- 36** Agriculture
- 37-45** Animation et interventions territoriales et touristiques
- 46** AAA
- 47** ADIL
- 48** SDIS
- 50** SDUSN

Grands travaux, routes et patrimoine

- 52** Domaine public routier
- 53** Modernisation du réseau routier
- 54** Gestion des ouvrages d'art
- 55** Sauvegarde des chaussées
- 56** Viabilisation du réseau routier
- 57** Parc départemental
- 58** Patrimoine départemental
- 60** Collèges publics et privés

Moyens généraux

- 64** Budget 2018
- 67** Dette garantie
- 68** Dette départementale
- 69** Politique de gestion du personnel
- 70** Politique hygiène et sécurité
- 71** Service social du personnel
- 72** Politique de formation
- 73** Système d'information
- 74** Affaires juridiques
- 75** Secrétariat de l'Assemblée et des Commissions
- 76** La communication
- 77** Aveyron ingénierie

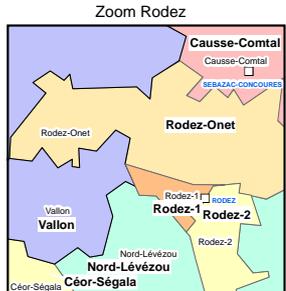
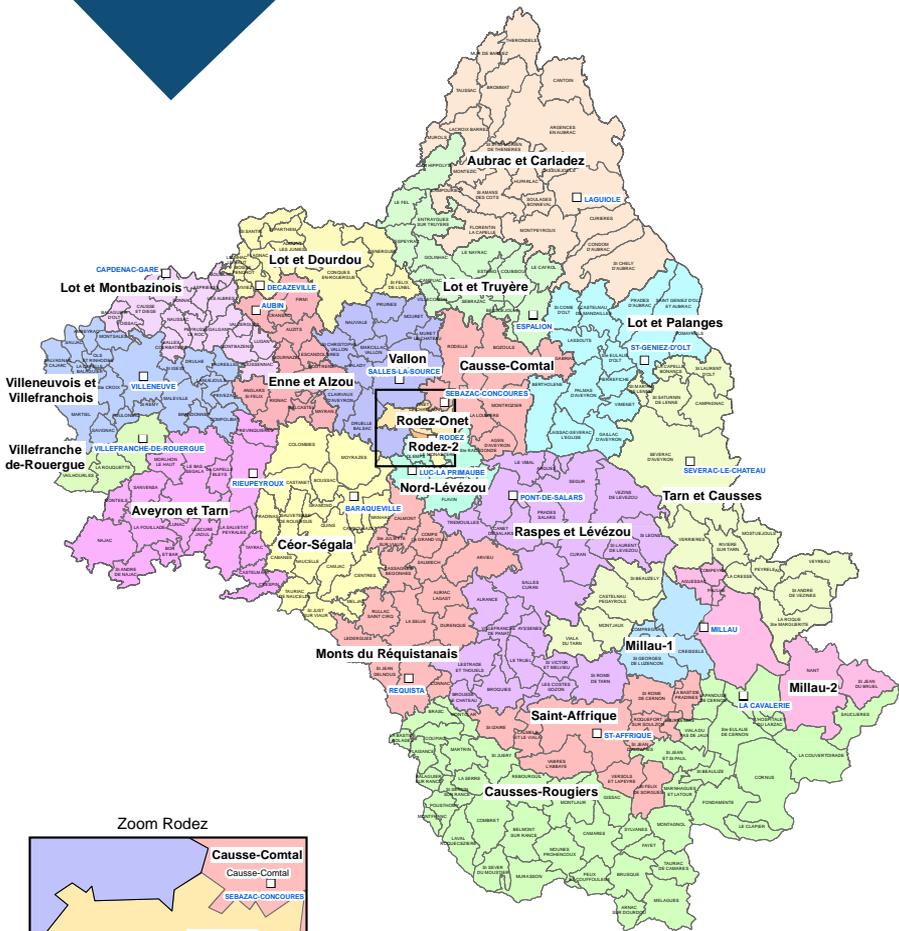
Syndicats mixtes

- 79** Jean-Henri Fabre
- 80** A75
- 81** Séverac Carrefour Aveyron
- 82** Aéroport Rodez-Aveyron
- 83** Aérodrome Milau-Larzac
- 84** PNR Aubrac
- 85** PNR Grands Causses



Agir pour
nos territoires

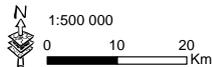
Cantons



ECHELLE : 1:480 000



60





L'exécutif départemental 2018

Jean-François GALLIARD
Président du Conseil départemental



André AT
1^{er} Vice-président



Simone ANGLADE
2^{ème} Vice-présidente



Christian TIEULIE
3^{ème} Vice-président



Danièle VERGONNIER
4^{ème} Vice-présidente



Jean-Claude ANGLARS
5^{ème} Vice-président



Bernard SAULES
6^{ème} Vice-président



Gisèle RIGAL
7^{ème} Vice-présidente



Magali BESSAOU
8^{ème} Vice-présidente



Annie CAZARD
9^{ème} Vice-présidente



Annie BEL
10^{ème} Vice-présidente



Vincent ALAZARD
11^{ème} Vice-président



Jean-Philippe SADOUL
12^{ème} Vice-président



Christophe LABORIE
13^{ème} Vice-président

Conseil départemental de l'Aveyron 2018



PRÉSIDENT
JEAN-FRANÇOIS GALLIARD

<p>AUBRAC ET CARLADEZ</p> <p>Vincent ALAZARD Annie CAZARD</p>  	<p>AVEYRON ET TARN</p> <p>André AT Brigitte MAZARS</p>  	<p>CAUSSE-COMTAL</p> <p>Magali BESSAOU Jean-Luc CALMELLY</p>  	<p>CAUSSES-ROUGIERS</p> <p>Annie BEL Christophe LABORIE</p>  	<p>CÉOR ET SÉGALA</p> <p>Anne BLANC Jean-Marie PIALAT</p>  	
<p>ENNE ET ALZOU</p> <p>Hélian CABROLIER Graziella PIERINI</p>  	<p>LOT ET DOURDOU</p> <p>Michèle BUESSINGER Christian TIEULIE</p>  	<p>LOT ET MONTBAZINOIS</p> <p>Bertrand CAVALERIE Cathy MOULY</p>  	<p>LOT ET PALANGES</p> <p>Jean-Claude LUCHE Christine PRESNE</p>  	<p>LOT ET TRUYÈRE</p> <p>Simone ANGLADE Jean-Claude ANGLARS</p>  	<p>MILLAU 1</p> <p>Corinne COMPAN Jean-Dominique GONZALES</p>  
<p>MILLAU 2</p> <p>Sylvie AYOT Jean-François GALLIARD</p>  	<p>MONTS DU RÉQUISTANAIS</p> <p>Régis CAILHOL Karine ESCORBIAC</p>  	<p>NORD LÉVÉZOU</p> <p>Dominique GOMBERT Jean-Philippe SADDUL</p>  	<p>RASPES ET LÉVÉZOU</p> <p>Alain MARC Christel SIGAUD-LAURY</p>  	<p>RODEZ 1</p> <p>Arnaud COMBET Sarah VIDAL</p>  	<p>RODEZ 2</p> <p>Evelyne FRAYSSINET Bernard SAULES</p>  
<p>RODEZ-ONET</p> <p>Valérie ABADIE-ROQUES Jean-Philippe ABINAL</p>  	<p>SAINT-AFFRIQUE</p> <p>Sébastien DAVID Emilie GRAL</p>  	<p>TARN ET CAUSSES</p> <p>Camille GALIBERT Danièle VERGONNIER</p>  	<p>VALLON</p> <p>Anne GABEN-TOUTANT Stéphane MAZARS</p>  	<p>VILLEFRANCHE DE ROUERGUE</p> <p>Stéphanie BAYOL Eric CANTOURNET</p>  	<p>VILLENEUVOIS ET VILLEFRANCHOIS</p> <p>Jean-Pierre MASBOU Gisèle REGAL</p>  

Ça s'est passé en 2018...

en mars



en février



en octobre



en avril



en novembre



en été



en mai



en décembre



Solidarités
en faveur
des aveyronnais



Emploi insertion

Le Département accompagne les personnes en situation d'exclusion sociale ou professionnelle pour leur permettre de retrouver un emploi ou de favoriser leur insertion sociale. Les services de la Direction Emploi Insertion animent et coordonnent la politique d'insertion envers les Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, et plus largement des publics en situation précaire (jeunes en difficultés, Gens du Voyage, difficultés liées au logement ...) au regard des orientations et dispositifs définis dans des documents directeurs :

- le Programme Départemental d'Insertion,
- le Pacte Territorial pour l'Insertion,
- le Plan Départemental d'Action pour le Logement, et l'Hébergement des Personnes Défavorisées,
- le Schéma Départemental des Gens du Voyage.

✓ Principaux chiffres clés :

- 3 904 foyers bénéficiaires du RSA
- 23 240 622 € pour le paiement de l'allocation RSA
- 2 722 834 € au titre des politiques d'insertion

✓ Actions mises en place en 2018 :

- partenariat avec 40 structures de l'insertion sociale ou professionnelle pour l'accompagnement de 1 500 bénéficiaires du RSA,
- prestation de placement dans l'emploi de 200 bénéficiaires du RSA,
- prestation d'accompagnement à l'entretien du logement en partenariat avec 5 bailleurs sociaux.



✓ Perspectives 2019 :

- amélioration du dispositif d'accueil et d'orientation des bénéficiaires du RSA,
- création de plaquette d'information sur droits et devoirs,
- mise en place de réunion d'accueil et d'informations sur les Droits et Devoirs,
- contractualisation avec l'Etat dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté,
- attribution de l'appel à projet pour favoriser la mobilité des personnes en insertion professionnelle.



Accompagnements et prises en charges en adéquation
avec le parcours de vie

des Personnes Agées et des Personnes Handicapées

Le Département poursuit sa politique publique permettant de préserver l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap, résidant à domicile ou accueillies en établissement et de leur proposer des prises en charge leur assurant un parcours de vie. Dans cet objectif, les professionnels/services du Conseil départemental accompagnent les citoyens aveyronnais ainsi que les responsables des différentes structures et services. Cette politique se traduit par la mise en œuvre des actions du Schéma Autonomie 2016-2021 qui s'articulent autour des axes de la prévention, du parcours individualisé des personnes et de la coordination.

Cet objectif se concrétise à travers :

- d'une part l'attribution et le financement de prestations : allocation personnalisée d'autonomie, aide sociale à l'hébergement, prestation de compensation du handicap
- et d'autre part le développement, l'accompagnement et le contrôle de l'offre sociale et médico-sociale (services d'aides à domicile, établissements, et alternatives), à travers le lancement d'appels à projets (autorisation), la contractualisation (CPOM, habilitation/déshabilitation à l'aide sociale) ou encore le suivi qualité (fonctionnement et prise en charge des structures)



✓ Principaux chiffres clés au 31 décembre 2018 :

- 90 129 personnes de 60 ans et plus soit 32,4 % de la population totale aveyronnaise
- Projection : 141 aveyronnais de 65 ans et plus pour 100 jeunes aveyronnais de moins de 20 ans, en 2026
- APA à domicile : 5 766 bénéficiaires (droits ouverts) ; APA en établissement : 16 849 616 €
- PCH : 1260 bénéficiaires (payés),
- personnes âgées : 82 établissements (dont 62 EHPAD) avec 5 944 places dont 3 870 habilitées à l'aide sociale
- 116 : nombre total de places en EHPAD ayant fait l'objet de déshabilitation à l'aide sociale (votées en 2018, pour mise en œuvre 2019),
- personnes en situation de handicap : 17 établissements et 5 services
- 30 agréments d'accueil familial (dont 8 en accueil familial regroupé (AFR)) soit 59 places (dont 24 en AFR)
- .47 personnes accueillies,
- 12 Points info seniors conventionnés : 23 lieux d'accueil et 12,7 ETP financés en partenariat avec les intercommunalités
- 4 548 408 € : le montant total voté en 2018 pour l'attribution d'un prêt sans intérêt à 5 établissements PA au titre du Programme d'Équipement Social ou du Programme Exceptionnel (a66 à l'investissement pour



✓ Actions mises en place en 2018 :

1. Elaboration du schéma départemental de l'aide à domicile 2018-2022 en concertation avec les 24 services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) autorisés et signature avec 9 d'entre eux d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens afin d'adapter l'offre aux nouveaux enjeux et aux nouveaux besoins, d'améliorer la qualité de la prise en charge à domicile, de renforcer la coopération et les partenariats..

2. Ouverture de 4 Points info seniors : le Conseil départemental a mis en place un réseau de guichets dédiés à la personne âgée de 60 ans ou plus et à son entourage. Lieux d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement ils proposent des actions de prévention et d'animation sur leur territoire. Les coordinatrices réalisent ces missions en lien et en complémentarité avec celles des travailleurs sociaux généralistes et référent personnes âgées du conseil départemental.

3. Mise en place du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie qui assure la participation des personnes âgées et handicapées à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de l'autonomie.

4. CPOM : 10 EHPAD supplémentaires ; sur le secteur PH, un nouveau CPOM signé (Charmettes) et le premier CPOM conjoint avec l'ARS démarré (ADPEP12) .

5. Lancement de 2 appels à projets conjoints avec l'ARS : l'un fructueux, pour la création d'un service d'accompagnement médico-social pour adultes en situation de handicap psychique (SAMSAH) de 15 places ; l'autre, infructueux pour la création d'accueil de jour itinérant pour personnes âgées dépendantes dans le sud-aveyron.

6. 6 visites de conformité suite à des extensions, réhabilitations, reconstruction d'établissements PA ou PH.

7. Elaboration d'un vadémécum présentant les caractéristiques de l'offre pour personnes âgées



✓ Perspectives 2019 :

- mise en œuvre des actions prévues dans le schéma et dans les CPOM avec les SAAD, notamment l'amélioration de la réalisation du plan d'aide évalué par l'équipe médico-sociale et l'échange d'informations sur les situations des bénéficiaires à domicile et la réflexion sur harmonisation de la couverture territoriale,
- ouverture de deux Points info seniors conventionnés et en partenariat avec les intercommunalités,
- réalisation d'un diagnostic auprès des aidants pour connaître leurs attentes et lancement d'appels à projet pour la réalisation d'actions correspondantes aux besoins identifiés,
- innovation : étude stratégique de faisabilité du déploiement de la domotique,
- poursuite de la mise en œuvre du programme départemental de prévention de la perte d'autonomie de la Conférence des Financeurs,
- poursuite de la démarche d'élaboration de 16 CPOM avec établissements PA/ PH et suivi mise en œuvre contrats signés,
- campagne de promotion pour l'accueil familial des personnes âgées et en situation de handicap,
- ouverture du 1^{er} SAMSAH pour adultes handicapés psychiques en Aveyron,
- mise en œuvre redéploiement de places en EHPAD (suites du diagnostic territorial réalisé avec ARS),
- lancement d'appels à projets d'une part pour la création d'un FV à Flagnac (CD), et d'autre part pour la création de places pour autistes avec ARS (St Geniez et Baraqueville).

Enfance famille

Les actions de prévention et de protection de l'enfance relèvent des compétences obligatoires du Département et s'adressent potentiellement à 55 793 enfants et adolescents de l'Aveyron de moins de 18 ans.

L'accompagnement des enfants dans leur environnement familial, le soutien des parents dans l'éducation de leurs enfants pour prévenir, remédier à des difficultés ponctuelles ou durables mobilise de nombreuses compétences dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'action sociale.

Puéricultrices, sages-femmes, médecins, assistants sociaux éducatifs, éducateurs spécialisés, agents d'intervention éducative, intervenants familiaux, agissent au quotidien au bénéfice de ces publics.

✓ Principaux chiffres clés :

- 764 enfants et jeunes majeurs pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance dont
134 mineurs non accompagnés,
- 781 enfants suivis en assistance éducative en milieu ouvert,
- 860 mineurs non accompagnés mis à l'abri en vue d'évaluation de leur isolement et de leur minorité,
- 737 informations alertant sur la situation de 1 306 enfants ont été communiquées à la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes,
- 2 473 enfants ont bénéficié d'un bilan de santé en école maternelle,
- 5 774 visites à domicile effectuées par les puéricultrices dont 2 076 auprès d'enfants de moins de 6 ans.
- 947 visites post-natales précoces réalisées,
- Agréments attribués : 8 agréments en vue d'adoption, 7 agréments accueillants familiaux, 8 agréments assistants familiaux, 52 agréments assistant(e)s maternel(le)s,
- 119 bénéficiaires accueillis en internat et 116 bénéficiaires en externat au service Educatif de Relais et d'Accompagnement à la Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille.



✓ Actions mises en place en 2018 :

- publication d'une lettre semestrielle de l'observatoire départemental de protection de l'enfance,
- signature d'un protocole sur l'accueil des mineurs non accompagnés entre l'Etat, la Direction Académique de l'Education Nationale, le Tribunal de Grande Instance, le Conseil Départemental,
- réunions d'information sur le métier d'assistant(e)(e) maternel(le) délocalisées,
- mise en place d'une charte de qualité Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole.

✓ Perspectives 2019 :

- poursuivre la mise en place des actions prévues au schéma Départemental Enfance Familles 2018-2022,
- participer au côté de l'ARS à la création d'une maison départementale des adolescents,
- créer 25 places supplémentaires pour l'accueil des mineurs non accompagnés (appel à projet),
- accompagner les candidats à l'agrément assistant maternel dans le cadre d'une action de formation en lien avec le GRETA,
- organisation d'un temps fort dédié aux professionnels Assistant(e)s maternel(le)s (SDSF),
- signature d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec l'Association L'Oustal - Maison d'Enfants à Caractère Social.

Handicap - MDPH

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) a été créée par la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005. Elle est chargée de l'accueil, de l'information et de l'accompagnement et des personnes handicapées et de leurs proches, de sensibiliser tous les citoyens au handicap.

Elle fonctionne comme un guichet unique pour toutes les démarches liées aux diverses situations de handicap quelles que soient l'origine et la nature du handicap, l'âge.

Les équipes de la MDPH évaluent de façon pluridisciplinaire les besoins de compensation des personnes en situation de handicap dans leur globalité et proposent toutes les mesures de compensation en adéquation avec leur projet de vie (prestations financières (AAH, AEEH, PCH), cartes de mobilité inclusion, orientation scolaire, professionnelle, médico-sociale). La MDPH assure un suivi de ces mesures ainsi qu'une mission de conciliation et de médiation. Elle organise des actions de coordination avec les autres dispositifs sanitaires et médico sociaux ainsi que le recueil des données départementales sur le handicap.



✓ Principaux chiffres clés :

- 23 576 personnes ont au moins un droit ouvert à la MDPH
- 15 770 demandes déposées en 2018 concernant 7 080 personnes
- 16 697 décisions prises en 2018 concernant 7 989 personnes

✓ Actions mises en place en 2018 :

- mise en œuvre de la Réponse Accompagnée Pour Tous : organisation d'un colloque pour sensibiliser les partenaires à la démarche et élaboration des Plans d'Accompagnements Globaux permettant de trouver des solutions d'accompagnement adaptées pour les personnes sans solution ou en risque de rupture de parcours,
- dématérialisation des dossiers des usagers et de l'ensemble du processus de traitement des demandes,
- autodiagnostic pour évaluer la qualité de service.

✓ Perspectives 2019 :

- déploiement d'un outil de suivi des orientations médico sociales afin d'améliorer le suivi des décisions, la connaissance et l'analyse des besoins,
- dans le cadre de ce suivi, lancement d'un diagnostic sur les admissions en établissement et proposition d'élaboration d'une politique départementale d'admission,
- déploiement du Nouveau formulaire de demande MDPH qui permet à l'utilisateur d'exprimer des besoins et des attentes sans formuler de demandes précises et qui induit un changement des pratiques des équipes de la MDPH (évaluation globale des besoins),
Cette nouvelle logique contribue à l'effectivité de la loi de 2005 autour de l'évaluation globale des situations et de l'individualisation des réponses :
- mise à disposition des usagers d'un Portail en ligne pour déposer les demandes,
- harmonisation de notre système d'information avec celui de l'ensemble des MDPH,
- expérimentation du Télétravail.

Action sociale de proximité

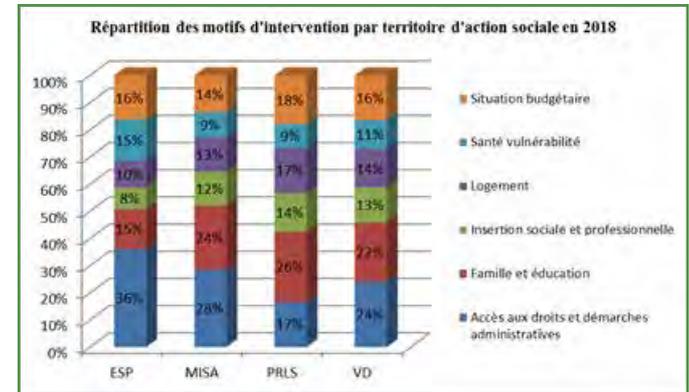
L'organisation territoriale du travail social : Les interventions et accompagnements sociaux sont menés par les travailleurs sociaux du Département au plus près de la population, au sein de 4 Territoires d'Action Sociale.

Elle s'articule autour de six Maisons des Solidarités Départementales, et de 66 lieux d'accueil permettent d'assurer une couverture maximale du territoire aveyronnais.

Rassemblés au sein d'équipes médico-sociales, les professionnels du territoire sont des travailleurs sociaux, médico-sociaux, psychologues, personnels administratifs et d'accueil.

Ils interviennent sur l'ensemble des missions de l'action sociale confiée au Département : l'accueil, l'accès aux droits, l'insertion sociale et socio-professionnelle, notamment les bénéficiaires du RSA, le logement, la prévention et la protection de l'enfance, l'aide aux personnes âgées et aux personnes handicapées.

Elles se traduisent également par des initiatives ou des participations à des actions ayant pour objectif le développement social local.



✓ Principaux chiffres clés :

Les territoires d'action sociale ont effectué 6 304 rapports de situation sociale. Ce nombre est en baisse par rapport à 2017 (- 6,3%).



✓ Actions mises en place en 2018 :

12 055 ménages aveyronnais ont été aidés (- 3,1 % par rapport à 2017) et ont donné lieu à 31 442 interventions (- 6,2 % par rapport à 2017)



✓ Perspectives 2019 :

- adoption des nouveaux Projets de Territoires 2019/2021 et mise en œuvre des premières actions,
- continuité du dispositif « Culture, Sport et lien social »,
- mise en œuvre des premières actions définies dans le cadre du conventionnement avec l'Etat « Plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion »
- harmonisation de notre système d'information avec celui de l'ensemble des MDPH,
- expérimentation du Télétravail.

Protection des majeurs vulnérables

La prévention et la protection des personnes adultes vulnérables, quel que soit leur âge, constituent l'une des missions fondamentales de l'action sociale et médico-sociale.

A ce titre, l'Unité protection des majeurs :

- pilote le dispositif de protection administrative (Mesure d'Accompagnement Social personnalisé) issu de la loi du 7 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs,
- recueille et traite les signalements de majeurs (Informations Majeurs Signalés) et instruit les demandes de renseignements adressées par le Procureur de la République,
- assure le lien avec les autorités judiciaires (introduction et suivi des demandes de protection juridique et signalements au Parquet pénal),
- apporte son expertise aux professionnels et aux particuliers,
- pilote la mise en œuvre du Schéma Départemental Prévention et Protection des Majeurs Vulnérables (SDPPMV).

✓ Principaux chiffres clés :

- 468 dossiers traités dont 244 nouveaux dossiers ouverts,
- 181 Signalements de personnes vulnérables enregistrés,
- 144 Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé traitées,
- 44 Demandes de protection juridique introduites au Parquet civil,



✓ Actions mises en place en 2018 :

- VIOLENCE FAITES AUX FEMMES : « Que sait-on aujourd'hui des violences faites aux femmes : victimes de violences : du repérage à la prise en charge ». En partenariat avec les services de l'État, les autorités de justice, le CIDFF et l'ADAVEM, le service a organisé un colloque sur cette thématique le 22 novembre 2018 à Rodez réunissant 325 professionnels du secteur social, médical, et judiciaire.
- COMMUNIQUER SUR L'INSTANCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE : outil phare du SDPPMV dans le repérage et le traitement des situations de majeurs vulnérables, l'UPM s'est inscrite dans diverses manifestations pour présenter l'ITD aux professionnels et a travaillé avec les membres du schéma à la réalisation d'un flyer de présentation du « Guide pratique Majeurs Vulnérables »
- RECUEIL DE L'EXPRESSION DES BENEFICIAIRES DES MASP : afin d'améliorer le dispositif d'accompagnement des personnes bénéficiaires d'une MASP, le service a engagé une démarche d'évaluation. Pour cela un questionnaire de satisfaction a été élaboré à l'attention des personnes qui ont bénéficié de cet accompagnement.

✓ Perspectives 2019 :

- poursuite de la mise en œuvre du SDPPMV avec la finalisation de la fiche action « former et informer les professionnels », et engagement des travaux préparatoires en vue de l'évaluation du schéma,
- poursuite de l'évaluation du dispositif d'accompagnement des personnes bénéficiaires d'une MASP.



Solidarités
en faveur
des territoires



Développement culturel et soutien aux acteurs



Dans sa nouvelle politique culturelle 2018-2020 adoptée en février 2018 le Département réaffirme sa volonté de soutenir le développement culturel, enjeu fort pour l'attractivité de l'Aveyron. L'objectif est de promouvoir une approche ouverte et diversifiée des arts et l'accès de tous à la culture, de soutenir les projets culturels d'intérêt départemental et la construction de partenariats autour de projets culturels de territoires (convention d'objectifs avec les communautés de communes).

Le Département a ainsi accompagné en 2018 :

- les porteurs de projets qui irriguent le territoire avec des festivals et de nombreuses manifestations dont beaucoup ont une notoriété établie,
- les programmeurs départementaux, structures professionnelles qui proposent à partir d'un lieu adapté une saison artistique alliant qualité professionnelle, diversité esthétique et actions de médiation et de sensibilisation,
- les structures intercommunales qui ont fait le choix politique d'investir le champ culturel, notamment en milieu rural,
- les pôles culturels – Conques et Sylvanès - qui participent au rayonnement de l'Aveyron. Ils s'appuient sur un patrimoine emblématique pour y développer leur projet culturel annuel pluridisciplinaire,
- les artistes proposant des créations artistiques en Aveyron ou accueillis en résidence de création, les auteurs et compositeurs qui sont soutenus dans le cadre des souscriptions,
- les projets en faveur de la langue et de la culture occitane : soutien au Pôle Aveyron occitan qui regroupe par convention 3 structures : l'Association départementale pour la transmission et la valorisation de l'Occitan en Aveyron (enseignement en direction du jeune public), l'Institut occitan de l'Aveyron (sauvegarde, promotion) et l'Ostal Joan Bodon (diffusion), soutien également aux manifestations œuvrant dans ce domaine,
- les acteurs qui animent et valorisent le patrimoine des Bastides (Espaces culturels villefranchois, Bastides du Rouergue...).

✓ Principaux chiffres clés :

- soutien aux manifestations culturelles (festivals, animation territoriale) : 124 acteurs culturels pour un montant de 376 463 €,
- programmeurs départementaux et structures intercommunales : 17 structures soutenues pour un montant de 215 150 €,
- artistes professionnels et amateurs : 22 projets pour un montant de 23 118 €,
- souscriptions : 19 documents (CD, ouvrages) pour un montant de 7 571 €,
- pôles culturels départementaux : 2 structures pour un montant de 751 000 € : un montant de 381 248 € mobilisé pour la langue et la culture occitane.

Nombre total de dossiers : 165 sur le programme Fonds départemental de soutien aux projets culturels pour un montant total de 710 337 €.

✓ Actions mises en place en 2018 :

- cinéma itinérant : ce dispositif concerne les associations proposant une programmation cinématographique, notamment art et essai, accompagnée d'actions de sensibilisation en milieu rural sur des lieux ne disposant pas de salle de cinéma et favorisant ainsi l'accès pour tout public en s'appuyant sur un partenariat entre les collectivités locales et le monde associatif. Une aide de 12 000 € a été attribuée à Mondes et multitudes,

- musique classique : intérêt à conforter une programmation de musique classique et de création contemporaine en milieu rural. Des associations s'orientent vers une politique de résidence d'artistes comme support à un programme à l'année d'actions culturelles et éducatives ou dans le cadre d'un festival. 78 800 € ont été attribués en 2018 pour 18 projets,

- musiques actuelles : le Département accompagne les actions culturelles en faveur de la jeunesse notamment au travers d'un soutien aux musiques actuelles. En 2018, 23 projets ont été traités pour un montant total de 90 416 €. Par ailleurs, les projets qui émergent autour des musiques actuelles ont incité la collectivité à adopter un nouveau dispositif « Accompagnement à la professionnalisation d'artistes ou groupes de musiques actuelles » permettant ainsi de soutenir les artistes aveyronnais en émergence qui s'inscrivent dans cette démarche,

- littérature : soutien aux festivals, salons, rencontres littéraires qui mettent notamment l'accent sur la littérature jeunesse contemporaine et sur le développement culturel en faveur des jeunes, le Conseil départemental étant particulièrement sensible à la mise en œuvre d'actions d'accompagnement et de sensibilisation des jeunes autour de la littérature. 13 projets sont identifiés pour un montant de 21 360 €,

- jeune public : le Département accompagne des manifestations destinées au jeune public (Cap mômes...) soit 5 700 € attribués,

- partenariat programmeurs conventionnés Scène Nationale : le Département conventionne sur des priorités partagées avec les programmeurs départementaux, structures professionnelles qui proposent une programmation de qualité avec des actions de médiation et de sensibilisation. Ainsi, son soutien s'appuie par exemple sur les structures qui ont été reconnues par l'Etat « Scène conventionnée d'intérêt national » (SCIN) _ mention « art, enfance, jeunesse » pour la Maison des jeunes et de la culture à Rodez et mention « Art en territoire » pour le théâtre de la Maison du peuple à Millau. 88 000 € ont été ainsi attribués à ce titre.



✓ Perspectives 2019 :

- poursuite du soutien aux acteurs culturels,
- mise en place des 1ères conventions Département/communautés de communes,
- en lien avec les autres partenaires financiers publics (Etat, Région...) nouvelles possibilités de conventionnement pluripartites et pluriannuels au bénéfice de certains acteurs.



Actions d'éducation artistique et culturelle

Faciliter l'accès des jeunes à l'art et à la culture est l'un des objectifs mis en œuvre avec 2 opérations départementales d'éducation artistique et culturelle pilotées directement par le Conseil départemental et proposées aux équipes pédagogiques de tous les collèges aveyronnais. Elles visent toutes les 2 à la rencontre d'artistes avec les élèves autour de leur œuvre et de leur travail.

Arts vivants au collège : en partenariat avec des programmateurs de saisons culturelles, cette opération permet à des collégiens de 4ème ou 3ème d'assister à une représentation théâtrale au cours de leur année scolaire, et de rencontrer des professionnels du théâtre.

Arts visuels au collège : en partenariat avec des structures œuvrant en faveur de l'art contemporain, des artistes et médiateurs interviennent dans des classes de 4ème et 3ème pour présenter leur travail et leur démarche.

Dans le cadre de ce programme, les collèges peuvent également adhérer et emprunter des œuvres auprès de l'artothèque du Centre culturel Aveyron Ségala Viaur à Rieupeyroux, abonnement pris en charge par le Département.

Ces opérations sont entièrement assumées financièrement par le Département.

✓ Perspectives 2019 :

- rendre opérationnel le dispositif Musique au collège ; le CRDA venant d'adopter sa nouvelle organisation territoriale,
- renouveler pour la rentrée 2019-2020, les opérations Arts vivants au collège et Arts visuels au collège.

✓ Principaux chiffres clés :

- arts vivants au collège : 37 collèges inscrits (2667 collégiens) – 9 pièces sélectionnées – 27 représentations pour 76062 euros mobilisés
- arts visuels au collège : 14 collèges inscrits (1203 collégiens – 54 classes) – 106 heures d'intervention artistes – 54 heures de médiation, soit un coût de 11 773 euros
- artothèque : 15 établissements abonnés – 13 œuvres empruntées pour un coût de 580 euros



✓ Actions mises en place en 2018 :

Le dispositif Musique au collège, issu d'un partenariat spécifique avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron (CRDA), a vocation à impliquer les Communautés de communes dans une dynamique culturelle de leur territoire.



Patrimoine

Accompagnement de projets de restauration et de valorisation de notre patrimoine bâti

Riche d'un patrimoine architectural, témoin de l'identité de l'Aveyron, le Conseil départemental a positionné la restauration et la préservation comme axe fort de son intervention dans ce domaine.

Notre soutien concerne des projets portés aussi bien par des collectivités locales que des associations pour restaurer le patrimoine bâti.

Il s'intègre dans une démarche plus globale qui vise à la valorisation de ce patrimoine, notamment dans un objectif touristique et son ouverture la plus large au public, la médiation autour de ce patrimoine, notamment vers les jeunes générations, ou le soutien au bénévolat associatif.

Nos interventions s'expriment de manière élargie à l'égard du patrimoine protégé que non protégé (pour le clos et couvert des églises- et du petit patrimoine rural), de la zone de classement à l'UNESCO (participation de 70 000 € à l'Entente Interdépartementale Causses et Cévennes) et dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation du Patrimoine (7 500 €).

✓ Perspectives 2019 :

Poursuite de l'accompagnement des projets notamment ceux des communes pour l'entretien et la restauration du patrimoine (protégé ou non).

✓ Principaux chiffres clés :

- sauvegarde du Petit Patrimoine : 8 projets aidés pour un montant de 32 557,50 €,
 - fonds Départemental de Soutien à la restauration du Patrimoine Rural : 24 projets aidés pour un montant de 62 063 €,
 - dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire : 12 000 € à l'association des Bastides du Rouergue,
 - objets mobiliers inscrits et classés : 13 objets aidés pour un montant de 49 446 €,
 - monuments historiques inscrits et classés : 31 édifices aidés pour un montant de 149 038 €,
 - chantiers de bénévoles : 26 chantiers aidés pour un montant de 25 314 €,
- Soit un total de 105 initiatives soutenues pour un montant total d'aide de 330 418,50 €.



Actions mises en place en 2018 :

- château de Séverac d'Aveyron : 55 689 euros attribués pour la poursuite des travaux de restauration,
- chemins de Saint-Jacques de Compostelle : 2018 marqué par le 20ème anniversaire du classement à l'UNESCO,
- prix Départemental du Patrimoine : 8 500 € : 2 000 € à l'Association pour la sauvegarde de l'église de St Symphorien, 1 500 € à l'Association de valorisation du patrimoine bâti, 1 000 € aux Amis du vieux Camarès, 2 000 € à Hervé LECOUFFLE, 2 000 € à la commune de Bozouls (objets mobiliers église Sainte Fauste),
- soutien aux structures départementales engagées dans des actions pour la sauvegarde, la connaissance et la mise en valeur du patrimoine : Sauvegarde du Rouergue (3 000€), Société des Lettres (40 000€).



Musées

Agir pour les territoires, une politique muséale pour l'Aveyron

Le service des musées poursuit 4 missions : conserver, diffuser, animer et promouvoir le patrimoine départemental. Dans le cadre du projet de mandature Agir pour les territoires, celles-ci s'articulent autour des 5 orientations stratégiques suivantes :

- connaître, protéger et restaurer les collections départementales,
- réaliser des opérations ciblées de modernisation et d'aménagement dans les musées,
- accélérer la diffusion des collections auprès du public,
- mieux penser l'offre culturelle et le service aux publics,
- offrir une ressource professionnelle pour les musées du territoire.

✓ Principaux chiffres clés :

- budget de fonctionnement : 100 000 € - budget d'investissement : 63 000 €
- recettes : 32 223,45 €, dont :
 - . 28 279,45 € de recettes de billetterie et de vente en boutiques
 - . 3 944 € de subventions de la DRAC Occitanie
- fréquentation totale : 17 944 visiteurs.

✓ Actions mises en place en 2018 :

- mise en œuvre d'une opération de désinsectisation de l'ensemble des pièces en bois du musée de Salles-la-Source,
- rédaction du projet scientifique et culturel : adopté par l'assemblée départementale le 25 janvier 2019, il guidera la conception du nouveau parcours scénographique du musée des mœurs et coutumes d'Espalion,
- restauration de la statue de Saint Fleuret, buste reliquaire en bois doré et polychrome de 1742 qui sera présenté dans le nouveau parcours permanent du musée des mœurs et coutumes,
- édition du catalogue de l'exposition Héros de pierre en collaboration avec le service départemental d'archéologie,
- présentation de l'exposition estivale Chemin faisant au musée des mœurs et coutumes, accompagnée par des rendez-vous culturels (ateliers, projection, concert, rencontre...).



Démonstrations par des compagnons du Tour de France charpentiers lors des journées européennes du patrimoine au musée de Salles-la-Source

✓ Perspectives 2019 :

- poursuivre le cadrage du récolement des collections du musée Joseph Vaylet dans le cadre de la rénovation du musée des mœurs et coutumes d'Espalion,
- proposer deux nouvelles expositions temporaires :
 - . BD et gladiateurs - Dans la série Arelate à l'espace archéologique départemental
 - . Joseph Vaylet (1894-1982), majoral du Félibrige et poète collectionneur au musée des mœurs et coutumes, exposition accompagnée de l'édition d'un catalogue en partenariat avec l'association Les Amis de Joseph Vaylet et l'association du musée Joseph Vaylet - musée du scaphandre,
- fêter les 40 ans du musée des arts et métiers traditionnels,
- mettre en œuvre une programmation culturelle renouvelée.

- mise en œuvre d'une programmation culturelle tout au long de la saison d'ouverture :
 - . participation aux événements nationaux (journées européennes des métiers d'art, nuit des musées, journées du patrimoine de pays et des moulins, journées européennes du patrimoine, fête de la science),
 - . activités et animations à destination du public familial pendant les vacances de Pâques, d'été et de la Toussaint (ateliers, stages, projections, concert...),
 - . ateliers pédagogiques (dans les musées ou en hors les murs) et visites de l'Hôtel du Département à destination des scolaires, centres de loisirs et centres de vacances,
 - . participation du musée des arts et métiers traditionnels au dispositif « La classe, l'œuvre ! » avec les écoles de Pruines et de Saint-Cyprien-sur-Dourdou et le lycée de François d'Estaing (Rodez).

Médiathèque Départementale

Plan départemental en faveur de la Lecture Publique

Nos missions et politiques menées :

Acquérir des fonds documentaires (livres, CD, DVD, etc.) pour les prêter aux bibliothèques aveyronnaises par bibliobus, par livraison mensuelle, sur RDV à la MDA.

Conseiller, aider et accompagner les collectivités locales à toutes les étapes de la vie d'une bibliothèque.

Former en proposant des formations et des journées de rencontres professionnelles à tous les acteurs de la lecture publique (bénévoles, salariés, élus).

Animer le réseau des bibliothèques aveyronnaises par l'organisation d'actions culturelles (Des livres et des bébés ; Mois du film documentaire) et par le prêt d'outils d'animation.

Accompagner, conseiller et soutenir les porteurs de projets culturels en lien avec le livre.

✓ Perspectives 2019 :

- projet de base unique départementale,
- offre de ressources numériques en ligne,
- prêts d'outils numériques (liseuses, tablettes, jeux-vidéo).

✓ Principaux chiffres clés :

- 360 000€ de budget,
- un fonds documentaire de 205 000 livres, 31 000 CD, 9000 DVD,
- un réseau de 195 bibliothèques,
- 17 460 documents acquis (229 000€) et équipés,
- 185 000 prêts de documents aux bibliothèques aveyronnaises dont 24 000 documents spécifiquement demandés et réservés par les usagers.



✓ Actions mises en place en 2018 :

- 62 réunions d'accompagnement, de conseil et d'aide aux collectivités locales,
- 58 jours de formation, 38 thématiques, pour 791 participations (Salariés, bénévoles, élus, agents du PSD, personnel de la Petite Enfance...),
- une journée départementale « Lecture et petite enfance » avec 100 participants,
- une journée départementale sur « Les personnes âgées et les bibliothèques » avec 65 participants,
- 23 rencontres d'artistes (écrivains, illustrateurs, réalisateurs...),
- 19 projections de films documentaires en partenariat avec les bibliothèques pour 840 spectateurs,
- accueil des 3 Journées d'études de l'Association des Bibliothécaires Départementaux, fréquentées par 200 professionnels venus de toute la France.



Archives

Sauvegarder et valoriser la mémoire de l'Aveyron

Les Archives départementales doivent collecter, classer, conserver et communiquer au public les archives définitives produites dans le ressort du département. Leur mission embrasse obligatoirement toutes les archives publiques : Conseil départemental, services déconcentrés de l'Etat, officiers publics et ministériels (notaires), hôpitaux, communes et établissements publics. Elle peut s'étendre de façon facultative aux archives privées présentant un intérêt historique. Les archives définitives sont conservées d'une part pour l'usage de l'administration ou pour celui des citoyens (par exemple, pour justifier de leurs droits), d'autre part pour les besoins de la recherche historique ou amateur



✓ Principaux chiffres clés :

- 219 mètres linéaires nets d'entrées d'archives publiques,
- 364 courriers de demande de recherches traités,
- 851 lecteurs inscrits pour 12 750 documents consultés,
- 90 786 visiteurs du site internet pour 25 661 479 pages consultées,
- 1 042 élèves accueillis par le service éducatif (écoles primaires : 497 ; collèges : 144 ; lycées : 545).

✓ Actions mises en place en 2018 :

- 1) Réorganisation du service afin de résorber les arriérés de classement et d'accroître le nombre d'instruments de recherche disponibles (réduction d'un jour – le lundi – de l'ouverture au public ; fermeture de l'accueil ; constitution d'une forte équipe classement et d'une équipe collecte plus réduite)
- 2) Nouvelles mises en ligne : plans du cadastre napoléonien ; complément de l'état civil jusqu'en 1917
- 3) Exposition « La Victoire et ses lendemains en Aveyron », labellisée par la Mission du Centenaire, présentée du 29 octobre au 21 décembre

✓ Perspectives 2019 :

Rechercher toutes les éliminations internes possibles afin de pouvoir maintenir un minimum d'activité de collecte en attendant le futur bâtiment annexe, pour lequel devrait avoir lieu l'étude de programmation. Mise en place d'un système d'archivage électronique (SAE), suivant les préconisations du groupe « archivage électronique ». Poursuite du programme de numérisation. Nouvelles mises en ligne prévues : listes nominatives des recensements de population (1876-1936) et Bulletin d'Espalion (1838-1949).



Archéologie

Le département acteur et promoteur de l'archéologie territoriale

- *L'archéologie préventive* : le S.D.A., agréé par l'État, réalise des diagnostics d'archéologie préventive auprès des aménageurs privés ou publics. Le département a renouvelé la compétence globale pour réaliser la totalité des diagnostics prescrits sur son territoire, en amont des projets d'aménagement.
- *L'archéologie programmée* : le S.D.A. mène depuis 2008 la fouille programmée des Touriès (Saint-Jean et Saint-Paul), déclarée d'intérêt majeur sur le plan européen depuis 2011 par l'État.
- *Le conseil et l'expertise auprès des acteurs départementaux de l'aménagement du territoire* (communes, groupements de communes, aménageurs publics et privés) pour étudier, entretenir et valoriser le patrimoine archéologique, atout majeur du développement culturel de notre département.
- *La gestion de la conservation du mobilier archéologique* : lancement de la 1ère tranche du chantier des collections (inventaire et récolement) dans le cadre de la création d'un Centre de Conservation et d'Étude (C.C.E.), en lien avec le service des Musées, ayant vocation de conserver, de valoriser et de rendre accessible pour étude les collections archéologiques découvertes dans le département.
- *La valorisation et la diffusion* : la vocation du S.D.A. est d'informer le public à travers l'édition des Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise, les conférences et les publications des agents, la Journée Archéologique Départementale, des expositions, de catalogues d'exposition...

✓ Principaux chiffres clés :

- 172 689 € de recettes générées par le S.D.A.
- 3 diagnostics d'archéologie préventive (Place de la Cité à Rodez, La Cordenade à Salles-la-Source et Combefouillouse à Espalion) représentant 5,09 hectares et 29 jours de terrain pour les agents.
- 3 rapports de diagnostics d'archéologie préventive remis à la DRAC Occitanie (obligatoire) et poursuite de la rédaction des rapports d'autres opérations d'archéologie.
- remise à la DRAC Occitanie du rapport final de la fouille programmée triennale 2015-2017 du complexe protohistorique à stèles des Touriès.
- 1 fouille programmée : les Touriès (Saint-Jean et Saint-Paul) avec 5 archéologues du service et 35 bénévoles pour 24 jours de terrain.

✓ Perspectives 2019 :

- lancement de la 2ème tranche du chantier des collections : inventaire, récolement, conditionnement des fonds mobiliers archéologiques et prévision du transfert des collections inventoriées au dépôt d'Arzac,
- 4 opérations d'archéologie préventive déjà prévues : Rodez (Cathédrale Notre-Dame et la déviation Bel Air/Onet-le-Château), Millau (Ilot du Voultre) et Rivière-sur-Tarn (Château de Peyrelade),
- demande d'habilitation du S.D.A. en tant qu'opérateur d'archéologie préventive pour les périodes protohistorique, antique et médiévale au cours du 1er trimestre 2019.



✓ Actions mises en place en 2018 :

- le chantier des collections : gestion et conservation du mobilier archéologique du département,
- de nouveaux locaux mieux adaptés : plus d'espace pour étudier, valoriser et conserver le patrimoine,
- l'archéologie préventive : évaluer le potentiel archéologique d'un terrain,
- l'archéologie programmée : étude et valorisation du site des Touriès,
- un catalogue d'exposition : le S.D.A. et le service des musées, en lien avec le Service Communication, ont conçu le catalogue de l'exposition Héros de pierre. Stèles et statues de guerriers celtes du sanctuaire des Touriès présentée de 2016 à 2018 à l'Espace archéologique de Montrozier.

Aveyron culture

Soutenir et promouvoir le développement culturel, mettre en place des actions auprès de tous les publics, conseiller les collectivités et les professionnels sur l'ensemble du territoire aveyronnais.

AVEYRON CULTURE mène des actions d'accompagnement, de conseil et de communication dans toutes les disciplines artistiques et auprès de tous les publics aveyronnais. L'association conforte l'économie culturelle aveyronnaise par ses actions de conseils, ingénierie, communication, promotion des événements, partenariats techniques et mise à disposition de ressources. Elle accompagne également les collectivités pour les aider à construire leur politique culturelle territoriale. L'objectif est de positionner la culture comme composante importante de l'attractivité et du développement global et durable du territoire en favorisant l'interaction entre les différents domaines économiques, touristiques, patrimoniaux et sociaux. Les activités sont organisées autour de cinq dispositifs : dispositif Education Artistique et Culturelle, dispositif Pratiques amateurs et Professionnelles, dispositif Culture et Lien Social, dispositif Culture et Patrimoine, dispositif Ingénierie Culturelle Territoriale.



✓ Perspectives 2019 :

Poursuite et développement des cinq dispositifs en favorisant l'accès à la culture au plus grand nombre et à ceux qui en sont le plus éloignés. Elargissement vers de nouveaux domaines : culture scientifique, cinéma au travers d'actions de développement, de mise en réseau ou de communication.

✓ Principaux chiffres clés :

- 25 068 personnes touchées par les actions d'AVEYRON CULTURE (ateliers artistiques, conférences, formations, stages, concerts, rencontres, partenariats techniques, expositions), dont 8 878 scolaires.
- impact économique : des partenariats noués avec 120 structures culturelles aveyronnaises pour un montant total de 256 280€, 1 032 repas, 263 nuitées,
- 28 années d'existence et 363 adhérents en 2018.



✓ Actions mises en place en 2018 : 1 537 actions

- **dispositif EAC** : 984 ateliers et restitutions ont concerné 8 746 scolaires (5 476 écoliers, 3 016 collégiens, 199 lycéens et 65 universitaires) et 2 787 tout public,
- **dispositif PAP** : 223 journées de stages, formations, concerts, partenariats ont concerné 10 300 amateurs et professionnels et 65 scolaires,
- **dispositif Culture et Lien Social** : 13 projets avec 269 ateliers et concerts ont concerné 630 personnes (personnes âgées en établissement et au domicile, personnes handicapés, public en insertion, familles ...) et 1 605 tout public.
- **dispositif Culture et Patrimoine** : 61 projets avec des conférences, des formations, des ateliers, des comités de pilotage ont concerné 67 scolaires et 868 tout public,
- **dispositif Ingénierie Culturelle Territoriale** : conventions de partenariat signées avec les 2/3 des territoires intercommunaux, 10 territoires intercommunaux accompagnés pour la réalisation de diagnostics culturels. Etude sur le développement des musiques actuelles, mise en place de réseaux professionnels de la culture, développement de la culture numérique...

CRDA

Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron

L'année 2018 a été marquée par l'aboutissement des travaux et réflexions du CRDA sur son projet de territoire, adopté par le comité syndical le 2 juillet 2018. Le 1er volet du projet de territoire se traduit par une nouvelle organisation territoriale du Conservatoire avec la mise en place de 4 pôles territoriaux d'enseignement à l'échelle du Département, ainsi qu'une offre de service renouvelée et diversifiée, adaptée tant aux attentes et contextes locaux que des usagers.

2018 se traduit également par l'assainissement de la situation financière de l'établissement avec l'endiguement du déficit structurel pour la première fois

✓ Principaux chiffres clés :

- 81 agents, dont 66 enseignants,
- 5327 bénéficiaires, dont 1278 en enseignement spécialisé et 4049 au titre de l'EAC,
- 101 concerts programmés sur l'ensemble du Département.

✓ Actions mises en place en 2018 :

- nouvelle organisation des enseignements sur le territoire : développement des spécificités territoriales à partir des ensembles,
- élargissement et diversification des missions : intensification des interventions en milieu scolaire, mise en place d'orchestres à l'école et de chorales, signature d'une convention de partenariat cadre avec l'Education Nationale
- une saison culturelle marquée par les 30 ans de l'établissement : une cinquantaine de concerts organisés sur le Département.



✓ Perspectives 2019 :

Afficher une programmation artistique innovante à partir de projets pédagogiques en lien avec les programmeurs locaux, mettre en place des formules souples d'accès à l'enseignement artistique, poursuivre le développement de partenariats locaux, poursuivre les actions en faveur du jeune public (scolaire et extra-scolaire).



Enseignement supérieur et formation

La qualité et la performance de notre appareil de formation et de recherche sont déterminantes sur le plan de notre productivité et de notre capacité d'innovation toutes deux sources de croissance pour nos territoires.

C'est pour cette raison que l'ensemble des acteurs institutionnels (Etat, Région et collectivités locales de proximité) se rassemblent autour de la même volonté de démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur dans un souci d'égalité des chances.

Ainsi, conformément aux dispositions de la Loi Notre du 7 août 2015, la Région Occitanie a établi son SRESRI (Schéma Régional Enseignement Supérieur Recherche et Innovation) en cohérence avec la stratégie nationale et dans la concertation avec les Départements qui y ont apporté leur contribution.

Nous, Département de l'Aveyron, en avons partagé les ambitions dont la légitimité au regard des enjeux précédemment évoqués est incontestable.

Ainsi, à travers les mesures que nous avons décidé d'inscrire dans le programme de mandature « Agir pour nos territoires » nous participons au défi de donner à nos étudiants les conditions pédagogiques et matérielles nécessaires pour acquérir les compétences correspondantes aux métiers du futur et au marché de l'emploi actuel.



Principaux chiffres clés :

Effectif étudiants année scolaire 2017-2018 sur l'Aveyron : 4367 (tout compris : formation initiale, continue et alternance).

Nouvelles formations ouvertes à la rentrée 2017 : 5

Opérations financées :

- l'étude pour l'aménagement global du futur Campus universitaire Rodez-Saint-Eloi
- 2ème tranche d'équipements pédagogiques pour la formation Ingénieur génie mécanique du Centre de Formation CCI à Rodez,
- réalisation par l'Université Toulouse 1 Capitole d'un Learning-Lab à l'IUT de Rodez,
- renouvellement des équipements numériques dédiés aux formations du Cnam-Millau-Enseignement Supérieur,
- INU Champollion : consolidation de l'offre en Licence et Master en Aveyron, accompagnement des étudiants pour favoriser leur réussite, renforcement du lien avec les acteurs économiques locaux, renforcement des usages du numérique.



Actions mises en place en 2018 :

- accompagnement des établissements dans la modernisation des outils pédagogiques afin de les rendre plus adaptés aux évolutions sociétales et technologiques,
- appui à la réalisation du futur Campus universitaire Rodez/Saint—Eloi dont la livraison complète est prévue pour la rentrée 2021 et permettra de rassembler sur un seul site l'INU Champollion et l'IUT de Rodez.



Perspectives 2019 :

Poursuite des actions déployées en 2018.

Les collégiens

Au regard des forts enjeux liés à l'éducation des jeunes Aveyronnais pour leur avenir social et professionnel et plus largement pour l'avenir et l'attractivité du département, le Conseil départemental s'attache à développer un ensemble d'actions d'accompagnement pédagogique en faveur des élèves et plus particulièrement des collégiens. En cohérence avec les projets des établissements scolaires, il s'agit de soutenir et de promouvoir l'éveil culturel et civique des jeunes fondé sur une politique éducative de solidarité et d'équité sur tout le territoire.



Principaux chiffres clés :

- 6037 élèves ont été aidés à hauteur de 143 353 € pour partir en voyages scolaires éducatifs
- 42 conseillers départementaux juniors (1 par collège) ont été élus pour une mandature de 2 ans – 2017-2019
- 33 318 € réalisés pour le fonctionnement du Conseil départemental des jeunes
- 12 853 € de subvention accordée par le Parlement européen pour le Conseil départemental des jeunes.



Actions mises en place en 2018 :

- 72 demandes déposées par les établissements scolaires ont reçu un avis favorable pour les voyages scolaires éducatifs,
- 62 demandes d'aide pour un voyage en Europe ont été accordées à 37 collèges,
- 10 établissements scolaires (dont 9 collèges) ont répondu au nouvel appel à projets pour organiser un voyage scolaire sur le Devoir de Mémoire,
- les conseillers départementaux juniors ont engagés leurs travaux sur le thème de « l'engagement citoyen au service de l'intérêt général » ; en 2018, ils se sont réunis durant 11 journées et ont réalisé un séjour de découverte citoyenne à Strasbourg et notamment le Parlement européen.



Perspectives 2019 :

- poursuite des actions en faveur des voyages scolaires en France et en Europe,
- reconduction de l'appel à projets pour les voyages scolaires sur le Devoir de Mémoire,
- mise en œuvre opérationnelle des 4 projets imaginés par les conseillers départementaux juniors sur le thème de l'engagement associatif et l'engagement en faveur de la protection de la population et remise des réalisations en séance plénière.

Sport

Politique départementale en faveur du Sport et des Jeunes

Le Conseil départemental fait le choix d'une politique sportive fondée sur des enjeux de proximité, d'équité et de solidarité.

Il s'agit de favoriser l'accès des aveyronnais et particulièrement des jeunes aux pratiques sportives, afin de contribuer à leur bien-être et en faire un réel argument d'attractivité.

Pour cela, l'ensemble du mouvement sportif départemental, le sport scolaire, les clubs de haut niveau, ..., sont nos partenaires privilégiés.

Avec eux et pour eux, le Département s'engage dans des interventions techniques et financières qui ont pour cible la formation, l'animation et la valorisation des territoires, la cohésion et l'inclusion sociale.

✓ Principaux chiffres clés :

- 92 associations organisatrices de manifestations sportives ont été aidées, en 2018, pour 277 300 € concernant 251 journées d'animation et 63 786 compétiteurs,
- 41 comités sportifs et le CDOS ont bénéficié de 165 357 € pour leurs actions auprès des clubs aveyronnais et leurs jeunes licenciés (ex. : 10 185 jeunes sur 17 challenges du Conseil départemental),
- 23 clubs de haut niveau se sont engagés dans des partenariats, pour 576 000 €,
- les 3 associations départementales scolaires (UNSS, USEP, UGSEL) ont été accompagnées dans leur fonctionnement et par la prise en charge d'épreuves de masse (7 800 élèves sur cross, raids,...) ceci pour 123 211 € (hors transport des jeunes).

✓ Actions mises en place en 2018 :

Selon une alternance d'interventions techniques et financières :

- partenariat avec les clubs de haut niveau, en faveur de la formation, l'attractivité, la solidarité (ex. : échanges avec des clubs ruraux, ..)
- aides aux organisateurs de manifestations sportives de notoriété pour leurs actions en faveur de l'animation et la découverte des territoires,
- prise en charge d'épreuves scolaires de masse et aides aux associations scolaires,
- aides et partenariats avec les comités sportifs départementaux et le CDOS pour leurs actions de formation, de développement territorial, d'animation (aide au fonctionnement, contrats d'objectifs, appels à projets challenges jeunes, ...),
- suivi du Schéma départemental des activités de pleine nature et P.D.E.S.I Aveyron,
- développement de projet avec les territoires (ex. : sport et lien social,..).



✓ Perspectives 2019 :

- continuité et renforcement des actions en faveur de tous les jeunes aveyronnais,
- développement d'une solidarité et d'une complémentarité territoriale à travers le sport.



Coopération internationale

Fort de l'expérience acquise à travers la diversité et la richesse des échanges et des relations tissées au fil du temps avec les pays partenaires, le Département souhaite conforter son action internationale en direction des jeunes Aveyronnais. Ainsi, dans la continuité de l'action engagée avec la Roumanie (Tulcéa), le Japon (Hyogo) et l'Argentine (Piguë), la politique départementale place la coopération internationale sur les trois axes suivants :

- Renforcer l'attractivité et l'image de l'Aveyron à l'international,
- Lier le développement international à des objectifs de développement durable,
- Soutenir la jeunesse, la culture, le sport, la solidarité à l'international à travers les territoires.

✓ Principaux chiffres clés :

- 8 976 € consacrés à l'appel à projets Jeunesse III du Ministère des Affaires étrangères en faveur des jeunes JAMO (Jeunes Ayant le Moins d'Opportunité)
- 2 agents à temps partiel pour le suivi et l'accompagnement des projets (un chargé de mission et une assistante).

✓ Perspectives 2019 :

- suite du programme de l'appel à projets Jeunesse III avec l'accueil de jeunes Roumains à l'ITEP de Massip Capdenac - Juin 2019,
- poursuite des échanges avec les pays partenaires.

✓ Actions mises en place en 2018 :

Roumanie-Judet de Tulcéa :

- programme d'échange dans un objectif d'insertion socio-professionnelle de jeunes JAMO en situation de handicap. Partenaire : Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique de Massip-Capdenac - Décembre 2018,
- Renouvellement et signature d'une convention de coopération et visite technique d'une structure d'accueil susceptible de recevoir les jeunes Aveyronnais - Juin 2018 :

Japon-Préfecture du Hyogo : - envoi de documentation touristique sur l'Aveyron pour la Foire internationale de Kobe - Septembre 2018.

- facilitation de l'exposition d'art Gutai au Musée Soulages de Rodez,
- communication sur le concours international de dessin d'enfants organisé par la Préfecture du Hyogo, auprès des collégiens Aveyronnais - Octobre 2018.



Environnement

Politique de sensibilisation

Le Département souhaite favoriser l'émergence de projet de sensibilisation et d'éducation à l'environnement dans l'esprit de l'éducation populaire. Il s'agit de développer le lien social, l'esprit critique, de confronter les idées, de former les citoyens et de faire évoluer les comportements par la prise de conscience individuelle et collective des notions de développement durable.

Il accompagne les initiatives portées par les associations ou les collectivités rurales :

- actions éducatives dans le domaine du développement durable, démarches citoyennes et participatives : manifestation, exposition, colloque, ouvrage.
- actions pédagogiques de sensibilisation des scolaires dans le domaine du développement durable.

Dans cet objectif, un partenariat privilégié est passé avec le Centre Permanent d'initiatives pour l'Environnement (CPIE) en tant qu'acteur essentiel de la sensibilisation à l'environnement sur le département.

Enfin, le Conseil Départemental organise depuis de nombreuses années le Concours départemental du fleurissement et de l'aménagement du cadre de vie, reconnaissant à travers celui-ci l'intérêt indéniable du fleurissement pour l'embellissement et l'attractivité de notre territoire. Il apporte ainsi son soutien aux communes qui aménagent et gèrent un environnement favorable au bien être des habitants et à l'accueil des touristes.

✓ Principaux chiffres clés :

- partenariat avec le CPIE : 21 000 €
- budget programme « actions d'éducation et de sensibilisation à l'environnement » : 20 000 €
- 19 communes aveyronnaises labellisées Villes et Villages Fleuries

✓ Perspectives 2019 :

reconduction du concours départemental du fleurissement, du Prix de l'Environnement et de l'accompagnement financier



✓ Actions mises en place en 2018 :

- actions de sensibilisation à l'environnement : 18 311 € de crédits alloués pour soutenir les actions de sensibilisation à l'environnement menées notamment par les syndicats de rivière auprès des écoles de leur territoire pour sensibiliser les élèves aux différentes problématiques liées à l'eau et la vie de la rivière.
 - concours départemental du fleurissement et du cadre de vie : 39 communes inscrites, 18 communes lauréates qui se sont vu attribuer des bons d'achat chez les pépiniéristes pour un montant global de 2 500 €.
 - mise en place du Prix de l'Environnement
- Le Conseil départemental, conscient qu'un des facteurs de l'attractivité du département est un environnement de qualité a décidé de mettre en place le Prix de l'Environnement.

Ce Concours a pour objectif de valoriser les projets innovants intégrant les valeurs environnementales et de développement durable quel que soit le domaine d'activité : climat-énergie, déchets, transports, alimentation, urbanisme...

Le concours est ouvert aux collectivités, entreprises, associations, établissements scolaires. Il est doté d'une somme de 10 000 €

Partenariat avec le CPIE au travers de la convention de partenariat pour la mise en œuvre les actions suivantes :

- sensibiliser et éduquer aux enjeux environnementaux de la transition écologique et énergétique,
- informer et accompagner les acteurs du territoire dans la prise en compte du développement durable.

Politique de l'eau

Au regard des enjeux humains, économiques et environnementaux, le Département reste particulièrement attentif à la problématique de la gestion de l'eau en considérant la globalité de la ressource et tous les stades du cycle de l'eau.

En cohérence avec les évolutions règlementaires, le Département accompagne financièrement les projets portés par les collectivités rurales en matière d'eau potable, d'assainissement collectif et d'aménagement de rivière. En complément, des moyens humains sont mobilisés dans le cadre de l'ingénierie territoriale à travers Aveyron Ingénierie afin de permettre un accompagnement dans les choix techniques et financiers, d'optimiser les investissements, maîtriser les dépenses, pérenniser les investissements réalisés par une gestion adaptée des ouvrages.

Dans le domaine de l'eau potable, il s'agit d'aider les collectivités pour les actions qu'elles mènent (études et travaux) qui contribuent à garantir la même qualité de service à l'ensemble des aveyronnais, à assurer la sécurité quantitative et qualitative pour tous les approvisionnements en eau potable.

Le Département accompagne également les projets des collectivités en matière d'assainissement (collecte et traitement des eaux usées) ; ces projets participent à la préservation de la qualité de l'eau et des usages ainsi que de la biodiversité et permettent de satisfaire les besoins d'hygiène et de confort, éléments essentiels à l'attractivité de nos villes et villages.

Enfin, la rivière est un élément fort et structurant de nos paysages et de notre environnement qu'il convient de préserver et d'améliorer aussi, le Département finance des opérations dans le domaine de l'aménagement des rivières réalisées sous la maîtrise d'ouvrage des structures intercommunales compétentes.

Le Département participe en partenariat avec les Départements du Tarn et du Tarn et Garonne, EDF, l'Agence de l'Eau et l'Etat à la gestion des étiages de la rivière Aveyron à travers notamment une convention cadre et une convention technico financière pour organiser les lâchers d'eau qui s'avèreraient nécessaires à partir des lacs du Lévézou.

✓ Principaux chiffres clés :

- 18 structures intercommunales Gestionnaire AEP et 63 communes en régie,
- 9 structures intercommunales compétentes en matière de gestion et d'aménagement de cours d'eau,
- le réseau hydrographique de l'Aveyron compte 8600 kms de rivières sur les 3 bassins versant : Lot, Aveyron-Viaur, Tarn,
- l'Aveyron compte 456 stations d'épuration sous maîtrise d'ouvrage publique essentiellement des communes.



✓ Actions mises en place en 2018 :

Accompagnement financier :

- 8 syndicats de rivière ont été accompagnés pour des travaux de restructuration des berges de cours d'eau à hauteur de 65 007 € d'aides,
- 583 909 € ont été alloués à 17 collectivités pour des projets en matière d'alimentation en eau potable et/ou assainissement

Concernant l'assistance technique :

- * 347 stations ont bénéficié d'une assistance technique ce qui représente 1 230 journées de missions Aveyron ingénierie.
- * 318 journées de mission d'Aveyron ingénierie ont été effectuées dans le domaine de l'eau potable pour accompagner les collectivités.
- * 95 journées de mission Aveyron ingénierie ont accompagné les collectivités gestionnaires des cours d'eau.

Politique en matière de déchets

Le Conseil départemental accompagne financièrement les collectivités aveyronnaises et leurs groupements pour la réalisation des études et investissements contribuant à améliorer la prévention et la gestion de déchets non dangereux avec un objectif essentiel qui est de réduire la quantité de déchets produits et d'améliorer les taux de recyclage. En complément, des moyens humains sont mobilisés dans le cadre de l'ingénierie territoriale à travers Aveyron Ingénierie afin de permettre un accompagnement dans les choix techniques et financiers, d'optimiser les investissements, maîtriser les dépenses.

Le Département est également membre du Syndicat Départemental des Ordures Ménagères de l'Aveyron et participe à ce titre au budget de fonctionnement sous la forme d'une contribution par usager bénéficiant des services de traitement des déchets. En 2018 celle-ci s'est élevée à 170 528,75 €.

La Direction de l'Environnement mène également des actions d'optimisation des déchets de la collectivité, dans un souci d'éco exemplarité : mise en place de la collecte du papier, tri sélectif, réemploi du matériel informatique obsolète.



✓ Principaux chiffres clés :

- 48 déchèteries,
- 18 intercommunalités de collecte
- le SYDOM assure le regroupement, le transport, la valorisation et l'élimination des déchets,
- la Région compétente en matière de planification des déchets.

✓ Perspectives 2019 :

Poursuite de l'intervention technique et financière auprès des collectivités notamment pour leurs projets au niveau des déchèteries

✓ Actions mises en place en 2018 :

1) Accompagnement financier

Une somme de 50 000 € est inscrite au budget au titre du programme départemental d'intervention en matière de déchets pour accompagner les projets concernant des études, des travaux d'optimisation de déchèteries ou des actions de prévention (compostage, lombricompostage)

Avec une forte fréquentation et des filières de valorisation en développement, les nombreuses collectivités s'engagent dans des projets de sécurisation et d'optimisation des déchèteries.

Ainsi en 2018, le SMICTOM Nord Aveyron a investi dans une remorque « déchèterie mobile » afin d'améliorer le service rendu au public des zones rurales éloignées des équipements fixes. Le montant de cette acquisition est de 116 925 €, le Département ayant alloué une aide de 11 692 €.

2) Accompagnement technique de 2 projets de réhabilitation de déchèterie qui a nécessité 16 jours de mission Aveyron Ingénierie.



Moustique tigre

Surveillance entomologique et lutte antivectorielle de l'espèce et *Aedes Albopictus* (Moustique tigre) en Aveyron

*Le moustique tigre (*Aedes Albopictus*) est l'un des vecteurs essentiels de la transmission des virus du « chikungunya » et de la « dengue », arboviroses tropicales. Ce moustique a été détecté sur le secteur de Villefranche de Rouergue en 2016 ; le département de l'Aveyron a été alors ajouté sur la liste des départements où les moustiques constituent une menace pour la santé de la population par arrêté interministériel du 29 décembre 2016. Le Département s'est vu confier la surveillance entomologique (réseau pièges pondoirs et veille citoyenne) et la mise en place de la lutte antivectorielle (prospection dans la zone concernée et éventuellement mise en place de traitement) autour de patients virémiques afin d'éviter toute transmission d'arbovirus (chikungunya, dengue, zika) sur le territoire. Cette mission est suivie par la Direction de l'Environnement avec l'appui d'un prestataire spécialisé et en partenariat avec les services du Ministère de la santé et Agence Régionale de la Santé (Comité de suivi départemental)*

✓ Principaux chiffres clés :

En France : 51 départements colonisés en 2018 en Aveyron
- 2 communes colonisées (Villefranche de Rouergue, Millau) au 1er janvier 2018

✓ Actions mises en place en 2018 :

Bilan de la surveillance

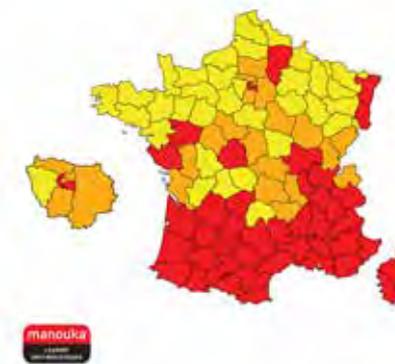
- 17 communes surveillées avec 51 pièges pondoirs installés, 337 relevés sur l'année,
- 10 enquêtes entomologiques autour de 6 cas humains suspects ou confirmés de retour d'un séjour à l'étranger,
- 5 signalements citoyens traités dont 4 positifs,
- 3 réunions d'information organisées en partenariat avec l'Association des Maires, à destination d'agents et élus territoriaux,
- appui technique au Syndicat Mixte de l'Aéroport pour la mise en place de son dispositif de surveillance.

A l'issue de la campagne de surveillance 2018 :

- 2 nouvelles communes colonisées (Capdenac-Gare et Decazeville),
- un budget de 39 830 € engagé pour cette mission.

✓ Perspectives 2019 :

Poursuite de la surveillance en lien avec les services de l'Etat ; ces derniers devant reprendre cette mission en 2020.



Agriculture et aménagement de l'espace

Une politique volontariste encourage les exploitations agricoles à développer une agriculture de qualité, créatrice de valeur ajoutée et respectueuse de l'environnement.

Le partenariat actif avec la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron œuvre pour le renouvellement des agriculteurs, la pérennité des installations, et la promotion des métiers de l'agriculture.

L'opération « un Territoire, un Projet, une Enveloppe » a pour objectif de préserver une agriculture performante en créant une dynamique collective autour d'un programme d'actions territoriales innovantes valorisant le patrimoine agricole, et le métier d'agriculteur.

Les exploitants aveyronnais sont accompagnés pour la valorisation de leurs produits et la diversification de leurs activités de production.

Les initiatives comme l'Aveyron dans l'Assiette et Agrilocal favorisent le soutien au développement des circuits courts et à la promotion des produits aveyronnais.

✓ Principaux chiffres clés :

- 2 animations l'Aveyron dans l'assiette, 6576 repas servis
- 38 Organismes Professionnels Agricoles accompagnés financièrement sur des animations et du fonctionnement
- 13 communes impliquées dans le TPE Villeneuvois – Villefranchois, 8 projets de récupération des eaux pluviales

✓ Perspectives 2019 :

- maintien de l'adhésion au dispositif Agrilocal et développement du nombre d'acheteurs publics (EHPAD),
- nouvelle version Aveyron dans l'Assiette en lien avec le Pacte régional sur l'alimentation et la loi sur l'alimentation (ateliers ludiques et pédagogiques),
- finalisation des actions en cours sur le TPE Villeneuvois -Villefranchois. (restauration du petit patrimoine et plan d'action des circuits courts en restauration collective),
- mener une réflexion sur un nouveau format TPE

91

✓ Actions mises en place en 2018 :

TPE Villeneuvois-Villefranchois

- conception d'un produit touristique autour des chemins et du patrimoine,
- développement des circuits courts en restauration hors domicile (évaluation des besoins),
- récupération des eaux pluviales de toiture pour améliorer l'autonomie en eau des exploitations agricoles.

L'Aveyron dans l'Assiette

Il s'agit d'initier les jeunes au bien manger et de sensibiliser les collégiens du département aux produits qui bénéficient d'un signe officiel de qualité (label rouge, IGP, AOP, Bio). Cette opération menée depuis 2009 a mis en avant la qualité des produits aveyronnais, une nouvelle étape est franchie avec l'adhésion au dispositif Agrilocal (plate-forme internet d'achat de produits locaux pour la restauration collective).



Animations menées par les organismes professionnels agricoles

Événements et initiatives valorisant le patrimoine, la culture le tourisme, la transformation sur les exploitations (Transhumance, Bœufs fermiers, Fête des fromage...).

Tourisme

L'action du département de l'Aveyron en matière de développement touristique se traduit par la mise en œuvre des programmes d'accompagnement du Conseil départemental ; les interventions des services du Conseil départemental auprès des collectivités locales ; les actions menées au quotidien par l'ADT aux côtés des acteurs touristiques ; les accompagnements des acteurs et des territoires dans le cadre du Pool d'Ingénierie Touristique qui mutualise les compétences de 4 entités : Conseil Départemental, ADT, Aveyron Ingénierie et CCI.

340
Millions d'€
de CA

10,4
Millions
de nuitées

4700
emplois,
salariés directs
et indirects

203 120
lits touristiques

✓ Principaux chiffres clés :

349 834 € d'aides départementales générant 2 111 609 € de travaux
205 499 € pour l'accompagnement des actions et animations locales
2 022 500 € de participation au fonctionnement de l'ADT de l'Aveyron
120 000 € sur des opérations d'entretien de la navigabilité du Lot
678 000 € de participation à l'activité d'organismes dont le Département est membre

✓ Actions mises en place en 2018 :

- 36 projets soutenus au titre du Fonds Départemental d'Intervention Touristique
- 5 opérations structurantes,
- 11 opérations valorisant les espaces et sites touristiques publics
- 2 créations d'aire de services de camping-cars,
- 2 projets accompagnés sur le programme expérimental sur l'électro-mobilité,
- 8 manifestations ont permis la promotion de l'Aveyron

92

✓ Perspectives 2019 :

- poursuivre son investissement en matière touristique en soutenant les territoires labélisés pôle de pleine nature et les contrats Grands Sites,
- renforcer la valeur ajoutée du tourisme dans l'économie du département,
- aller vers un développement harmonieux et équilibré des territoires,
- développer l'activité touristique en allongeant la saison,
- améliorer l'attractivité globale de l'Aveyron.



Randonnée et itinérance

Avec plus de 6 000 kms d'itinéraires de randonnée, l'Aveyron est un formidable terrain de jeux pour les amateurs de randonnée. Le déploiement du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR), associé au Schéma départemental des Activités de Pleine Nature, la convention annuelle avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre, ainsi que l'aide aux communes sur les travaux de réhabilitation des sentiers sont autant d'interventions garantissant un développement harmonieux de l'itinérance. Dans le cadre du développement des véloroutes et voies vertes le Département a inscrit dans son programme de mandature un travail d'information et de concertation locales pour les deux axes du schéma national : la V86 (vallée du Lot) et la V85 (Vallée du Tarn et Causses).

✓ Principaux chiffres clés :

- 444 kms de chemins inscrits en 2018 sur les 5 732 kms que compte le PDIPR
- 3 Millions de vélos vendus en France en 2017 dont 250 000 vélos électriques
- Environ 370 Km d'itinéraires de Véloroutes inscrites au schéma national

✓ Actions mises en place en 2018 :

- travaux de sécurisation et de valorisation du Chemin de Saint Jacques de Compostelle (GR65),
- soutien et accompagnement financier du projet de mise en place de Terra Trail Conques Marcillac,
- pour les Véloroutes l'année 2018 a été dédiée à l'analyse des tronçons proposés dans le schéma régional, et à l'organisation de réunions de concertation locales,
- soutien financier pour l'acquisition de Vélos à assistance électrique dans le cadre du programme expérimental sur l'électro mobilité.



✓ Perspectives 2019 :

Le travail des équipes se poursuivra comme par exemple sur l'accompagnement, sur le secteur de Bozouls de la mise en réseau des circuits d'itinérance. En matière de Véloroutes : l'année 2019 sera dédiée à la réalisation d'une étude de la signalétique sur les deux axes qui sera ensuite partagée avec l'ensemble des collectivités concernées et les partenaires techniques.



Espaces naturels sensibles

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) ont pour objectif principal la préservation des milieux naturels, des paysages et de la biodiversité ainsi que l'information du grand public. Le programme du Conseil départemental comprend plusieurs actions concourant à ces objectifs et notamment des opérations de sensibilisation à destination des jeunes générations, des Aveyronnais et des touristes. Des dispositifs financiers permettent aussi de soutenir des projets portés par des collectivités locales, des associations et pouvant se traduire par des aménagements légers, des études permettant le développement des connaissances, mais aussi par des acquisitions foncières de terrains d'intérêt patrimonial.

✓ Principaux chiffres clés :

- 32 ENS ouverts au public en Aveyron
- 908 Ha de terrains acquis depuis 1996
- près de 15 000 collégiens sensibilisés depuis 2012
- 2 200 nichoirs fabriqués pour lutter contre les insectes ravageurs
- 20 000 guides imprimés



✓ Actions mises en place en 2018 :

Animations autour des ENS

L'année 2018 a été celle du lancement du premier programme d'animations nature autour des ENS. Suite à l'appel à projets lancé au cours de l'été, 77 animations gratuites ont été retenues et auront lieu de février à novembre 2019.

Lutte contre les insectes ravageurs

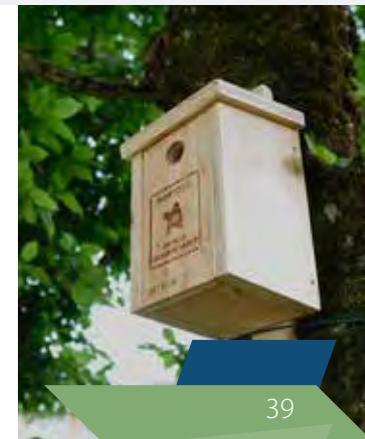
Afin de lutter contre la prolifération d'insectes ravageurs, le Département a acquis et distribué au cours de l'année 2018 à l'ensemble des communes qui le souhaitaient, des nichoirs à mésanges et abris à chauves-souris.

Accompagnements d'initiatives locales

En 2018 le Département a accompagné des collectivités et associations locales pour la préservation et la mise en valeur des richesses patrimoniales pour un montant d'aide total de 197 635 €

✓ Perspectives 2019 :

Il est projeté au cours de l'année 2019 de faire une cartographie et un suivi de l'occupation de l'ensemble des nichoirs implantés sur le département, de lancer un nouvel appel à projets pour des animations gratuites autour des ENS et de continuer le renforcement de la population de Gypaètes barbus dans le cadre du programme européen Gypconnect porté par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).



Projets locaux

Aides aux communes et à leurs groupements

Dans le cadre du projet de mandature « Agir pour nos territoires » et du conventionnement intervenu avec les 19 intercommunalités, en 2018 le Conseil départemental a exprimé son partenariat en faveur de projets structurants participant aux services essentiels à la population et/ou contribuant à l'attractivité du territoire, tels que les structures d'accueil de la petite enfance, les groupes scolaires, les maisons de santé pluriprofessionnelles, les équipements à vocation culturelle, les complexes sportifs et maisons des services aux publics. Parallèlement à ces opérations d'envergure, le Département a également apporté son concours aux projets d'intérêt communal : travaux sur les mairies, écoles et espaces associatifs notamment.

Enfin, la mise en place en 2018 d'un tout nouveau programme expérimental en faveur de l'habitat a permis d'accompagner la création ou la rénovation de logements locatifs communaux, ainsi que des acquisitions de bâtiments vétustes, insalubres en centre bourg en vue d'aérer et de requalifier l'espace public.

✓ Principaux chiffres clés :

- 123 opérations financées en 2018
- 5 154 591 € d'aides accordées aux collectivités aveyronnaises et à leurs groupements
- 19 conventions « Agir pour nos territoires » signées

✓ Actions mises en place en 2018 :

- 21 opérations structurantes d'intérêt communautaire ont été accompagnées, dont 9 maisons de santé pluriprofessionnelles et 4 médiathèques ou équipements à vocation culturelle,
- 67 projets d'intérêt communal ont par ailleurs été subventionnés, à noter en particulier 18 opérations de travaux sur des écoles, 17 sur des salles associatives et 13 sur des mairies,
- 26 opérations d'aménagement d'espaces public et d'amélioration du cadre de vie ont été financées.

Enfin, au titre de la toute 1ère année de mise en œuvre du programme expérimental en faveur de l'habitat, 9 opérations ont été accompagnées, représentant 12 logements sur 7 communes.

✓ Perspectives 2019 :

En 2019, le Département, collectivité de proximité par essence, entend poursuivre, développer et cultiver son partenariat au bénéfice du bloc communal (commune et intercommunalité).



95



40

Aménagement foncier

Dans le cadre de sa politique de grands ouvrages routiers, le Code Rural oblige le Maître d'Ouvrage Routier à proposer un Aménagement Foncier pour remédier aux dommages agricoles causés par la route.

Le contournement routier d'Espalion a induit une procédure d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAF) sur un périmètre de 402 ha couvrant 2 communes : Espalion et Bessuéjols.

✓ Principaux chiffres clés :

Nombre de parcelles avant AFAF : 1 055, après : 462
Nombre d'îlots de propriété avant : 420, après 355
1 030 ml de haies ont été arrachées et 1 210 ml de haies nouvelles ont été plantées,
260 ml de haies existantes ont été confortées.

✓ Actions mises en place en 2018 :

Finalisation de la procédure pour une clôture de l'opération d'Aménagement Foncier le 10 Janvier 2019

✓ Perspectives 2019 :

Dans l'attente de futurs projets d'Aménagement Foncier :
- développer les procédures d'Echanges Amiables. gie nationale de lutte contre la pauvreté,
- attribution de l'appel à projet pour favoriser la mobilité des personnes en insertion professionnelles.



Pépinière départementale

Le Conseil départemental dispose depuis plusieurs années d'une pépinière où de nombreux végétaux sont cultivés pour embellir le département. L'activité principale de la pépinière est de répondre prioritairement aux demandes du Conseil Départemental pour divers aménagements paysagers de son patrimoine (routes départementales, bâtiments du Département...).

✓ Principaux chiffres clés :

- 7 590 plants utilisés pour le patrimoine départemental notamment pour la déviation d'Espalion
- 21 235 plants de la Pépinière fournis en 2018 à 122 communes et 2 communautés de communes

✓ Actions mises en place en 2018 :

L'entretien d'espaces verts du Conseil Départemental, sur trois chantiers extérieurs, s'est également poursuivi (centre technique de Flavin, berges du Lot et sentier de la Tourbière des Rauzes)

Fourniture de plants aux collectivités pour leurs aménagements paysagers

✓ Perspectives 2019 :

Evolution de la palette végétale vers des essences locales (champêtres, vivaces, graminées...) afin de limiter l'entretien et la consommation d'eau dans un souci de développement durable. En 2019, la pépinière va poursuivre ses diverses activités (mise en production de 50 000 plants environ et réalisation des divers travaux sur les chantiers extérieurs.



La couverture médicale

Programme départemental de développement de la couverture médicale

Depuis 2011, avec l'ensemble de ses partenaires, le Conseil départemental s'attache à l'amélioration de la couverture médicale du département, la santé et les conditions d'accès aux soins faisant partie des éléments majeurs de l'attractivité de notre territoire. Au-delà de l'aide financière à l'hébergement, sont proposés une aide logistique à la recherche de logement, une page internet sur notre site web, des rencontres avec les internes, des partenariats culturels et sportifs au bénéfice des internes, l'édition de 4 livrets (livret d'accueil des internes, répertoire des offres d'exercice en Aveyron, des offres de remplacements et un guide des démarches administratives à l'installation), des accompagnements personnalisés à l'installation, un accompagnement financier à la formation à la médecine d'urgence des internes, et des participations aux événements nationaux et régionaux.

✓ Principaux chiffres clés :

- 12 installations de médecins généralistes en 2018 en Aveyron (pour 12 départs à la retraite)
- 79 remplaçants attirés en Aveyron
- 200 jeunes médecins participants au weekend Adrenaline Aveyron (deuxième édition)
- 9 événements de rencontre et de prospection de nouveaux médecins (7 hors département)
- 2 sessions de découverte « Médecin Pompier » organisées pour les internes aveyronnais

✓ Perspectives 2019 :

Maintenir nos actions actuelles en les augmentant :

- de notre participation au Congrès National d'Ophtalmologie,
- de démarches de sensibilisation des élus des territoires aveyronnais à la nécessité de structurer l'offre d'hébergement des internes par la création d'un maillage d'internats ruraux,
- d'un développement de la communication autour des offres de remplacement.

✓ Actions mises en place en 2018 :

Le déficit de médecins étant général en France, être identifiable comme une terre d'accueil est capital. Il y a donc nécessité de faire connaître notre territoire hors du département. En parallèle, il relève de la même nécessité de créer un cadre de travail attractif pour les jeunes médecins. La même attention est donc portée à la sensibilisation des élus locaux vers un aménagement de leurs territoires en ce sens.

Promotion du territoire avec présence du Département lors de ces événements

- Janvier : Congrès national de l'ISNAR- IMG (internes en médecine générale) à Valence
- Juin : Soirée d'accueil des internes et jeunes médecins en Aveyron, à Villefranche
- Juin : Congrès Urgences 2018 Paris, en partenariat avec l'hôpital de Rodez
- Septembre : Week-end Adrenaline Aveyron (WAA) à Millau
- Octobre : Choix des stages et accueil des nouveaux entrants à la faculté de Toulouse
- Octobre : Choix des stages et accueil des nouveaux entrants de Montpellier
- Octobre : Congrès de la FORMS (fédération des maisons de santé d'Occitanie)
- Novembre : Soirée d'accueil des internes et jeunes médecins en Aveyron à Rodez
- Décembre : Congrès des remplaçants à Avignon

Accompagnement à la structuration des territoires

Les élus et les professionnels de santé sont accompagnés vers la structuration du territoire en équipes de travail pluridisciplinaire coordonnée.

L'Aveyron recrute

Pour accroître l'attractivité de l'Aveyron, le Conseil Départemental a mis en œuvre un dispositif qui vise à mettre en relation les néo-aveyronnais potentiels avec les opportunités professionnelles qu'offre le département.

A travers le dispositif l'Aveyron Recrute, le Département focalise son action sur l'attrait des compétences recherchées par les entreprises et les territoires aveyronnais mais qui ne sont pas ou trop peu présentes sur le territoire. Il s'agit de mettre en place, aux côtés et en partenariat avec l'Etat, les Chambres Consulaires et la Région Occitanie, des actions visant à faire mieux connaître les opportunités professionnelles en Aveyron (emploi, reprise d'entreprises...) à travers une plateforme digitale du recrutement territorial, mais aussi de construire avec les employeurs du département et les partenaires de l'emploi des sessions de recrutement délocalisées et ciblées.

✓ Perspectives 2019 :

- deuxième édition du Job Dating à Paris,
- mise en œuvre d'une campagne de recrutement pour un secteur économique en tension,
- mise en œuvre d'une campagne de recrutement pour un métier en tension,
- accompagnement d'initiatives territoriales pour attirer de nouvelles compétences.

✓ Principaux chiffres clés :

- 616 offres d'emploi publiées en 2018
- 800 candidatures envoyées aux entreprises aveyronnaises
- 568 projets de vie ont été suivis en 2018
- 130 candidats et 25 entreprises lors du premier Job Dating l'Aveyron Recrute



✓ Actions mises en place en 2018 :

- organisation du 1er Job Dating l'Aveyron Recrute à Paris,
- 6 réunions de concertation avec les entreprises aveyronnaises,
- mise en œuvre de la nouvelle plateforme internet l'Aveyron Recrute,
- lancement d'une concertation avec les acteurs du secteur-médico-social en Aveyron sur les problématiques de recrutement.

Agir pour donner envie d'Aveyron

Faire du tourisme un levier important pour l'attractivité du département Aveyron.

- diffuser sur tous supports (numérique, papier, salons...) une image dynamique et attrayante du territoire à destination des touristes, des porteurs de projets, et de futurs habitants,
- rencontrer physiquement le grand public sur des salons à thèmes ou sur les 2 sites de l'A75 gérés par l'ADT, l'agence de développement touristique, avec toujours la volonté de séduire et donner envie de revenir,
- mettre son expertise au service des territoires et des professionnels, les doter d'outils performants, pour augmenter l'impact économique de l'activité touristique,
- initier des idées, faciliter les projets, accompagner des collectifs pour faire émerger des initiatives visant à donner envie d'Aveyron,
- appuyer la démarche d'attractivité du département.

✓ Principaux chiffres clés :

11 174 000 nuitées touristiques en 2018
199 386 lits touristiques en Aveyron
574 000 visiteurs ont franchi les portes de la ferme de l'Aire du Viaduc
+ de 60 porteurs de projets publics ou privés rencontrés
125 visites de classement de meublés
4 grands sites Occitanie en Aveyron
3 011 636 contacts sur les sites du Tourisme en Aveyron
105 journalistes et 220 blogueurs influenceurs reçus



✓ Actions mises en place en 2018 :

- valoriser notre destination via les nouveaux influenceurs : Salon des blogueurs WAT18,
- animer des clubs : Exposition Plus Beaux Villages, Club des meublés 5*, club des prestataires Groupe,
- rencontrer le grand public sur des salons avec des professionnels ou filières (Salon de la Pêche, Rando Lyon, Roc d'Azur, IFTM, collaboration sur opération job dating à Bercy, SIA, Marché des aveyronnais de Toulouse),
- animer des réunions et rencontres avec les partenaires de la destination,
- travailler à faire évoluer l'ensemble de nos outils : Site Groupe, Base Caravelis, Welocotour...,
- développer notre présence sur la toile, vidéos, réseaux sociaux, ex : Accueil via Messenger ...,
- appuyer l'élaboration de démarches territoriales.

✓ Perspectives 2019 :

12 orientations stratégiques déclinées en 101 actions pour l'Agence.

- lancement de nouveaux outils au service de l'animation des territoires (Flux vision orange et Fairquest),
- dispositif PANDA : (Programme d'Accompagnement Numérique des opérateurs touristiques de la Destination Aveyron),
- mise en place d'un Chatbot pour assurer la continuité de l'accueil clients 24/24,
- lancement d'une enquête de notoriété auprès de la clientèle française,
- animation de collectifs: intégration au 1er janvier 2019 du Club des Sites, travail collaboratif avec les offices de Tourisme...,
- accompagner les montées en compétences des acteurs touristiques aveyronnais en particulier dans le domaine numérique.

100

Aveyron Ambition Attractivite

Programme départemental de développement de la couverture médicale

Conformément aux orientations de la lettre de mission proposée par le Conseil départemental, l'agence d'attractivité de l'Aveyron mise en place fin 2017 (ex Aveyron Expansion) est en charge des missions suivantes, conformément à l'objet des statuts : promouvoir et conforter l'image de l'Aveyron, proposer tout type d'actions facilitant la venue et / ou l'installation en Aveyron (attractivité économique, résidentielle, touristique, culturelle), piloter ou coordonner les réflexions stratégiques de promotion du territoire, animer une communauté d'acteurs – publics et privés – incontournables dans l'attractivité aveyronnaise, mobiliser les acteurs du territoire autour des marques Aveyron Vivre Vrai et Fabriqué en Aveyron, mettre en place une veille autour de l'attractivité du territoire.

✓ Principaux chiffres clés :

Aveyron Ambition Attractivité :

- 96 adhérents à l'association dont 19 nouveaux membres en 2018
- 4515 abonnés à la page Facebook / 2107 au compte Twitter / 126 à la page LinkedIn

Fabriqué en Aveyron :

- 407 entreprises au 31/12/2018 pour plus de 3000 références produits
- 5 Comité d'Agrément / 83 dossiers examinés
- 3750 abonnés à la page Facebook

Aveyron Vivre Vrai :

- 391 adhérents au 31/12/2018
- 2 Comités Techniques / 19 dossiers examinés
- 56 opérations de mise en valeur de la marque par des adhérents accompagnées

✓ Actions mises en place en 2018 :

- **Etude SOCIOVISION** : analyse des facteurs d'attractivité pour l'Aveyron au regard des attentes d'aujourd'hui et de demain de la part des populations en recherche de mobilité
- **Fabriqué en Aveyron** : projet conduit avec l'Ecole d'Ingénieurs de Purpan sur la fiabilisation de la marque et le renforcement des conditions d'attribution de l'agrément et des conditions d'usage de la marque ; actions de diffusion de la marque Fabriqué en Aveyron : signatures de conventions de partenariat avec Leclerc-Sébadis, la place de marché AGATCHAKO et avec EDF pour une offre territorialisée d'électricité en faveur des entreprises ; lancement du chantier de refonte du site internet de la marque
- **Aveyron Vivre Vrai** : renouvellement, mise à jour et création de supports de communication (suite à la reprise de la gestion de la marque en février 2018), organisation d'une manifestation dédiée à la marque lors de l'assemblée générale de décembre 2018
- **Cercle des Dirigeants Aveyronnais** : réactivation du réseau d'acteurs économiques influents afin de booster l'attractivité de l'Aveyron
- **Communication** : mise en place du blog d'AAA et d'une lettre d'information ; information/présentation des marques (AG caisses Crédit Agricole, établissements scolaires, AG Syndicat des bouchers-charcutiers-traiteurs de l'Aveyron, ...), diffusion sur les réseaux sociaux, campagne de communication fin 2018 (abribus du Conseil départemental et réseaux sociaux)

✓ Perspectives 2019 :

- animation de la marque AVEYRON VIVRE VRAI,
- 101 - étude PURPAN / FABRIQUE EN AVEYRON : «Les Labels & les Millénials»,
- soutien à la marque FEA, salon des savoir-faire et projet éditorial,
- expertises en appui aux groupes de travail thématiques / Réseaux.

ADIL Habitat - Logement - énergie

Services à la population

Véritable guichet unique de l'information sur le logement et l'énergie, l'ADIL de l'Aveyron répond gratuitement à toutes les questions d'ordre juridique, financier et fiscal liées au logement et à l'habitat ainsi qu'en matière de maîtrise de l'énergie et de rénovation énergétique dans le cadre de l'Espace Info Energie.

Grâce à la neutralité des informations qu'elle délivre, l'ADIL permet à chacun de mieux connaître ses droits, d'éviter les conflits ou d'en faciliter le règlement et d'accéder plus facilement à un logement

La mise en avant des programmes de rénovation de l'habitat tels que le PIG Départemental et l'accompagnement des ménages dans leurs démarches favorise leur réussite et participe à la reconquête des centres anciens tout en permettant aux personnes âgées de rester plus longtemps à leur domicile

L'ADIL constitue un outil privilégié d'observation des problématiques du logement dans le département, elle apporte son expertise à l'élaboration, l'orientation et le suivi des politiques publiques du logement et de l'habitat



✓ Perspectives 2019 :

- poursuite de l'engagement sur la rénovation énergétique en totale synergie avec le nouveau PIG Départemental,
- développement d'un outil présentant toute l'offre locative des professionnels sur le site Internet de l'ADIL afin de faciliter l'accueil de nouvelles populations.

✓ Principaux chiffres clés :

- 7605 consultations délivrées aux aveyronnais (dont 3247 questions sur la location et 2306 sur l'amélioration de l'habitat)
- 229 permanences locales à travers le département assurées en 2018



✓ Actions mises en place en 2018 :

- rénovation énergétique : mise en œuvre du Plan de Rénovation Énergétique des Bâti-ments et intégration du réseau national FAIRE,
- lutte contre la précarité énergétique : organisation d'ateliers collectifs sur la maîtrise de l'énergie, sensibilisation à l'utilisation du chèque énergie.

SDIS

Service départemental d'incendie et de secours de l'Aveyron

Le SDIS a la compétence départementale des services d'incendie et de secours tels que définis par les articles L 1424-1 et suivants du code général des collectivités territoriales. Il est chargé de la protection et de la lutte contre les incendies. Il concourt à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence. Il exerce les missions de prévention et d'évaluation des risques de sécurité civile, de préparation des mesures de sauvegarde et d'organisation des moyens de secours, de protection des personnes, des biens et de l'environnement ainsi que de secours aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes.

La politique menée par le SDIS s'inscrit dans la droite ligne de la politique initiée par le Conseil Départemental (attractivité des territoires) dont les objectifs sont repris dans la convention pluriannuelle conclue 2011/2019 conclue le 2 juin 2017.

✓ Perspectives 2019 :

- engagement de la révision du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques : document réglementaire structurant qui analyse les risques présents sur le département, la réponse opérationnelle à apporter pour y faire face et les objectifs qualitatifs recherchés,
- mise en place d'une démarche santé qualité de vie au sein du service (SQVS).



✓ Principaux chiffres clés :

- 14 551 interventions en 2018 soit + 9,98% par rapport à 2017,
- 78% d'intervention pour secours à personne, 8% pour des accidents de la circulation, 8% pour des incendies et 6% d'inventions diverses,
- sur 5 ans, le nombre de secours à personnes a augmenté de 13% et celui des incendies de 7,1%,
- plusieurs incendies importants sur exploitations agricoles, maisons d'habitation en centre ville de Villefranche de Rouergue ou activité professionnelle à Onet le Château ont été traités permettant entre autre de préserver la poursuite partielle de l'activité de 2 exploitations agricoles, d'1 hôtel et d'éviter la propagation à l'ensemble des bâtiments de l'îlot concerné de Villefranche de Rouergue.

✓ Actions mises en place en 2018 :

- accompagnement des actions de développement de l'offre de soins menées par le Conseil Départemental par l'accueil de stagiaires internes en médecine,
- poursuite des actions en faveur de l'attractivité du territoire et de l'investissement volontaire, à travers la poursuite de la modernisation des centres d'incendie et de secours (Belmont sur Rance en phase de travaux et Laguiole, Salles Curan en phase d'études),
- initiation de partenariats avec les communes pour favoriser la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires en permettant l'accueil imprévu de leurs enfants en cantine lorsqu'ils doivent partir en intervention.

Aides au SDIS

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours est chargé de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies, accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels, ainsi qu'aux secours d'urgence. Son fonctionnement est financé par les contributions du Département de l'Aveyron, des communes et établissements publics de coopération intercommunale, les prestations de services effectuées par le service au profit notamment des centres hospitaliers, du SAMU, les prestations payantes diverses.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours assure par ailleurs la maîtrise d'ouvrage des opérations concernant les centres de secours.

Dans ce cadre, à travers son dispositif d'aide aux travaux sur les centres de secours et d'incendie, le Conseil départemental traduit sa volonté de garantir au mieux la sécurité des Aveyronnais et d'accompagner les efforts des communes et de leurs groupements pour doter le territoire de centres de secours modernes et adaptés, 1ers maillons des secours à la personne.

✓ Principaux chiffres clés :

- une contribution au fonctionnement du SDIS de près de 8 M € chaque année,
- depuis 1980, 88 opérations de travaux sur des centres de secours accompagnées par le Département.

✓ Actions mises en place en 2018 :

Au-delà de la participation du Département au fonctionnement du SDIS, un accompagnement financier à hauteur de 244 476 € a été accordé pour l'extension et la modernisation du Centre de Secours et d'Incendie de Belmont-sur-Rance, sur un coût de 503 951 € HT.

104



✓ Perspectives 2019 :

- pérennisation et amplification du soutien du Département au SDIS.

SDUSN

Aveyron 12.0 vos usages numériques pour demain» Stratégie départementale du Développement des Usages et Services Numériques

Le Conseil départemental de l'Aveyron continue de s'engager sur le déploiement du numérique en Aveyron.

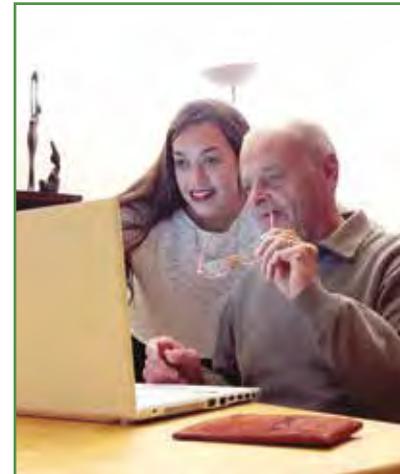
Il a lancé la mission : «AVEYRON 12.0 – vos usages numériques pour demain» animé par la volonté d'apporter des réponses innovantes au service du bien commun et aux enjeux des territoires aveyronnais.

✓ Principaux chiffres clés :

- 20% des Français, de tous niveaux, ne sont pas familiarisés avec les opportunités des outils numériques.

✓ Actions mises en place en 2018 :

- panorama des usages et de services numériques sur le département.
- élaboration de la stratégie à entreprendre en associant les acteurs leader du territoire à des ateliers de co-construction par thématique afin de favoriser l'émergence de projets pertinents et ambitieux grâce à l'intelligence collective,
- montage avec les départements du Lot et de la Lozère du projet Hub Nord Occitanie pour agir contre l'exclusion liée au manque d'appropriation des usages numériques,
- Pré-étude pour le déploiement d'un wifi territorial gratuit en soutien aux collectivités.



✓ Perspectives 2019 :

La stratégie territoriale doit être adoptée par l'assemblée départementale au 1er trimestre 2019. Pourra alors être lancée la déclinaison opérationnelle des projets prioritaires parmi 24 recensés articulés autour de 10 enjeux.

Mise en œuvre des actions visant à l'inclusion numérique.
Pérenniser le processus itératif pour l'innovation territoriale.



Grands
travaux,
routes et
patrimoine

Domaine public routier

Gestion et exploitation

Malgré la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales occasionnant des budgets de plus en plus contraints, le Département de l'Aveyron a maintenu au fil des années un effort financier conséquent en faveur de son réseau routier. La gestion et l'exploitation du domaine public routier se doivent donc d'être à la hauteur des investissements réalisés. Par ailleurs, la poursuite des objectifs prioritaires que sont la sécurité routière, l'amélioration du réseau routier et sa bonne conservation, se décline aux travers de nombreuses missions prises en charge par la Direction des Routes et Grands Travaux au titre des pouvoirs de police de la circulation et de la conservation que la réglementation applicable confère aux départements :

- instruction et délivrance des autorisations d'occupation du domaine public routier ;
- classement/déclassement de sections de voies et de délaissés ;
- arrêtés de circulation/transports exceptionnels/épreuves sportives ;
- gestion des sinistres de tiers sur routes départementales ;
- comptages routiers/équipements de sécurité et signalisation ;
- participation à l'élaboration des documents d'urbanisme ;
- transport des élèves et étudiants en situation de handicap.

✓ Principaux chiffres clés :

- 914 autorisations de voirie délivrées en 2018 dont 102 au titre de l'énergie électrique et 170 concernant le déploiement du réseau THD ;
- 454 937 € de redevance d'occupation du domaine public routier perçus en 2018 ;
- 458 arrêtés de circulation, 153 avis transports exceptionnels, 104 avis épreuves sportives, 258 avis sur dossiers d'urbanisme, délivrés en 2018.

✓ Actions mises en place en 2018 :

Transport des élèves en situation de handicap :

A l'issue des transferts instaurés par la loi NOTRe, cette compétence demeure dans le giron des départements. Au 1er janvier 2018, cette mission a été confiée à la DRGT : 62 circuits de ramassage ont ainsi été organisés au bénéfice de 259 élèves et étudiants.

Signalisation et équipements de la route :

- renouvellement du marquage sur près de 540 km de RD,
- pose de 10 000 ml de dispositifs de retenue et de 3 252 ml d'écrans motocyclistes,
- renouvellement de la signalisation verticale sur 63 km de RD.

✓ Perspectives 2019 :

Actualisation du règlement de voirie et extension du champ de perception de la redevance d'occupation du domaine public



Modernisation du réseau routier

Le Conseil départemental a défini comme prioritaire la modernisation et l'aménagement des axes routiers structurants du département.

La politique routière du Conseil Départemental pour la période 2016 – 2025 a été approuvée les 25 mars 2016 et 23 février 2018.

Cette politique routière s'appuie sur les objectifs suivants :

- 1. Poursuite de la mise à 2 x 2 voies de la RN 88,*
- 2. La poursuite de l'amélioration de la sécurité routière, du confort à l'usager et des temps de parcours,*
- 3. La poursuite de l'amélioration du réseau départemental,*
- 4. Prise en compte des enjeux liés au développement durable et de l'Agenda 21.*

La modernisation du réseau se décompose en plusieurs programmes correspondants à des itinéraires ou à des types de travaux spécifiques :

- Modernisation des itinéraires principaux et secondaires,*
- Programme d'aménagement des routes départementales en agglomération.*

✓ Principaux chiffres clés :

Le réseau routier départemental représente un patrimoine très important, constitué par 5 909 km de routes (8ème de France métropolitaine). En fonction de son trafic et de son intérêt économique, le réseau routier départemental a été hiérarchisé selon les classes suivantes :

- Classe A - Réseau assurant la continuité du réseau national : 298 km,
- Classe B - Liaison d'aménagement du Département : 260 km,
- Classe C - Liaison de désenclavement économique et touristique : 411 km,
- Classe D- Liaison de rabattement cantonal : 2 363 km,
- Classe E - Réseau de désenclavement de proximité : 2 577 km.

En 2018, 46.125 millions d'euros ont été consacrés à la modernisation des routes départementales.

✓ Actions mises en place en 2018 :

Aménagement de la déviation d'Espalion

La mise en service a eu lieu le vendredi 14 décembre 2018.

Le projet consiste à dévier Espalion par l'ouest avec la création d'une route nouvelle à 3 voies (2 voies + 1).

Sur les 3 850 mètres de cette déviation, 3 créneaux de dépassement sont créés : deux dans le sens Espalion à Rodez de 1000 mètres et 800 mètres de longueur et un dans le sens Rodez à Espalion de 750 mètres de longueur.

Les accès sont rétablis à partir de trois points d'échange : deux échanges dénivelés au lieu-dit « les 4 routes » et au franchissement de la RD556 (Bessuéjols), et un carrefour giratoire au raccordement avec la RD920 au lieu-dit « La Bouysse ».

Le projet a nécessité la construction de quatre ouvrages d'art dont un ouvrage de franchissement du Lot.

Ce projet a été déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral en date du 27 août 2010.

Le coût final de cette opération travaux s'est élevé à 25,8 M€.

✓ Perspectives 2019 :

RD 911 Itinéraire Rodez – Millau : aménagement du secteur dit de « Rousseau », poursuite de l'aménagement de la section Rodez Causse Comtal

Déviations d'Espalion (de gauche à droite, giratoire de la Bouysse, Pont sur le Lot, échangeur de Bessuéjols et section courante en direction de Causse Comtal)



Gestion des ouvrages d'art

Le patrimoine routier du Conseil départemental compte 1 438 ponts. Sont considérés comme pont toutes les constructions permettant de franchir une brèche (cours d'eau, voie de circulation...) et ayant une ouverture supérieure à 2 mètres.

Depuis 1990, l'ensemble des ouvrages fait l'objet d'une visite périodique de leurs structures, de leurs fondations et de leurs équipements.

La mise en place de la surveillance systématique des ponts depuis pratiquement 30 ans permet d'avoir une bonne connaissance du patrimoine et de son évolution.

Les programmes des opérations de réparation sont établis en privilégiant les ouvrages les plus dégradés situés sur les itinéraires présentant l'importance fonctionnelle la plus importante (trafic, impact économique d'une restriction de circulation...)

✓ Principaux chiffres clés :

- valeur à neuf du patrimoine des ouvrages d'art : 515 M€,
- 474 ponts visités en 2018 (soit 1/3 du patrimoine),
- 2 388 996 € investis en 2018
- 13 ponts réparés ou reconstruits dans le cadre du programme de sauvegarde des ouvrages d'art.

✓ Actions mises en place en 2018 :

Restauration du pont de Truyère à Entraygues classé Monument Historique

Réalisation des visites périodiques des ponts en maçonnerie de périodicité 5 ans (421 unités)

Réparations de 4 buses métalliques

109

✓ Perspectives 2019 :

RD 911 Itinéraire Rodez – Millau : aménagement du secteur dit de « Rousseau », poursuite de l'aménagement de la section Rodez Causse Comtal



Inspection avec une nacelle de la sous face du tablier du Pont de Port d'Agres, sur la rivière Lot

Sauvegarde des chaussées

Le patrimoine routier est soumis aux effets du trafic, du vieillissement et des agressions climatiques. Il subit inévitablement des dégradations. Le Conseil Départemental a pour mission obligatoire de « sauvegarder » ce patrimoine.

La sauvegarde comprend toutes les actions visant à préserver l'état du patrimoine avec pour objectif prioritaire de satisfaire aux besoins des usagers en matière de sécurité et de confort. La sauvegarde des chaussées concerne le renouvellement périodique des couches de roulement. Elles ont pour fonction première d'assurer la sécurité des usagers grâce à leurs propriétés d'adhérence. Elles assurent également l'étanchéité des structures de chaussées et préservent ainsi leurs caractéristiques mécaniques.

La périodicité de renouvellement recherchée se situe, en fonction de l'importance fonctionnelle de la route, entre 15 et 20 ans.

✓ Principaux chiffres clés :

- 7 235 305 € investis en 2018
- 312 km de couches de roulement renouvelées
- 41 760 tonnes d'enrobés, 54 730 t de graves émulsion, 1 423 000 m² d'enduits superficiels
- 718 rapports d'essais de laboratoire

✓ Actions mises en place en 2018 :

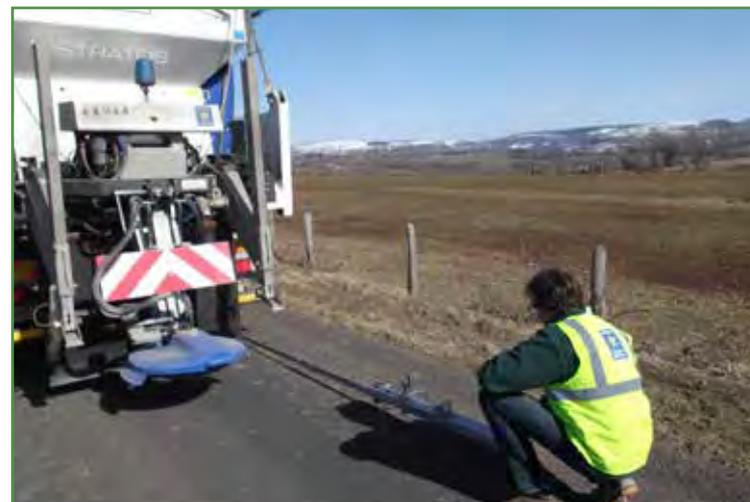
Développement des techniques dites « à froid » : graves émulsion et enduits superficiels

Renouvellement de l'agrément LABOROUTE du laboratoire routier : reconnaissance formelle de la qualité des réalisés

Mesures de l'adhérence des chaussées du réseau structurant : connaissance fine de l'état du patrimoine, aide à la programmation des travaux

✓ Perspectives 2019 :

- continuer à développer les techniques « à froid » sur les réseaux secondaires,
- réaliser un diagnostic général des chaussées du réseau structurant,
- en collaboration avec les communes, organiser des chantiers de sauvegarde des chaussées en traversée d'agglomération.



Mesure de la déflexion de la chaussée par le laboratoire départemental, en vue de dimensionner un éventuel renforcement structurel, dans le cadre de son renouvellement

Viabilisation du réseau routier

Fort de ses 6 000 km de route, le réseau routier départemental représente un patrimoine stratégique dont l'entretien et la modernisation contribuent à l'équilibre et à l'attractivité des territoires aveyronnais. La politique routière adoptée par le Conseil départemental détermine les modalités de mise en œuvre des tâches de viabilité.

Ces missions recouvrent les actions d'exploitation, d'entretien courant (interventions d'urgence ou programmables) et de conservation du domaine public routier départemental. Cinq plans d'interventions précisent les niveaux de service à l'usager définis par la politique routière, ainsi que les méthodes de mise en œuvre :

- Plan d'intervention Viabilité Hivernale,
- Plan d'intervention Surveillance Active,
- Plan d'intervention Végétation,
- Plan d'intervention Convergence des Efforts,
- Plan d'intervention Ouvrages d'Art.

En charge de ces missions, la Direction des Routes et des Grands Travaux dispose de ses propres services (siège à Flavin et 4 subdivisions territoriales) et recourt également de manière significative à la sous-traitance pour les travaux de viabilité (fauchage, déneigement, etc). Les services routiers s'appuient sur des moyens matériels, humains et financiers conséquents : 30 centres d'exploitation regroupent 210 adjoints techniques encadrés par 30 chefs de centre, pour un budget de fonctionnement de 10,5 millions €. L'activité routière fait l'objet d'une programmation détaillée associant à chaque plan d'intervention des moyens rationalisés, autorisant une gestion et une connaissance précises des différents coûts de fonctionnement.

La réalisation de ces actions combinée aux programmes de modernisation et de sauvegarde du réseau routier, contribuent notablement à véhiculer une image forte d'un département désireux d'offrir aux usagers des routes de qualité, conjuguant proximité et sécurité pour un coût financier maîtrisé.

✓ Actions mises en place en 2018 :

- viabilité Hivernale : 65 circuits en régie épaulés par 44 marchés confiés à des prestataires externes pour un volume de 1 655 interventions et une consommation de 5 562 t de sel de déneigement pour la campagne 2017-2018,
- surveillance/entretien normal du réseau : 749 interventions d'urgence réalisées dans le cadre de l'astreinte, 6 102 journées/agents pour les activités de fauchage et de débroussaillage, 4 271 journées/agents pour la préparation des chantiers de revêtement,
- poursuite du programme d'acquisition de tablettes GPS (26 unités en 2018) destinées à équiper les différents véhicules d'exploitation afin d'assurer le suivi d'activité par satellite.

✓ Principaux chiffres clés :

- Journées d'agents sur chantier : 35 183 pour l'année 2018 ;
- 35 agents pour 1 000 km de route : l'un des ratios longueur de réseau/effectif les plus faibles de France ;
- 0 litre de produit phytosanitaire épandu sur les dépendances du domaine public routier départemental, remplacé par des activités d'entretien mécanisé et manuel.



Parc départemental

Le Parc a en charge 2 missions :

La mise à disposition de véhicules et matériels

Le Parc gère une flotte d'environ 550 véhicules roulants dont 110 poids lourds et 70 engins de TP, comprenant du matériel spécifique d'entretien routier (fraises de déneigement ; PATA, machine à peinture, camion glissières; matériel de déneigement : étraves, saleuses, centrales à saumure), mis à disposition des services du Conseil Départemental. Le Parc centralise les achats pour l'ensemble de cette flotte, et assure une comptabilité analytique de la totalité de ses véhicules. Cette gestion permet d'optimiser les achats, d'uniformiser la flotte, d'assurer le suivi global et la maintenance préventive des véhicules, ainsi que de définir des critères de renouvellement optimisés sur la base des coûts d'entretien. Ces mesures structurelles ont permis de réduire durablement les dépenses de fonctionnement.

La réalisation de travaux d'exploitation spécifiques

Le Parc réalise également en régie des travaux d'exploitation et d'entretien routier pour le compte des subdivisions territoriales. Il s'agit de prestations à forte plus-value technique, répondant à une obligation de service public (intervention, en urgence, sécurisation du réseau...), ou bien dont la réalisation en régie se justifie économiquement (ces travaux font également l'objet d'une comptabilité analytique). Ainsi, le Parc intervient sur des campagnes de marquage routier, de Point à Temps, d'élagage au lamier, de fauchage sous glissières, et d'entretien des glissières de sécurité.

✓ Perspectives 2019 :

Poursuite de l'effort sur le renouvellement et l'entretien de la flotte de véhicules



✓ Principaux chiffres clés :

- budget d'investissement en véhicules et matériels 2018 : 2,2 M€,
- chiffre d'affaire flotte (amortissement, carburant, entretien) en 2018 : 5,3 M€
- chiffre d'affaire en travaux d'exploitation en 2018 : 1,1 M€.

✓ Actions mises en place en 2018 :

Travaux de modernisation des installations du Parc départemental

Patrimoine départemental

La politique immobilière votée le 25 mars 2016 a permis d'actualiser et de prioriser les opérations à réaliser sur la mandature. Le budget 2018 a permis de financer des opérations de sauvegarde, de modernisation du patrimoine départemental.

La sauvegarde :

La politique menée en matière de sauvegarde a pour objectif de maintenir en bon état le patrimoine départemental tout en répondant aux enjeux réglementaires et environnementaux, d'hygiène, de sécurité et de bien-être au travail. Cette politique de sauvegarde se décline par la réalisation de travaux d'entretien pour la pérennisation et l'aménagement des biens, les travaux d'économie d'énergie et d'accessibilité, ainsi que l'équipement des sites en mobilier matériel. C'est un crédit de 1 133 148 € qui a été mandaté à ce titre en 2018.

Le fonctionnement :

Au titre du fonctionnement, les dépenses effectuées sont affectées :

- à la maintenance des bâtiments pour 1 805 827 €,
- à l'entretien du patrimoine pour 1 100 714 €,
- aux autres charges immobilières pour 1 860 410 €.

La modernisation :

Ce programme a pour but de répondre aux gros travaux d'amélioration voire d'extension ou de relogement des services dans le cadre de l'optimisation du patrimoine. Le montant des crédits mandatés en 2018 s'est élevé à 3 269 192 €.

✓ Principaux chiffres clés :

Le patrimoine départemental hors collège représente une surface hors œuvre brute de 162 197 m² dont le Département est propriétaire et auquel il convient de rajouter 11 102 m² de location, ces biens étant implantés sur tout le territoire aveyronnais.

6 sites sont classés ou inscrits aux monuments historiques.

Les crédits mandatés en 2018 se sont élevés en investissement à la somme de 4 402 339 € et en fonctionnement à la somme de 4 766 952 €.

113

Les travaux d'économie d'énergie réalisés en 2017 ont générés une recette de 15 000 € au titre de la vente des certificats d'économie d'énergie.

✓ Actions mises en place en 2018 :

Parc départemental de Bel Air :

Les travaux de rénovation et de réaménagement se sont poursuivis selon le calendrier prévu. Le montant des travaux mandatés s'est élevé à 1 753 719 €.

Maison des Solidarités Départementale d'Espalion :

Afin de reloger et regrouper sur un même site les services de la Maison des Solidarités Départementales d'Espalion, le Département a acquis, dans le cadre d'une vente en l'état futur d'achèvement, 3 niveaux et demi de plateaux bruts de l'immeuble le Compostelle sis Espace Bessières à Espalion. Le montant mandaté s'établit à 1 337 987 €.

Immeuble 33 Avenue Victor Hugo :

La perte de la clause de compétence générale du Département, en application des dispositions de la loi NOTRe, a entraîné la réorganisation du pôle aménagement et développement du territoire et la modification de l'association Aveyron Expansion. La direction Partenariat et Innovation a été mise en place et installée dans les locaux rénovés de l'immeuble départemental sis 33 Avenue Victor Hugo. Le montant mandaté en 2018 pour cette opération s'est établi à 114 620 €.

✓ Perspectives 2019 :

Parc départemental de Bel Air :

Les travaux sur ce site devraient s'achever en 2019 et permettre le relogement du Centre d'exploitation et de la subdivision Centre.

Maison des Solidarités Départementale d'Espalion :

Les plateaux bruts ont été livrés en décembre 2018. Les travaux d'aménagement intérieurs sont en cours et seront achevés fin 2019.

Centre Administratif Foch :

L'Agence de Développement Touristique de l'Aveyron installée dans des locaux de la CCI rue Aristide Briand à Rodez, sera relogée courant 2019, dans le bâtiment F du Centre Administratif Foch propriété du Département. Le montant des travaux de rénovation est de 500 000 €.

Défibrillateurs :

Dans le cadre du projet d'amélioration des secours à la personne, certains bâtiments départementaux seront dotés dès 2019 de défibrillateurs. Le programme s'étalera sur 2 ans.

Logiciel dédié à la gestion du patrimoine :

Les services du Département se sont dotés d'un logiciel afin de sécuriser et optimiser la gestion du programme de sauvegarde et le maintien du patrimoine bâti dans le respect de toutes les obligations réglementaires. Ainsi il sera possible :

- d'une part, d'avoir une parfaite connaissance du patrimoine bâti (un inventaire par nature, un état qualitatif des principaux éléments constructifs gestion du mobilier, l'affectation des locaux / surfaces ...)
- d'autre part, de sécuriser et optimiser la gestion de son patrimoine et notamment le suivi de la maintenance (contrat entretien, hygiène et sécurité, ...), la programmation de travaux en fonction des obligations réglementaires (énergie, accessibilité,...), de l'état et de la durée de vie des différents éléments, le suivi des consommations énergétiques et la gestion des données nécessaires dans le cadre de l'astreinte.



Collèges publics et privés

La loi NOTRE a conforté les compétences du Département en matière d'éducation. A ce titre, il gère la construction, l'entretien et l'équipement des collèges publics. Le Département de l'Aveyron a également fait le choix de participer aux financements des établissements privés d'enseignement. Le budget 2018 a donc permis de financer des opérations de sauvegarde, de modernisation et d'aide aux collèges privés.

Les Collèges publics

La sauvegarde :

La politique de sauvegarde mise en œuvre a pour but de maintenir ce patrimoine en bon état d'entretien et assurer ainsi l'accueil des élèves et des différents personnels dans de bonnes conditions. Ces travaux se sont élevés en 2018 à 1.691.246 €. Ils ont contribué notamment à la réalisation de travaux d'économie d'énergie, d'accessibilité et la rénovation de salles de classe.

La sauvegarde comprend également l'achat de mobiliers et matériels pour répondre aux besoins de renouvellement ainsi que l'équipement des services de restauration.



Le fonctionnement :

Au titre du fonctionnement des collèges publics un crédit de 3 392 088 € a été affecté pour la dotation globale de fonctionnement, l'entretien et la maintenance des bâtiments.

La modernisation :

Ce programme doit permettre de répondre au mieux aux besoins définis par l'Education Nationale et prend en compte les nouvelles technologies d'enseignement, la sécurisation des établissements et des opérations plus conséquentes (rénovation de salles de sciences, aménagement de cours et plateaux sportifs ...). En 2018 ces travaux se sont élevés à 3 002 715 €. Les études se sont élevés à 402 432 €, celles-ci intègrent les indemnités versées aux candidats du concours de maîtrise pour la construction du collège de la Cavalerie.

Les aides aux collèges privés :

Le département compte 20 collèges privés. L'enveloppe de 230 000 € dédiée à l'aide à l'investissement a été répartie entre les collèges, sur propositions du Directeur de l'Enseignement Catholique et dans la limite fixée par la loi (loi Falloux : 10% maxi du budget de l'établissement). En 2018 le montant total des subventions d'investissement versées est de 202 740 €.

Pour le fonctionnement de ces établissements privés une dotation de 2 217 368 a été attribuée, calculée à partir du coût d'un élève du public.

Principaux chiffres clés :

L'Aveyron compte 21 collèges publics et 20 collèges privés répartis sur l'ensemble de son territoire. Le nombre total d'élèves accueillis est de 12 046 soit 7 942 pour les collèges publics et 4 104 pour les collèges privés. On constate une tendance à la baisse des effectifs par rapport à 2017.

Le montant des crédits mandatés en investissement s'est élevé à 5 295 132 € et en fonctionnement à 5 629 456 €. Ils permettent l'amélioration de l'accueil de nos élèves mais également contribuent au soutien de l'activité économique de nos territoires au travers des travaux réalisés par de nombreuses entreprises du Département.

Actions mises en place en 2018 :

Adhésion du Département de l'Aveyron à l'association Agrilocal :

Cette association a pour vocation de promouvoir les circuits courts, le développement de l'agriculture de proximité et de l'artisanat des métiers de bouche et le renforcement de l'économie locale. L'association met au service des acteurs du territoire une plateforme de mise en relation internet, respectueuse des règles de la commande publique, favorisant les échanges entre les acheteurs de la restauration collective notamment les établissements scolaires et les fournisseurs de produits agricoles.

Sécurisation des collèges - cette politique comporte 2 volets :

- les Plans Particuliers de Mise en Sécurité :

A la Demande de l'Etat, en 2018, les 22 sites sur les 23 ont été équipés d'un nouveau dispositif permettant de prendre en compte la sonnerie anti-intrusion ainsi que l'ensemble des sonneries afférentes aux EPLE (incendie, fin de cours, appel élèves)

- La sécurisation des enceintes des collèges :

3 collèges ont ainsi été sécurisés (Pont de Salars, Séverac le Château et Onet le Château). D'autres collèges ont bénéficié de la mise en place de contrôle d'accès (Capdenac, Millau, Mur de Barrez, Naucelle, Réquista, Rieupeyroux, Rignac Cité Scolaire de Saint Affrique).

Le montant de ces travaux s'est élevé à 1 103 541 €

On peut noter qu'à ce jour l'Etat n'a versé aucune participation alors qu'il s'était engagé à apporter une aide de 50 % sur les dépenses faites.

Tablettes numériques :

En 2018, dans le cadre des appels à projet de l'Education Nationale, 7 collèges ont bénéficié de la mise en œuvre de tablettes numériques (2 classes mobiles de 15 tablettes + tablettes enseignants).

Cet investissement représente 280 000 € avec une participation de 115 000 € de l'Etat.

Ces 7 collèges ont également bénéficié de la mise en place de réseau WIFI localisé pour les usages numériques.

Cet investissement représente 50 000 € avec une participation de l'Etat de 25 000 €.

au titre du numérique dans les collèges c'est une somme de 275 030 € qui a été dépensée en 2018.



✓ Perspectives 2019 :

Collège de La Cavalerie : le projet de construction d'un collège à la Cavalerie prend corps. L'équipe de maîtrise d'œuvre a été désignée et les études vont être réalisées en 2019, pour un crédit affecté de 550 000€.

Pour mémoire cette opération est estimée à 14 000 000 €.

Collège de Marcillac : dans le cadre de la mise en accessibilité des établissements recevant du public (loi du 11 février 2005), une 1ère tranche des travaux de mise en accessibilité et de réaménagement du collège de Marcillac sera réalisée, soit un crédit de 400 000 €.

Cité scolaire de Saint Affrique : dans le cadre de la modernisation de cet établissement il est prévu d'une part la rénovation de l'espace de restauration pour un montant de 700 000 € ; d'autre part la 1ère tranche de travaux relative à la sécurisation des accès pour les véhicules légers et les bus, pour un montant de 300 000 €. La région Occitanie participera au financement de ces deux opérations.

Economie d'énergie : les efforts en matière d'économie d'énergie pour réduire les émissions des gaz à effet de serre et limiter des dépenses de fonctionnement seront poursuivis. Il est également envisagé la mise en place d'une expérimentation de gestion intelligente des bâtiments. Un crédit de 500 000 € est affecté à ce programme en 2019.

Défibrillateurs :

Dans le cadre du projet d'amélioration des secours à la personne, les collèges publics seront dotés de défibrillateurs automatiques. Des formations spécifiques accompagneront le déploiement du dispositif.



Moyens
généraux

Budget 2018

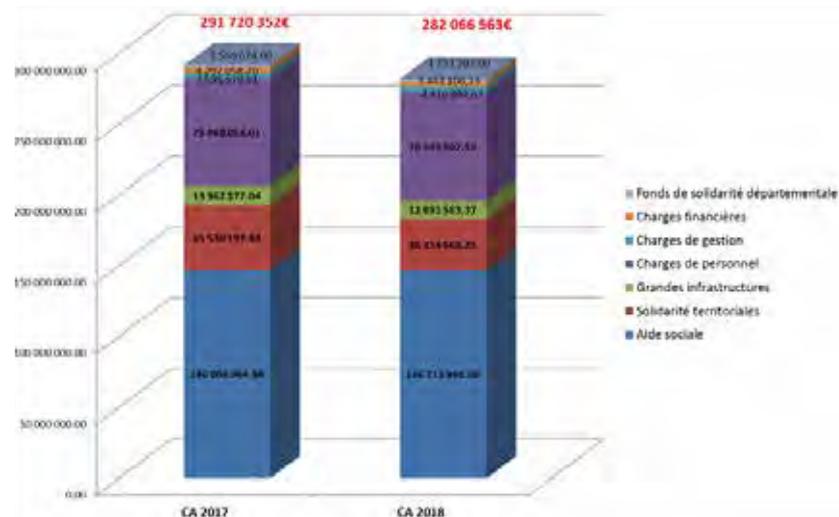
BILAN DE L'EXECUTION BUDGETAIRE 2018 :

	Prévisions	Réalizations			Reports	
	Mouvements réels hors PCTM(*) hors résultat n-1	Mouvements réels hors PCTM(*) hors résultat n-1	Taux d'exécution	Résultat n-1	Total	sur exercice 2018
Dépenses						
Investissement	97 250 288.32	83 879 604.42	86.3%	35 772 441.07	119 652 045.49	9 200 513.40
Fonctionnement	294 374 221.69	282 066 563.21	95.8%		282 066 563.21	4 249 244.74
Total	391 624 510.01	365 946 167.63	93.4%	35 772 441.07	401 718 608.70	13 449 758.14
Recettes						
Investissement	53 668 447.00	31 297 198.36	58.3%	41 736 913.10	73 034 111.46	10 000 000.00
Fonctionnement	326 955 934.15	331 203 335.64	101.3%	5 035 656.83	336 238 992.47	0.00
Total	380 624 381.15	362 500 534.00	95.2%	46 772 569.93	409 273 103.93	10 000 000.00
Résultat	-11 000 128.86	-3 445 633.63		11 000 128.86	7 554 495.23	-3 449 758.14
		Résultat global après intégration des reports			4 104 737.09	

Les faits marquants de l'exercice 2018

- Les dépenses d'investissement, hors dette, sont restées très élevées : 67 725 126€. Elles représentent 19% des dépenses totales et 231 € par habitant, soit un niveau bien supérieur aux dépenses moyennes des départements de la strate qui se situent à 15% des dépenses totales et à 156,8€ par habitant.
- Les dépenses de fonctionnement sont parfaitement bien maîtrisées, avec une progression de 0,4%, après retraitement des dépenses de transport transférées à la région au 1er janvier 2018
- Les recettes de fonctionnement ont, après retraitement des recettes liées au Transport, progressé de 1,2%.
- Les recettes d'investissement augmentent de 29,4%, avec un recours à l'emprunt qui est passé de 10 millions en 2017 à 16 millions en 2018.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :



Les dépenses d'aide sociale totalisent, hors charges de personnel, 146,7 millions d'euros, soit 52% des dépenses de fonctionnement, et enregistrent une légère diminution de 0,1% par rapport au CA 2017.

Deux secteurs sont en progression :

- l'aide sociale à l'enfance et à la famille : +17,6%. Ces dépenses sont fortement impactées par la mise à l'abri et la prise en charge des mineurs non accompagnés, qui ont totalisé en 2018 : 5,272 millions d'€ soit plus du double de la dépenses 2017 qui s'élevait à 2,474 millions d'€.

- et l'insertion : + 5,2%. Parmi les dépenses d'insertion, les allocations RSA totalisent 23,240 millions d'€. Celles-ci ne cessent d'augmenter, leur évolution a été de 4% en 2018.

Ces augmentations de dépenses sont en partie compensées par la diminution des dépenses d'hébergement des personnes handicapées (9,6%), suite à la mise en place des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM).

Les charges de personnel, qui constituent le 2ème poste de dépenses de fonctionnement (27%), augmentent de 1%.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :



Les travaux de voirie constituent le principal poste de dépense d'investissement avec 46,1 millions d'€, soit 68% des dépenses d'investissement hors dette.

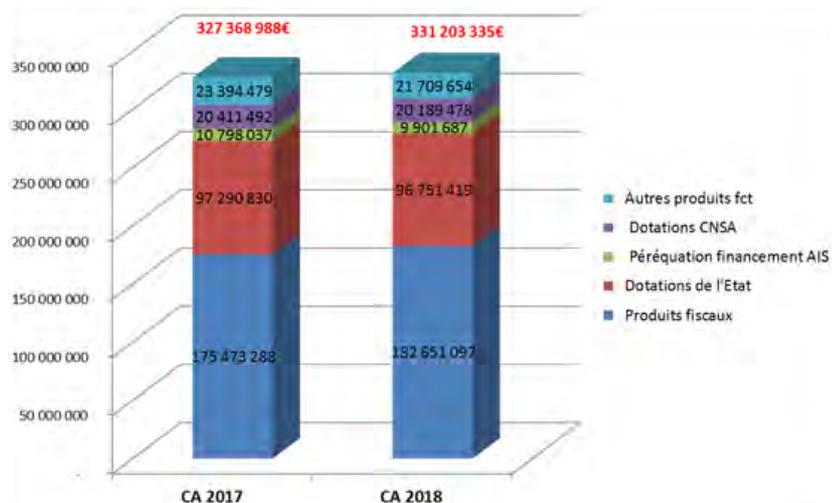
Les interventions au titre de la solidarité territoriale totalisent 17,1 millions et progressent de 10,2% par rapport à 2017.

Les subventions versées aux collectivités et aux tiers au titre du développement territorial augmentent de 7,6%.

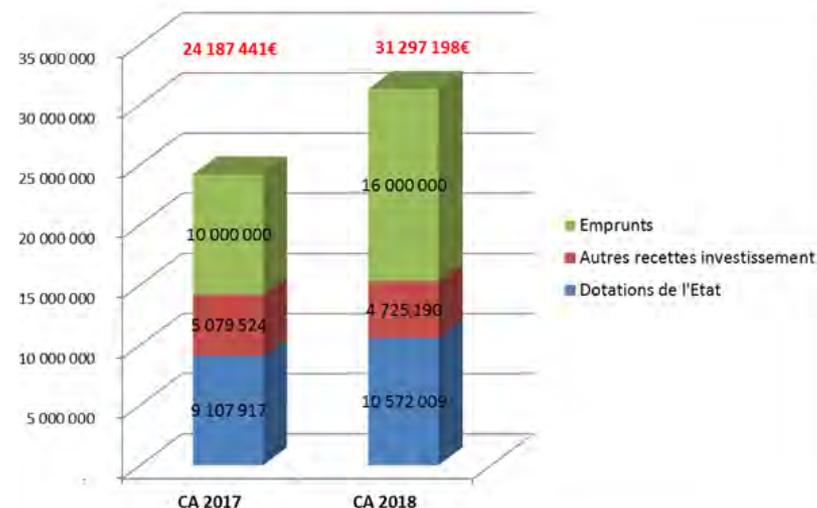
Les travaux et l'équipement des collèges enregistrent une forte augmentation + 28,2% par rapport à 2017, ainsi que les travaux sur le patrimoine départemental et l'équipement : +10%.

Les dépenses d'équipement social concernent essentiellement des prêts sans intérêt accordés aux établissements sociaux et médico-sociaux. Celles-ci ont quasiment triplées en 2018 par rapport à 2017.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :



RECETTES D'INVESTISSEMENT :



Les faits marquants de 2018

au niveau des recettes de fonctionnement sont :

- le niveau exceptionnellement élevé DMTO : 26,6 M€, en progression de 6,7% ;
- l'augmentation des recettes versées au titre de la TSCA : + 8%
- la quasi stabilisation de la DGF, après 4 années consécutives de baisse.
- la diminution des dotations de péréquation de financement des AIS, de 8,3%.

EVOLUTION DES PRINCIPAUX AGREGATS

	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
Dépense totales hors PCTM et résultat antérieur	369 018 077.17	362 279 279.57	374 614 476.24	365 946 167.63
Recettes totales hors PCTM et résultat antérieur	368 738 999.80	370 340 414.72	361 884 426.76	362 500 534.00
Fonds de roulement de l'exercice	-279 077.37	8 061 135.15	-12 730 049.48	-3 445 633.63
Epargne brute	45 932 729.66	54 213 611.89	45 976 634.60	49 136 772.43
Epargne nette	30 263 647.66	38 736 100.50	30 164 905.00	32 982 393.80
Dépense d'invest hors amortissement dette	61 076 227.34	58 002 235.33	67 082 395.53	67 725 225.79
Endettement au 30-12 de l'année	187 304 840.00	184 827 328.00	179 015 598.00	178 861 220.00
Ratio de solvabilité	4.08	3.41	3.89	3.64
Annuité de la dette	21 059 816.00	20 408 785.41	20 108 788.30	19 597 484.96
Reports de dépenses	50 247 352.37	56 179 863.57	29 996 331.91	13 449 758.14
Reports de recettes	45 536 928.00	45 000 000.00	20 546 346.00	10 000 000.00
Excédent budgétaire avec résultats antérieurs	14 686 400.18	23 282 385.56	10 552 336.08	7 554 495.23
Excédent budgétaire avec résultats antérieurs et reports	9 975 975.81	12 102 521.99	1 102 350.17	4 104 737.09

Dette garantie

Le Conseil départemental, depuis une délibération du 19 novembre 1985, a adopté une politique prudentielle en matière de demande de garantie d'emprunt, en :

- limitant, d'une part, l'étendue des garanties aux organismes HLM dont le siège social est en Aveyron et aux établissements sociaux ou médico-sociaux dont le siège social et celui du maître d'ouvrage sont en Aveyron, et qui de plus sont éligibles aux aides du Programme d'Équipement social départemental,

- en plafonnant, d'autre part, à 50% le taux de garantie pour l'ensemble des demandeurs.

Chaque année, lors du vote du budget, un accord de principe est donné à l'octroi de nouvelles garanties aux Offices publics de l'habitat (OPH).

✓ Principaux chiffres clés :

- L'encours de la dette garantie au 31/12/2018 est de 44 622 091 €.
- Le taux moyen : 1.96 %
- Le nombre d'emprunts garantis : 403
- Le ratio de plafonnement du risque : 6.13%
- Les 3 OPH (Aveyron Habitat, Millau Grands Causses Habitat et Sud Massif Central Habitat) représentent 73,5 % des bénéficiaires. Parmi eux, Aveyron Habitat détient les 2/3 des garanties accordées (63.7%).
- Les ¾ des emprunts (78,9%) sont réalisés auprès de la Caisse des dépôts et Consignations (CDC).

✓ Perspectives 2019 :

Pour 2019, le Conseil Départemental a donné un accord de principe pour garantir à hauteur de 50 % une enveloppe maximale de 34,9 millions d'€ d'emprunts qui pourra être sollicitée par Aveyron Habitat (8M€) et Sud Massif Central Habitat (26,9M€).



Actions mises en place en 2018 :

Par la délibération du 23 février 2018, l'enveloppe d'emprunts prévisionnels pouvant être contractée par les OPH en 2018 était de 27,9 millions d'€, soit une garantie maximale accordée par le Département de 13,9 millions d'€.

Au 31 décembre 2018, 7,8 millions d'€ d'emprunts (29 emprunts) ont été garantis à hauteur de 3,9 millions d'€ pour des opérations de construction ou réhabilitation de logements sociaux réalisés par Aveyron Habitat, Millau Grands Causses Habitat et Sud Massif Central **Habitat**.

Dette départementale

La dette doit permettre de financer les actions du Conseil Départemental de l'Aveyron, et plus particulièrement ses dépenses d'investissements.

La stratégie de gestion de la dette repose sur :

- une mise en concurrence des établissements bancaires,
- une diversification de l'encours (taux fixe/taux variable),
- la recherche de souplesse dans les contrats,
- une souscription d'emprunt correspondant à l'indice 1 et aux structures A à C de la charte GISSLER,
- un plafonnement du recours à l'emprunt au montant inscrit au budget,
- une limitation des primes et commissions à 0,5% de l'encours souscrit.

✓ Perspectives 2019 :

Pour 2019, le Conseil Départemental a donné un accord de principe pour garantir à hauteur de 50 % une enveloppe maximale de 34,9 millions d'€ d'emprunts qui pourra être sollicitée par Aveyron Habitat (8M€) et Sud Massif Central Habitat (26,9M€).



✓ Principaux chiffres clés :

- encours au 31-12-2018: 178 861 220 € (en baisse de 154 378 € par rapport à 2017)
- taux moyen : 1.91 %
- dette par habitant : 641 €
- capacité de désendettement : 3.6 ans
- répartition du risque de l'encours : 67.3% à taux fixe et 32.7% à taux variable
- annuité payée : 19 805 507 €
- emprunts mobilisés : 16 millions d'€ (10 millions souscrits en 2017 et 6 millions souscrits en 2018)

✓ Actions mises en place en 2018 :

- 20 millions d'€ d'emprunts ont été négociés dont 6 millions d'€ mobilisés en 2018 et 14 millions d'€ mobilisables en 2019.
- Renégociation de 5 emprunts auprès de la Banque Populaire Occitane afin de bénéficier de taux d'intérêt plus faible.

Politique de gestion du personnel départemental

La politique de gestion des Ressources Humaines a pour objectif d'assurer la gestion administrative (Paye, Carrière, Conseil Statutaire) des Personnels, la fonction recrutement et les activités de régulation interne.

La D.R.H. intervient en soutien des services et participe aux réflexions internes des Services sous les aspects R.H.

✓ Perspectives 2019 :

- mise en place du Contrat de Participation Prévoyance,
- poursuite de la mise en œuvre PPCR,
- mise en œuvre d'actions dans le cadre du PAD (Conseil auprès des Agents et des Cadres et des Services).

✓ Principaux chiffres clés :

- crédits réalisés 76 596 508 euros (Taux d'Exécution : 98,70 %),
- effectifs Budgétaires au 31/12/2018 : 1666 emplois.



Actions mises en place en 2018 :

- 63 suppressions d'emploi en 2018 et 17 créations (Principalement sur le secteur social, Accueil des MNA),
- négociation sur le Contrat de participation Prévoyance,
- évolution de la politique de gestion des carrières.



Politique hygiène et sécurité

Conditions de travail

Les actions menées visent à assurer les obligations de l'employeur dans le domaine de la Sécurité et des Conditions de Travail des Agents de la Collectivité.

✓ Actions mises en place en 2018 :

- gestion du réseau des assistants de prévention,
- organisation des formations (SST – PRAP),
- participation à des groupes de travail PAD,
- maintien et mise à jour des procédures réglementaires (Document classique),
- analyses internes (Accident de travail, fiche incident...).



Service social du personnel

L'Assistante Sociale du Personnel assure une fonction d'accompagnement des Agents de la Collectivité. Elle participe à la fonction R.H. (Reclassement, Conseil en lien avec des problématiques Sociales ou de Santé). Elle assure la fonction de correspondant handicap.

✓ Principaux chiffres clés :

- 145 Agents suivis en 2018,
- participation aux réunions pluridisciplinaires de la D.R.H.

✓ Actions mises en place en 2018 :

- participation aux réflexions PAD (Bien-Être au Travail),
- mise en œuvre d'action de soutien avec le dispositif d'accompagnement psychologique.

✓ Perspectives 2019 :

- réflexion en cours sur le rôle de l'Assistante Sociale en intégrant des actions PAD.



Politique de formation du personnel départemental

La politique de formation a pour objectif d'apporter aux Agents et aux Services des réponses en terme d'action de formation pour s'adapter aux évolutions des missions et des compétences de la Collectivité et valoriser les Ressources Humaines existantes.

✓ Principaux chiffres clés :

- budget réalisé : 358 736,22 euros,
- nombre de journée de formation : 7 090 jours soit 4,12 jours par Agent.

✓ Actions mises en place en 2018 :

- plan de formation adapté par la Collectivité en prenant en compte des besoins des Services.

✓ Perspectives 2019 :

- prise en compte d'actions dans le cadre du projet d'administration de demain et réflexion sur les formations en lien avec l'inclusion numérique.



Systeme d'information

La Direction des Systemes d'Information met en œuvre et assure le maintien en condition opérationnel des moyens informatiques et téléphoniques, matériels et logiciels, délivrés aux agents de la collectivité et installés sur l'ensemble des sites du Conseil départemental en tenant compte des évolutions en matière d'usages numériques et en appliquant les règles de sécurité, de confidentialité et de respect de la protection des données à caractère personnel (RGPD). Dans les collèges, le suivi des équipements informatiques (Postes de travail, réseaux, accès internet, Espace Numérique de Travail) et la mise en œuvre des appels à projets de l'Education Nationale sont réalisés en collaboration avec la Direction du Patrimoine Départemental et des Collèges.

✓ Perspectives 2019 :

- mise en place d'expérimentations dans les domaines du télétravail, du nomadisme et d'autres outils numériques (visioconférence),
- lancement de projets de dématérialisation portant sur la signature électronique, les espaces numériques agents, le portail usagers,
- renouvellement des outils numériques de communication interne,
- ouverture des données publiques.

✓ Principaux chiffres clés :

Conseil départemental

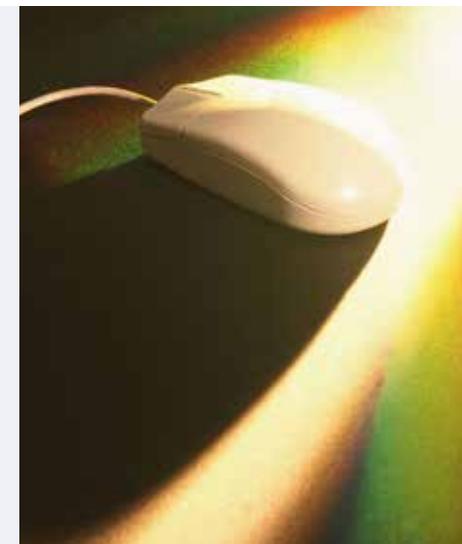
- postes de travail : 1 400
- serveurs : 100
- applications : 120
- sites départementaux en réseau : 38
- mobiles : 700

Collèges

- postes de travail : 2 200
- serveurs : 140

✓ Actions mises en place en 2018 :

- mise en œuvre de la dématérialisation des pièces justificatives comptables et de la dématérialisation de la gestion des frais de déplacement,
- implémentation d'une application décisionnelle dans le domaine des solidarités,
- création d'un outil de suivi financier des travaux routiers et des bâtiments,
- contribution à la mise en œuvre du portail web laveyronrecrute.com,
- gestion du paiement en ligne pour le week-end Adrenaline facilitant l'inscription des internes en médecine et des jeunes médecins.



Affaires juridiques

Le Service des affaires juridiques se positionne en transversalité au sein de la collectivité départementale, au service de l'exécutif, de la Direction Générale et de l'ensemble des services afin d'apporter un conseil et une expertise dans tous les domaines de compétences de la collectivité pour aider à la définition et à la mise en œuvre des projets portés par l'assemblée départementale, et défendre le Département dans le cadre de contentieux. Le service des affaires juridiques est également impliqué aux côtés de structures associées du Département dans la mise en œuvre de leurs projets (Aéroport, laboratoire, ADT, Micropolis,...)

C'est donc une véritable cellule de consulting juridique et stratégique pour les dossiers phares de la collectivité et la gestion au quotidien de ses missions.

✓ Perspectives 2019 :

Les dossiers majeurs pour 2019 seront notamment la mise en place d'un Etablissement Public de Coopération Culturelle pour le musée SOULAGES, la réflexion sur la stratégie départementale en matière de rivière (sur les bassins du LOT et TARN AVEYRON) mais également la poursuite du projet Très Haut Débit qui doit se dérouler sur 5 ans.

✓ Principaux chiffres clés :

- tous les services ont fait appel à nos conseils en 2018,
- 80% de notre activité relève du conseil et de l'expertise,
- 75% des contentieux sont désormais gérés en interne.

✓ Actions mises en place en 2018 :

En 2018, au-delà des conseils quotidiens apportés aux services pour l'exercice de leurs compétences, le service a été fortement mobilisé sur des dossiers majeurs concernant l'aéroport, la réflexion stratégique sur le laboratoire départemental d'analyses, le suivi de la mise en œuvre du contrat avec ALLIANCE THD pour le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire, le lancement de l'étude sur la réaffectation du bâtiment des haras nationaux.



Sécretariat de l'assemblée et des commissions

Cette direction rattachée au Directeur Général des services assure l'interface entre :

- les élus, les pôles et la Direction Générale pour l'organisation et le fonctionnement des réunions institutionnelles,
- les différents services du conseil départemental et les partenaires extérieurs par le biais de la fonction « courrier »,
- les services du conseil départemental et les services associés en permettant la réalisation par l'imprimerie de tout support à destination de l'institution ou des aveyronnais.

✓ Principaux chiffres clés :

Volet Assemblée et Commissions :

- 4 réunions de l'Assemblée départementale, 11 réunions de la commission permanente, 114 réunions des commissions intérieures
- 363 délibérations déposées et publiées au bulletin officiel des actes du Département (BOD)
- 728 arrêtés réglementaires publiés au BOD

Volet courrier :

Courrier entrant : 45 courriers par jour en moyenne, soit 13680 plis par an, dont 2008 ont fait l'objet d'un enregistrement
Courrier sortant affranchi : 113 614 plis et colis

Volet imprimerie :

747 commandes traitées sur papier labellisé ou recyclé, soit 3 400 000 impressions
Mise sous pli de 60 000 plis



✓ Actions mises en place en 2018 :

Renouvellement du marché de fourniture de papier pour l'ensemble des services du département

✓ Perspectives 2019 :

130
Poursuite de la modernisation des activités (télé-travail, dématérialisation...)



La communication

Fonction transversale, le service communication assure des missions d'information et de promotion auprès des aveyronnais. Il est au coeur des actions menées par le Conseil départemental qui concernent le quotidien des concitoyens. Il est garant de l'image de la collectivité et pratique une veille régulière des médias traditionnels et des réseaux sociaux. Il valorise les orientations de l'Assemblée et les politiques départementales. Il fait la promotion des activités liées aux compétences de la collectivité et met en valeur les atouts du territoire au plan régional et national. En tant qu'expert en communication globale, interne comme externe, il apporte des conseils et accompagne les services du département dans leurs projets de communication. Il met en oeuvre l'ensemble de partenariats de la collectivité.



✓ Perspectives 2019 :

Poursuite des activités en développant le volet web, interne, image et vidéo, renouveler et innover en matériel événementiel...

✓ Principaux chiffres clés :

- parution de 6 numéros du magazine L'Aveyron diffusé à 145 000 exemplaires,
- 44 campagnes d'affichage dans les abribus,
- gestion de près de 290 partenariats avec des associations culturelles, sportives... destinés à valoriser le soutien accordé par le Département,
- participation à 15 salons (conception et appui logistiques)
- des centaines de créations graphiques
- l'ensemble des services du Conseil départemental a fait appel à l'expertise du service communication



✓ Actions mises en place en 2018 :

Réalisation du magazine L'Aveyron - Création de supports et d'outils de communication - Gestion et mise à jour du site internet et des sites satellites : aveyron.fr. - Conseil en stratégie web/video - suivi des réseaux sociaux - Analyse et mise en œuvre de la stratégie des achats d'espaces presse, avec création des insertions presse, et suivi des achats - Gestion de l'affichage dans les abribus - Gestion des objets publicitaires - Réalisation de la revue de presse quotidienne - Gestion de la photothèque et des images - Soutien technique et logistique aux manifestations extérieures au département avec conception, montage et démontage des stands - Participation au Salon International de l'Agriculture - Soutien à des manifestations d'envergures : Course du Viaduc, étape du Tour de France à Millau, Festival des templeiers - Suivi et mise en œuvre des partenariats - Gestion du car podium... - achat documentaire - renouvellement objets promotionnels - création outils de communication - réalisation de plan de communication corporate, brand content...



Aveyron Ingénierie

Accompagnement des collectivités locales

Aveyron Ingénierie est un établissement public qui apporte à ses membres (communes et groupements), qui ne disposent pas des moyens en interne, une expertise et un accompagnement pour la définition et la réalisation de leurs projets. L'offre de service proposée permet d'intervenir sur tous les domaines de compétences des collectivités : l'eau, l'assainissement, le conseil juridique, la voirie et les espaces publics, le patrimoine immobilier et les équipements publics structurants, les énergies renouvelables ainsi que l'attractivité des territoires. Aveyron Ingénierie assure également l'instruction des autorisations du droit des sols. AVEYRON INGENIERIE permet d'apporter une solidarité territoriale pour la réalisation de projets quelle que soit la taille de la collectivité et partout sur le Département.

✓ Principaux chiffres clés :

- 301 collectivités et groupements adhèrent, tout le territoire départemental est couvert,
- 131 communes ont confié l'instruction de leurs actes d'urbanisme,
- 27 agents propres, et au total une centaine d'agents mobilisés chaque année grâce à la mutualisation avec les services du Département.

✓ Actions mises en place en 2018 : Assistance et Conseils :

- 422 demandes d'interventions des collectivités
- 4 416 journées d'ingénierie apportées
- Instruction des actes d'urbanisme :
- 11 agents dédiés à ce service
- 2 164 dossiers déposés

132

✓ Perspectives 2019 :

Aveyron Ingénierie s'adapte aux besoins des collectivités et fait évoluer son offre de service, essentiellement vers le pilotage et l'animation sur des dossiers tels que les SCOT, schémas de mutualisation, ou la labellisation Grand Site de France de CONQUES. Nous expérimentons également un service d'assistance à la rédaction des actes en la forme administrative.



An aerial photograph showing a complex highway interchange with multiple overpasses and ramps. In the foreground, there is a large service area with several parking lots. One lot is filled with cars, and another is filled with semi-trucks. A large, modern building with a grey roof is situated near the interchange. The surrounding landscape is a mix of green fields, brownish soil, and forested hills under a blue sky with light clouds. A semi-transparent blue diamond shape is overlaid on the left side of the image, containing the text 'Syndicats mixtes'.

Syndicats mixtes

133

Centre Jean-Henri Fabre

Sous la Présidence de Jean-Luc Calmelly. Etude, Aménagement et Gestion du Centre Jean-Henri Fabre pour l'étude des Insectes



✓ Principaux chiffres clés :

Budget 2018 :

Investissement : 544 941,83 €

Fonctionnement : 1 549 471,60 €

- subvention de fonctionnement du Conseil départemental en 2018 : 125 000,00 €,
- compensation pour délégation de service public 2018 financée par le Conseil départemental de l'Aveyron : 495 000,00 €.

✓ Actions mises en place en 2018 :

Suivi technique et administratif de la nouvelle scénographie salle 1 intitulée
« 1er rencontre sous les Tropiques » réalisée en 2017.



A75

Sous la Présidence de Camille Galibert, ce syndicat concessionnaire de deux aires d'autoroute (Aire de l'Aveyron, Aire du Larzac) est constitué de 37 membres représentant le Conseil départemental, le Conseil Régional, la Communauté des Communes Millau Grands Causses, les 9 communes riveraines de l'A75, les 3 chambres consulaires.

✓ Principaux chiffres clés :

- les dépenses réalisées sur 2018 sont de 172 392.73 € dont 47 212.73 € de frais de structure. En application de la loi NOTRe, le Conseil départemental ne verse qu'une contribution au fonctionnement du syndicat, de 13 680 € identique à celle de la Région.

✓ Actions mises en place en 2018 :

La principale action menée en 2018 porte sur la campagne de renouvellement de 8 panneaux images le long de l'A75 en partenariat avec les communautés de communes et le Conseil départemental.



✓ Perspectives 2019 :

Réflexion sur l'aménagement d'un espace touristique sur l'Aire du Larzac.

Séverac Carrefour Aveyron

Sous la Présidence de Camille Galibert, ce syndicat est constitué de 9 membres représentant le Conseil départemental, la Cte des Cnes des Causses à L'Aubrac et la Cci de l'Aveyron. Son principal objet est l'accueil d'entreprises industrielles exogènes.

✓ Principaux chiffres clés :

- les dépenses réalisées sur 2018 sont de 42 220.99 €. Conformément à la loi NOTRe, le Conseil départemental ne participe qu'au fonctionnement du syndicat par une contribution de 1 600 €.

✓ Actions mises en place en 2018 :

La dernière vente du bâtiment ITA à Séverac d'Aveyron a eu lieu ce début d'année.



✓ Perspectives 2019 :

Amenée des réseaux secs (fibre optique, électricité, éclairage public) au terrain des « Cazes » (Cne de Lapau-nouse de Séverac), pour une commercialisation future.

Aéroport de Rodez-Aveyron

Sous la présidence de Jean-François GALLIARD, le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de l'aéroport de Rodez-Aveyron, propriétaire des infrastructures, est géré par le Conseil Départemental à 75%, Rodez Agglomération à 12.5% et la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aveyron à 12.5%.

Le Syndicat Mixte a pour objet d'aménager, d'exploiter et de promouvoir l'aéroport de Rodez – Aveyron en vue notamment d'assurer le développement maximum des liaisons aériennes au départ et à l'arrivée de l'aéroport, des transports aériens et plus généralement des activités aéroportuaires.

Le Syndicat Mixte arrête le programme des investissements (travaux de grosses réparations portant sur les ouvrages, équipements et installations nécessaires à l'exploitation), fixe leurs modalités de financement et leur mode de réalisation.

Par Convention de délégation de service public conclue le 1er juillet 2010, c'est la SAEML AIR 12 qui assure l'exploitation, le développement et la promotion de l'aéroport.

✓ Principaux chiffres clés :

Subvention de fonctionnement en 2018 :

- Conseil départemental :
1 986 358 €
- Rodez Agglomération et CCI Aveyron :
331 060 € chacune

Statistiques :

- Nombre de passagers : 81 330 dont
- Paris : 52 870
 - Bruxelles Charleroi : 18 542
 - Dublin : 5 595
 - Southampton : 2 141
 - Autres : 2 182

✓ Perspectives 2019 :

Travaux règlementaires :

- aménagement des aires d'accueil de sécurité à chaque extrémité de la piste (RESA) : finalisation des négociations foncières avec les propriétaires concernés
- renouvellement des appareils de contrôle pour les bagages au départ en cabine et en soute

Travaux permettant de maintenir la qualité de service :

- renforcement du marquage au sol du parking des véhicules
- réaménagement du parking du personnel

Travaux de conservation des bâtiments :

- travaux de ¹³⁷entretien, de réparation et de mise en conformité des bâtiments

✓ Actions mises en place en 2018 :

Travaux règlementaires :

- aménagement des aires d'accueil de sécurité à chaque extrémité de la piste (RESA) : négociations foncières avec les propriétaires concernés et provision de matériaux rocheux

Travaux permettant de maintenir la qualité de service :

- remplacement des caisses de parking des véhicules

Travaux de conservation des bâtiments :

- remplacement des menuiseries extérieures du bâtiment des aéroclubs
- mise aux normes des équipements électriques d'un local



Aérodrome Millau-Larzac- 2018



Sous la Présidence de Danièle Vergonnier, le Syndicat Mixte Aérodrome Millau-Larzac est composé de 3 membres :

- La CCI
- La Communauté de Communes Millau-Grands-Causse
- Le Conseil départemental de l'Aveyron

Le Syndicat mixte a pour objet l'aménagement, la gestion et l'exploitation de l'aérodrome avec le souci de promouvoir le développement des activités aéronautiques de loisirs.

Il a confié l'exploitation et la gestion de la plateforme, depuis 2010, à l'Aéro-Club de Millau

✓ Principaux chiffres clés :

- 793 mouvements pour l'Aéro-club de Millau (25 membres) : avion du Club + aéronefs des adhérents propriétaires
- 2640 mouvements pour les aéronefs de passage (1320 appareils : estimation faite à partir des consommations de carburants de la station automatique TOTAL)
- 700 mouvements pour le prestataire de parachutisme (Accel'Air)
- 400 mouvements pour le Club de voltige aérienne de l'Hérault
- 650 mouvements pour l'Ecole de Delta de Millau
- environ 5800 mouvements pour le Club ULM « Les ailes du Viaduc » (30 membres) soit 800 heures de vol

Total= 10 983 mouvements / an (1 mouvement = 1 atterrissage ou 1 décollage)

Dépenses de fonctionnement 2018 réalisées : 66 231,50 €

Dépenses d'investissement réalisées : 50 921,87 €

TOTAL : 117 153,37 €

138

✓ Actions mises en place en 2018 :

- mise aux normes des installations d'assainissement non collectif des 4 bâtiments de la plateforme,
- réparation de 150m² de fissures sur la piste en dur,
- remplacement extincteur à poudre 50Kg extérieur,
- pose de panneaux d'informations sécurité sur le périmètre de la plateforme.

✓ Perspectives 2019 :

- retrait de la CCI du Syndicat Mixte au 01/01/2019,
- poursuite de la gestion et exploitation de l'aérodrome de Millau en réalisant les opérations d'entretien et de sauvegarde strictement liées au maintien de l'activité dans les conditions requises par le respect de la réglementation aéronautique s'appliquant aux aérodromes civils,
- passage du Tour de France ULM en juillet 2019 (130 machines engagées).

Parc naturel régional de l'Aubrac

2018 : année de la Labellisation comme Parc Naturel Régional. Sous la présidence d'André VALADIER, le syndicat mène les missions régaliennes d'un parc :

- le développement social et durable,
- l'aménagement du territoire alliant qualité de vie et respect de l'environnement,
- la protection et la gestion du patrimoine naturel/culturel/paysager,
- l'accueil, l'information et l'éducation au patrimoine et à l'environnement,
- l'innovation, l'expérimentation et la coopération.

✓ Principaux chiffres clés :

Contribution de 79 384 € du CDal sur un budget de fonctionnement de 2 066 052 €
La composition du SM : 2 Régions, 3 Départements, 63 communes membres, 6 communautés des communes, 14 communes partenaires.

✓ Actions mises en place en 2018 :

Lancement de la charte forestière,
Lancement des études et actions du Pôle Pleine Nature labellisé Massif Central axé sur l'Aubrac 4 saisons,
Achèvement de la charte signalétique, définition et validation du logo du parc,
Consultation pour l'élaboration du diagnostic énergétique et climatique du territoire,
Réalisation d'un schéma directeur vélo du territoire,
Gestion de 3 sites Natura 2000 : Vallée du Lot, Gorges de la Truyère et Aubrac Cantalien
Accompagnement de la démarche zero phyto auprès des communes

✓ Perspectives 2019 :

Accompagnement de 14 communes bourgs-centre dans la conception de leur projet de requalification et de développement.
Lancement du programme de transition énergétique et climatique du territoire.
Réflexion sur un plan alimentaire territorial.



Parc naturel régional des Grands Causses

Sous la présidence d'Alain FAUCONNIER, le Parc naturel régional a pour vocation de protéger et de valoriser les patrimoines naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social, culturel et paysager, respectueuse de l'environnement.

✓ Principaux chiffres clés :

- Contribution de 347 455 € du Conseil départemental sur un budget de fonctionnement de 2 610 759 €
- La composition du SM : 1 Région, 1 Département, 93 communes membres,
- Un territoire qui compte 19 sites Natura 2000, 1 364 kms de cours d'eau, 1 073 ha de milieux humides inventoriés.
- L'application de la charte du parc a été prolongée de 3 ans, le classement du parc reste donc en vigueur jusqu'en 2022.

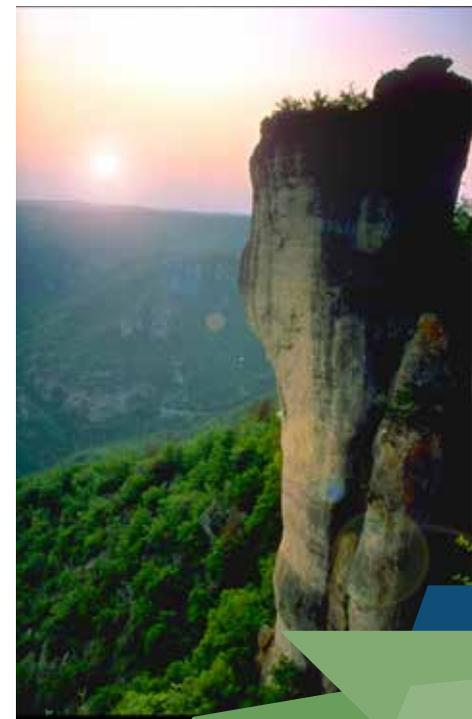
✓ Actions mises en place en 2018 :

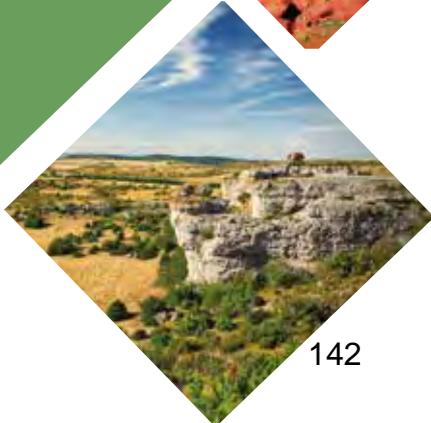
Plusieurs actions menées par le PNRGC ont permis au parc d'être lauréat de nombreux appels à projet dans le domaine notamment de l'environnement et des énergies (French Mobility, Energies coopératives et citoyennes, trophée Energia ...)

Le parc a œuvré pour mieux gérer les espèces invasives dans le cadre de la cellule de crise avec la sous-préfecture de Millau et le Conseil départemental pour la suivie de la chenille processionnaire et de la pyrale du buis.

✓ Perspectives 2019 :

Concrétisation du nouveau Plan Climat Energie Territoriale,
Elaboration d'un plan alimentaire territorial
Lancement du grand chantier de révision de la Charte du Parc et son nouveau périmètre d'étude intégrant l'ensemble du Larzac et ses contreforts héraultais, ou encore le SCoT du Lévézou





aveyron.fr



EXTRAIT

du Procès-Verbal des délibérations du Conseil Départemental

Accusé de réception en Préfecture
012-221200017-20191025-36293-DE-1-1
Reçu le 30/10/19

Le Conseil Départemental régulièrement convoqué, s'est réuni le 25 octobre 2019 à 10h00 à l'Hôtel du Département.

32 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Madame Valérie ABADIE-ROQUES à Madame Christel SIGAUD-LAURY, Monsieur Jean-Philippe ABINAL à Monsieur Serge JULIEN, Madame Sylvie AYOT à Monsieur Jean-François GALLIARD, Madame Magali BESSAOU à Monsieur Jean-Luc CALMELLY, Madame Anne BLANC à Monsieur Eric CANTOURNET, Monsieur Régis CAILHOL à Madame Evelyne FRAYSSINET, Monsieur Sébastien DAVID à Monsieur Christophe LABORIE, Monsieur Camille GALIBERT à Madame Danièle VERGONNIER, Monsieur Jean-Dominique GONZALES à Madame Corinne COMPAN, Monsieur Jean-Claude LUCHE à Madame Christine PRESNE, Monsieur Stéphane MAZARS à Madame Stéphanie BAYOL, Monsieur Jean-Marie PIALAT à Madame Michèle BUESSINGER, Monsieur Jean-Philippe SADOUL à Madame Dominique GOMBERT.

Absent excusé : Monsieur Vincent ALAZARD.

Président de séance : Monsieur Jean-François GALLIARD

Secrétaire de séance : André AT

Rapporteur : Monsieur Christian TIEULIE

5 - Personnel départemental

Commission de l'administration générale, des ressources
humaines et des moyens logistiques

CONSIDERANT que les rapports présentés lors de la réunion du Conseil départemental du 25 octobre 2019 ont été adressés aux élus le 11 octobre 2019 ;

VU l'examen du rapport par la commission de l'administration générale, des ressources humaines et des moyens logistiques lors de sa réunion du 18 octobre 2019 ;

CONSIDERANT qu'en juin 2019, la commission permanente a décidé de mettre en place à titre exceptionnel une agence départementale des solidarités et que pour ce faire, il convient de créer un emploi de chef de projet (agent titulaire ou contractuel de catégorie A) ;

CONSIDERANT que le financement de cet emploi sera assuré dans le cadre de l'enveloppe budgétaire octroyée par l'Etat ;

DECIDE de la création d'un emploi de chef de projet à l'agence départementale des solidarités.

AUTORISE Monsieur le Président du Conseil départemental à signer tout document relatif à cette création de poste.

Sens des votes : Adoptée à l'unanimité

- Pour : 45

- Abstention : 0

- Contre : 0

- Absent excusé : 1

- Ne prend pas part au vote : 0

Le Président du Conseil Départemental

Jean-François GALLIARD

EXTRAIT
du Procès-Verbal des délibérations du Conseil Départemental

Accusé de réception en Préfecture
012-221200017-20191025-36302-DE-1-1
Reçu le 29/10/19

Le Conseil Départemental régulièrement convoqué, s'est réuni le 25 octobre 2019 à 10h00 à l'Hôtel du Département.

32 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Madame Valérie ABADIE-ROQUES à Madame Christel SIGAUD-LAURY, Monsieur Jean-Philippe ABINAL à Monsieur Serge JULIEN, Madame Sylvie AYOT à Monsieur Jean-François GALLIARD, Madame Magali BESSAOU à Monsieur Jean-Luc CALMELLY, Madame Anne BLANC à Monsieur Eric CANTOURNET, Monsieur Régis CAILHOL à Madame Evelyne FRAYSSINET, Monsieur Sébastien DAVID à Monsieur Christophe LABORIE, Monsieur Camille GALIBERT à Madame Danièle VERGONNIER, Monsieur Jean-Dominique GONZALES à Madame Corinne COMPAN, Monsieur Jean-Claude LUCHE à Madame Christine PRESNE, Monsieur Stéphane MAZARS à Madame Stéphanie BAYOL, Monsieur Jean-Marie PIALAT à Madame Michèle BUESSINGER, Monsieur Jean-Philippe SADOUL à Madame Dominique GOMBERT.

Absent excusé : Monsieur Vincent ALAZARD.

Président de séance : Monsieur Jean-François GALLIARD

Secrétaire de séance : André AT

Rapporteur : Monsieur André AT

6 - Participation du Département aux dépenses de fonctionnement des collèges publics et privés pour l'année 2020

Commission du patrimoine départemental, des collèges et de l'enseignement supérieur

CONSIDERANT que les rapports présentés lors de la réunion du Conseil départemental du 25 octobre 2019 ont été adressés aux élus le 11 octobre 2019 ;

VU l'avis favorable de la commission du patrimoine départemental, des collèges et de l'enseignement supérieur lors de sa réunion du 18 octobre 2019 ;

I. COLLEGES PUBLICS

A. Dotation de fonctionnement

CONSIDERANT que le Conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN) a approuvé les critères ayant présidé au calcul de la dotation de fonctionnement lors de sa réunion du 5 septembre 2019 ;

DECIDE :

-de fixer à 2 209 551 € le montant de la dotation de fonctionnement 2020 dédiée aux collèges publics tenant compte notamment du réajustement effectué pour le Collège de Saint Geniez d'Olt dont le fonds de roulement (hors stock) estimé au 30 septembre 2018 est supérieur au montant annuel de la dotation calculé pour 2020.

-d'individualiser cette dotation de fonctionnement par établissement, comme détaillé dans l'annexe jointe.

B. Prix de la restauration

CONSIDERANT les économies générées sur les achats de denrées alimentaires grâce à la mise en place, depuis 2012, des groupements de commandes ;

CONSIDERANT la mise en place de la plateforme « Agrilocal » qui permet de proposer un repas de qualité à l'ensemble des collégiens et également de soutenir les productions agricoles et artisanales aveyronnaises ;

DECIDE de maintenir les tarifs identiques à ceux fixés en 2019, soit un prix de base du repas élève à 2,80 € pour l'année 2020 dans le cadre du forfait 5 jours ;

DECIDE de fixer également l'ensemble des autres tarifs de ½ pension et d'internat selon les modalités précisées dans l'annexe ci-jointe.

C. Participation des familles à la rémunération des personnels des services d'hébergement

APPROUVE la reconduction du taux de participation des familles à la rémunération des personnels des services d'hébergement, fixée à **22,5%** du montant payé par les familles pour les élèves ½ pensionnaires et internes.

II. COLLEGES PRIVES

Le forfait d'externat, part matériel

CONSIDERANT que les effectifs des collèges privés sont de 4 338 élèves, soit une augmentation de 148 élèves par rapport à la rentrée 2018 ;

DECIDE de fixer le montant de l'enveloppe pour l'année 2020 au regard des effectifs constatés à la rentrée 2019, à la somme de 1 163 261 € au titre du forfait d'externat « part matériel » dédié aux collèges privés ;

DECIDE d'individualiser ce forfait d'externat « part matériel », par établissement, comme indiqué dans l'annexe jointe.

Sens des votes : Adoptée à l'unanimité

- Pour : 45
- Abstention : 0
- Contre : 0
- Absent excusé : 1
- Ne prend pas part au vote : 0

Le Président du Conseil Départemental

Jean-François GALLIARD

ANNEXE 1

DOTATION DE FONCTIONNEMENT DES COLLEGES PUBLICS POUR 2020

COLLEGES PUBLICS	PROPOSITION DE DOTATION POUR 2020
BARAQUEVILLE	92 323 €
CAPDENAC	56 463 €
CRANSAC	49 734 €
DECAZEVILLE	133 963 €
ESPALION	90 752 €
MARCILLAC	103 618 €
MILLAU	274 865 €
MUR DE BARREZ	65 985 €
NAUCELLE	66 011 €
ONET LE CHATEAU	110 852 €
PONT DE SALARS	86 449 €
REQUISTA	72 560 €
RIEUPEYROUX	50 014 €
RIGNAC	65 029 €
RODEZ-FABRE	192 914 €
RODEZ-JEAN MOULIN	117 244 €
SAINT AFFRIQUE	210 539 €
SAINT AMANS DES COTS	55 994 €
SAINT GENIEZ D'OLT	71 293 €
SEVERAC LE CHATEAU	80 541 €
VILLEFRANCHE DE ROUERQUE	162 406 €
TOTAL	2 209 551 €

ANNEXE 2

TARIFICATION DES SERVICES DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT

(Délibération de l'Assemblée Départementale du 25 octobre 2019)

ANNEE 2020

Tarif de base d'un repas élève : 2,80 €

Tarifs pour les ½ pensionnaires et les externes

Le collège doit proposer 3 types de forfaits :

Forfait 5 jours	5 x 2,80 €	14,00 €/semaine
Forfait 4 jours	4 x 2,94 € (<i>Tarif de base majoré de 5%</i>)	11,76 €/semaine
Forfait 3 jours	3 x 3,08 € (<i>Tarif de base majoré de 10%</i>)	9,24 €/semaine
Tarif repas au ticket	3,35 € (<i>Tarif de base majoré de 20%</i>)	

Tarifs pour les internes

Petit déjeuner : **0,70 €**

Nuitée : **1,00 €**

5 jours et 4 nuits	Du lundi au vendredi midi	1 152,00 €/an
5 jours et 3 nuits	L'élève rentre chez lui après le repas du mercredi midi et ne dort pas à l'internat le mercredi soir	990,00 €/an
4 jours et 3 nuits	L'élève rentre chez lui le mercredi sans prendre le repas de midi	889,20 €/an
3 jours et 3 nuits	L'élève n'a pas cours le mercredi et rentre chez lui le vendredi avant le repas de midi	788,40 €/an
4 jours et 2 nuits	L'élève rentre chez lui le mardi soir après les cours et revient le jeudi matin	727,20 €/an

Pour 2019, les prix des internats s'échelonnent de **727,20 €** à **1 152,00 €**.

Elèves du primaire en visite : 3,35 € comme les collégiens au ticket.

Agents ATTE (quel que soit l'indice) et **Agents Départementaux extérieurs à l'EPL** : **3,35 €**.
(Prise en charge par le Département d'un montant de 1,68 € par repas)

Tarifs minimums repas extérieurs : repas servis aux écoles : **2,94 €**

Tarifs autres personnels EPL : les tarifs ne peuvent être inférieurs à **3,35 €**.

ANNEXE 3

Forfait d'Externat Part Matériel des collèges privés Année 2020

COLLEGES PRIVES	FORFAIT PART MATERIEL
BARAQUEVILLE	29 079 €
BELMONT/RANCE	50 503 €
CAPDENAC-GARE	55 075 €
CASSAGNES-BEGHONES	21 927 €
DECAZEVILLE	34 143 €
ESPALION	55 007 €
LA FOUILLADE	30 481 €
LAGUIOLE	26 930 €
LAISSAC	28 427 €
MARCILLAC	57 240 €
MILLAU	137 558 €
NAUCELLE	28 743 €
ST VIATEUR ONET	93 848 €
REQUISTA	21 913 €
RIEUPEYROUX	29 312 €
RIGNAC -MONTBAZENS	47 059 €
STE GENEV ST JO RODEZ	220 800 €
ST AFFRIQUE	69 818 €
SALLES CURAN	33 122 €
VILLEFRANCHE DE RGUE	92 275 €
TOTAL	1 163 261 €

EXTRAIT

du Procès-Verbal des délibérations du Conseil Départemental

Accusé de réception en Préfecture

012-221200017-20191025-36485-DE-1-1

Reçu le 30/10/19

Le Conseil Départemental régulièrement convoqué, s'est réuni le 25 octobre 2019 à 10h00 à l'Hôtel du Département.

33 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Madame Valérie ABADIE-ROQUES à Madame Christel SIGAUD-LAURY, Monsieur Jean-Philippe ABINAL à Monsieur Serge JULIEN, Madame Sylvie AYOT à Monsieur Jean-François GALLIARD, Madame Magali BESSAOU à Monsieur Jean-Luc CALMELLY, Madame Anne BLANC à Monsieur Eric CANTOURNET, Monsieur Régis CAILHOL à Madame Evelyne FRAYSSINET, Monsieur Sébastien DAVID à Monsieur Christophe LABORIE, Monsieur Camille GALIBERT à Madame Danièle VERGONNIER, Monsieur Jean-Dominique GONZALES à Madame Corinne COMPAN, Monsieur Jean-Claude LUCHE à Madame Christine PRESNE, Monsieur Stéphane MAZARS à Madame Stéphanie BAYOL, Monsieur Jean-Marie PIALAT à Madame Michèle BUESSINGER, Monsieur Jean-Philippe SADOUL à Madame Dominique GOMBERT.

Président de séance : Monsieur Jean-François GALLIARD

Secrétaire de séance : André AT

Rapporteur : Monsieur Jean-François GALLIARD

0 - Motion : Pour un Service Public Ferroviaire de qualité dans le Massif Central

CONSIDERANT l'examen par les élus de la motion « Pour un Service Public Ferroviaire de qualité dans le Massif Central » ;

ADOPTE la motion ci-annexée, déposée et signée par Madame Corinne COMPAN, conseillère départementale élue sur le canton de Millau-1.

Sens des votes : Adoptée à l'unanimité

- Pour : 46

- Abstention : 0

- Contre : 0

- Absents excusés : 0

- Ne prend pas part au vote : 0

Le Président du Conseil Départemental

Jean-François GALLIARD

Pour le groupe Socialiste et Républicain

Motion déposée par Corinne Compan, conseillère départementale de Millau.

Pour un Service Public Ferroviaire de qualité dans le Massif-Central

Le Comité Pluraliste de Réhabilitation, de Défense et de Promotion de la ligne SNCF Béziers-Neussargues-Clermont-Ferrand-Paris a lancé une grande consultation citoyenne auprès des usagers, des élus locaux, des cheminots et de nombreuses associations.

De nombreuses propositions ont émergé afin que l'on donne au ferroviaire, un mode de transport écologique ainsi que tous les moyens humains, financiers et techniques à son développement.

De cette consultation est né un manifeste en faveur d'un service public ferroviaire de qualité dans le Massif central.

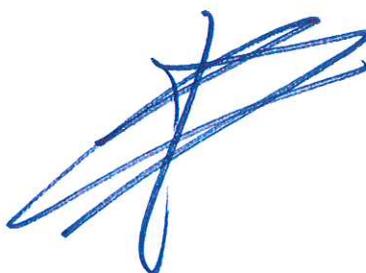
Il reprend des principes réaffirmés à de nombreuses reprises :

- Le Massif Central ne doit pas être une zone blanche ferroviaire.
- Le Massif Central et ses départements ne doivent pas disparaître au profit de métropoles concentrant population, activités et services de l'Etat ;
- Le Massif Central est une terre d'avenir et d'accueil avec des services publics de qualité.

Le manifeste a mis en évidence des propositions qui font consensus parmi les usagers et les professionnels du train, qui englobent les trains du quotidien, les déplacements longue distance, l'offre touristique.

Par cette motion, nous adoptons le contenu du manifeste proposé par le Comité pluraliste de Réhabilitation, de Défense et de Promotion de la ligne SNCF Béziers-Neussargues-Clermont-Ferrand-Paris et demandons à l'Etat de soutenir et développer l'offre ferroviaire dans le Massif Central.

Vous remerciant de bien vouloir en délibérer.



MANIFESTE

LIGNE
BÉZIERS
NEUSSARGUES
CLERMONT-FD
PARIS

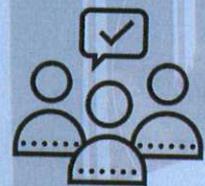
pour un Service Public Ferroviaire
de qualité dans le Massif Central



PROPOSITIONS
VOYAGEURS



PROPOSITIONS
FRET



VOTATION
CITOYENNE

RAIL • LIGNES • AVENIR • GARES • ENVIRONNEMENT • MOBILITÉ
DESSERTES • OUVRAGES D'ART • SCOLAIRES • TOURISME • FRET
AXE EUROPÉEN • AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES • CITOYENS

Comité
Pluraliste

de Réhabilitation, de Défense et de Promotion de la Ligne SNCF
Béziers-Millau-Neussargues-Clermont Ferrand-Paris.
Axe ferroviaire Europe du Sud - Europe du Nord.

ÉLABORATION DU MANIFESTE

Les propositions et objectifs contenus dans ce manifeste sont réalisables et crédibles. Elles émanent des innombrables débats et réunions publiques tenus de Béziers à Clermont-Ferrand, des rencontres avec les Collectivités Territoriales, des pétitions, des manifestations, des rassemblements, des délibérations, des audiences auprès d'institutions locales, départementales, régionales, nationales, européennes.

L'apport considérable des citoyens, des cheminots, de nombreuses associations ou organisations, enrichit ce manifeste. Le caractère largement partagé du « Tous Ensemble Pour Un Service Public Ferroviaire de Qualité dans le Massif Central » est une évidence. C'est le résultat d'une intense démarche démocratique impulsée par le Comité Pluraliste et ses adhérents depuis un quart de siècle.

Ce manifeste sera soumis à un enrichissement permanent. C'est un outil au service de tous ceux qui, par delà leurs opinions philosophiques, politiques ou religieuses, souhaitent, sur un fondement républicain, contribuer à défendre et promouvoir le Service Public Ferroviaire dans le Massif Central, en France et en Europe.

CONTENU DU MANIFESTE

Les intérêts convergents des cheminots, des usagers, des populations, des élus et des Collectivités territoriales sont évidents. Il y a « Urgence Planète » pour que l'on donne au ferroviaire, un des modes de transport le plus écologique, tous les moyens humains, financiers et techniques. Cela doit toujours être une priorité nationale et européenne. Les transports routiers sont les principaux responsables des dérèglements climatiques et d'émission de CO2 provoquant près de 48 000 morts par an. Nous sommes ainsi en harmonie avec les conclusions de la COP 21.

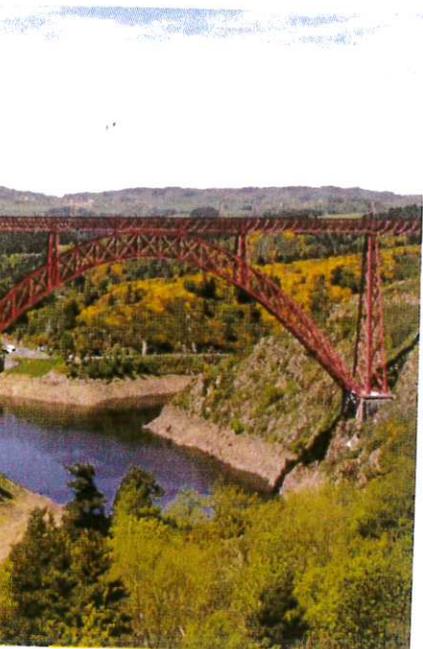
Non, le Massif Central ne doit pas être une tache blanche sans lignes ferroviaires.

Non, le Massif Central et ses départements ne doivent pas disparaître pour laisser place à une hyper concentration des activités et des populations autour de mégapoles démesurées

Oui, le Massif Central est une terre d'avenir et d'accueil avec des Services Publics.

Donnons-lui les moyens d'exister.

*Le Comité Pluraliste
de Réhabilitation, de Défense
et de Promotion de la ligne
SNCF Béziers – Neussargues –
Clermont-Ferrand – Paris*



PROPOSITIONS VOYAGEURS

TRAINS DU QUOTIDIEN

- Le train « Aubrac », train Intercités national, comme Train d'Équilibre du Territoire (TET). C'est l'élément clef de l'avenir de la ligne dans le réseau ferré national.
- Les trains scolaires du Sud (Gard, Hérault, Aude, Aveyron) vers la Lozère et aussi du Nord (Cantal, Haute Loire) vers la Lozère. Cela conditionne le maintien des établissements scolaires en Aveyron et en Lozère.
- Les trains de voyageurs avec la tarification spécifique de 1 € de Béziers à Saint-Chély-d'Apcher.
- Des TER par train avec des relations Mende – Séverac-le-Château – Rodez – Toulouse et Brive-la-Gaillarde – Rodez – Séverac-le-Château – Millau – Béziers.
- Des TER par train Brive-la-Gaillarde – Aurillac – Neussargues – Clermont-Ferrand ; Mende – Saint-Flour – Aurillac ; Lyon – Clermont-Ferrand – Toulouse ; Clermont-Ferrand – Alès – Nîmes ; Mende – La Bastide – Langogne.
- Liaisons Sud-Aveyron – Béziers – TGV pour un maillage et une desserte fine du territoire.

LONGUE DISTANCE

- Le train de nuit couchette Paris-Rodez et son prolongement.
- Le train auto-couchette Nord de l'Europe (Angleterre, Hollande, Belgique) vers le Sud.

POTENTIEL TOURISTIQUE

- Les trains touristiques spécifiques et un développement du tourisme ferroviaire avec les trains du quotidien TER (découverte des territoires, randonnées, cyclotourisme...).
- Les trains à thèmes comme « le Train des Neiges » Sud Aveyron – Station de ski Le Lioran.
- Le train des plages Brive-la-Gaillarde – Millau – Méditerranée.

À SAVOIR...

La forte attractivité touristique de la ligne

La ligne dessert des territoires aussi exceptionnels que variés. Avec pas moins de **4 Parcs Naturels Régionaux** traversés (Volcans d'Auvergne, Aubrac, Grands Causses, Haut Languedoc), **4 Villes et Pays d'Art et d'Histoire** (Issoire, Saint-Flour, Millau, Haut Languedoc), **2 Grands Sites Occitanie / Sud de France** (Millau – Roquefort, Canal du Midi – Béziers), **2 territoires UNESCO** (Causses & Cévennes, Chaîne des Puy / Faille de Limagne), **2 ouvrages d'art candidats à l'UNESCO** (viaducs de Garabit et de Millau) et d'innombrables circuits de randonnée à pied et à VTT (dont le Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle à Aumont-Aubrac et à Lunas).

Dans ce contexte, son potentiel touristique est certain et mérite d'être valorisé.



PROPOSITIONS MARCHANDISES

LA LIGNE, OUVERTE SUR L'EUROPE

- Sète, port du Massif Central.
- Réalisation du ferroutage Sud Europe – Nord Europe pour tous les poids lourds en transit par la France (camions et containers sur les rails).

LE POTENTIEL MARCHANDISES DE LA LIGNE

- Desserte par le Sud, notamment pour les produits finis comme pour l'usine *Arcelor Mittal* de Saint-Chély-d'Apcher.
- Pour les *Établissements Pierre Fabre* par containers, des Hauts Cantons de l'Hérault jusqu'au Port de Sète.
- Réactivation de toutes les gares marchandises bois, produits agricoles, agroalimentaires, transports d'animaux vivants, produits et matériaux de carrière.

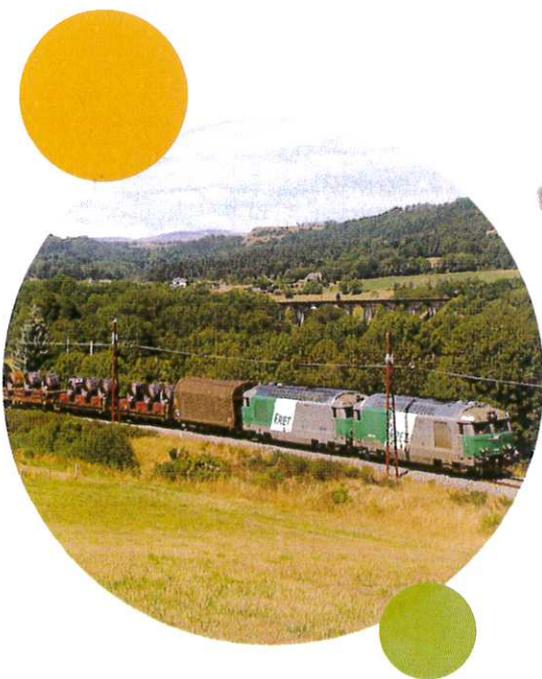
VOTATION CITOYENNE

Ce manifeste est diffusé largement auprès des populations. Il est proposé :

- De le **voter** dans chaque commune par les habitants ;
- De le **proposer en délibération** aux communes, communautés de communes, départements, régions ;
- De le **faire publier** dans les journaux papier et numériques des collectivités territoriales.

À SAVOIR...

Aussi appelée « ligne de l'Aubrac » ou « ligne des Causses », l'axe Béziers – Neussargues, prolongé par la ligne Neussargues – Clermont-Ferrand, permet une **connexion entre le nord et le sud du Massif Central**. Plus largement, la ligne possède un potentiel important pour relier le nord au sud de l'Europe de manière **écologique et rapide**.



Maison des Syndicats – UL CGT - 2, boulevard de la République - 34600 Bédarieux
Jacky Tello Tél. 06 08 17 58 87 Adresse e-mail : bedarieux.jackytello@gmail.com

(Récépissé de déclaration de création de l'Association N° 0341013598 – N°SIRET 810 099 119 000 10)

document octobre / novembre 2018

maquette et photos : Antoine L., Comité Pluraliste

VOYAGER EN TRAIN

C'EST VOYAGER MALIN !



TOUS VOS TRAINS À 1€

ENTRE BÉZIERS ET ST-CHÉLY-D'APCHER

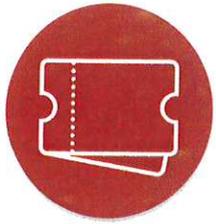
**BÉZIERS • MAGALAS • BÉDARIEUX • LE BOUSQUET-D'ORB
LUNAS • LES CABRILS • CEILHES • MONTPAON
TOURNEMIRE – ROQUEFORT • SAINT-ROME-DE-CERNON
ST-GEORGES-DE-LUZENÇON • MILLAU • SÉVÉRAC • CAMPAGNAC
BANASSAC – LA CANOURGUE • LE MONASTIER • CHIRAC
MARVEJOLS • AUMONT-AUBRAC • SAINT-CHÉLY-D'APCHER**

Flyer offert par le Comité Pluraliste de réhabilitation, de défense et de promotion
de la ligne de l'Aubrac



LES TRAINS À 1€

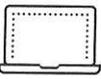
Désormais, votre **billet de train** ne coûte plus qu'**1€** pour tout voyage sur la **ligne de l'Aubrac** en **Occitanie** (comprise entre les gares de Béziers et de Saint-Chély-d'Apcher).



OÙ ACHETER VOTRE BILLET À 1€ ?

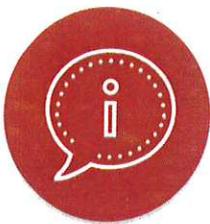
Vous souhaitez :

CAS #1 : EMPRUNTER UN TRAIN TER

-  dans une **gare** SNCF en région Occitanie
-  avec une **borne** SNCF TER (bleue ou rouge)
-  **en ligne** sur www.ter.sncf.com/occitanie

CAS #2 : EMPRUNTER LES TRAINS INTERCITÉS AUBRAC

-  dans une **gare** SNCF en région Occitanie



À SAVOIR...

Les **trains INTERCITÉS Aubrac** (n°15940/2 et 15941/3) vous transportent **au-delà de la région Occitanie** vers Saint-Flour, Issoire, Clermont-Ferrand et Paris*.

Pour ces trajets, rendez-vous en gare / agence SNCF, à une borne SNCF nationale (blanche) ou sur www.oui.sncf pour **bénéficier d'autres tarifs avantageux** : petits prix « Prem's », tarif loisir et tarifs carte de réduction.

* : changement à Clermont-Ferrand pour Paris

** : http://medias.sncf.com/sncfcom/pdf/co2/Information_CO2_des_prestations_de_transport_Methodologie_generale.pdf

*** : <http://www.carbone4.com/wp-content/uploads/2017/06/Plaque-SNCF-Intercite%CC%81s.pdf>





3 BONNES RAISONS DE VOYAGER EN TRAIN SUR LA LIGNE

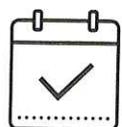
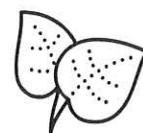


ÉCONOMIQUE

Le **train à 1€** pour des voyages **occasionnels**, abonnements TER Occitanie pour vos voyages **réguliers** (loisirs, études, travail).

ÉCOLOGIQUE

Le **train** émet en moyenne **20 fois moins de CO₂** que la **voiture** sur un parcours interurbain**. Entièrement électrifiée de Béziers à Neussargues, la ligne respecte l'environnement.



PRATIQUE

Confortable et sûr, le train vous permet de **maximiser l'utilité de votre temps de voyage** en travaillant, par exemple. Par rapport à la voiture, la proportion de temps utile est **6 fois plus élevée en train***** !

ZOOM SUR...

LE TARIF « PREM'S »

10 €

15 €

20 €

Utilisables à bord des trains INTERCITÉS Aubrac, notamment pour tous vos voyages au-delà de l'Occitanie vers la région Auvergne-Rhône-Alpes et Paris, découvrez ces **petits prix** !

ANTICIPER

Réservez votre billet dès **3 mois avant votre départ** pour être sûr de bénéficier de ces petits prix, disponibles en **quantité limitée**. Tarif disponible aux guichets SNCF, aux bornes nationales (blanches) ou sur www.oui.sncf. Billets non-échangeables, non-remboursables.

DES PRIX MALINS

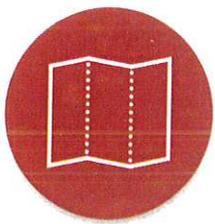
Voyagez au meilleur prix ! Quelques exemples de prix au tarif Prem's:

Millau > Clermont-Ferrand dès 15€ ¹⁶⁰

Millau > Paris dès 30€

Béziers > Clermont-Ferrand dès 20€

... et -10% supplémentaires sur ce tarif grâce à votre carte de réduction nationale SNCF !

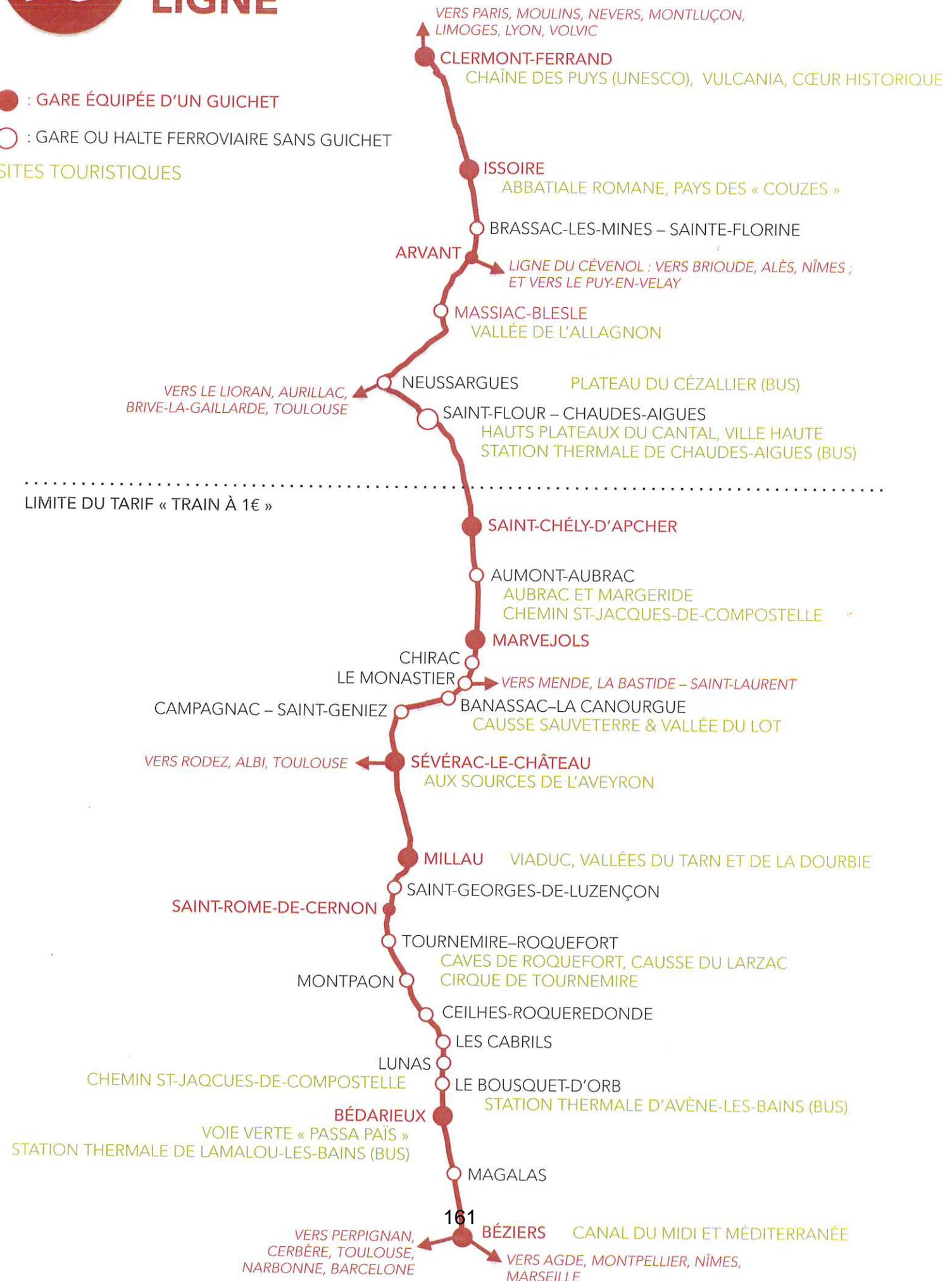


RETROUVEZ VOTRE LIGNE

● : GARE ÉQUIPÉE D'UN GUICHET

○ : GARE OU HALTE FERROVIAIRE SANS GUICHET

SITES TOURISTIQUES



EXTRAIT

du Procès-Verbal des délibérations du Conseil Départemental

Accusé de réception en Préfecture

012-221200017-20191025-36280-DE-1-1

Reçu le 25/10/19

Le Conseil Départemental régulièrement convoqué, s'est réuni le 25 octobre 2019 à 10h00 à l'Hôtel du Département.

32 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Madame Valérie ABADIE-ROQUES à Madame Christel SIGAUD-LAURY, Monsieur Jean-Philippe ABINAL à Monsieur Serge JULIEN, Madame Sylvie AYOT à Monsieur Jean-François GALLIARD, Madame Magali BESSAOU à Monsieur Jean-Luc CALMELLY, Madame Anne BLANC à Monsieur Eric CANTOURNET, Monsieur Régis CAILHOL à Madame Evelyne FRAYSSINET, Monsieur Sébastien DAVID à Monsieur Christophe LABORIE, Monsieur Camille GALIBERT à Madame Danièle VERGONNIER, Monsieur Jean-Dominique GONZALES à Madame Corinne COMPAN, Madame Emilie GRAL à Madame Annie BEL, Monsieur Stéphane MAZARS à Madame Stéphanie BAYOL, Monsieur Jean-Marie PIALAT à Madame Michèle BUESSINGER, Monsieur Jean-Philippe SADOUL à Madame Dominique GOMBERT.

Absent excusé : Madame Karine ESCORBIAC.

Président de séance : Monsieur Jean-François GALLIARD

Secrétaire de séance : André AT

Rapporteur : Monsieur Jean-François GALLIARD

7 - Décision de compléter la Commission permanente

CONSIDERANT que les rapports présentés à la réunion du Conseil départemental du 25 octobre 2019 ont été adressés aux élus le 11 octobre 2019 ;

VU l'article L.221-II du code électoral ;

VU l'article L.3122-6 du code général des collectivités territoriales ;

VU les délibérations de l'Assemblée départementale du 24 janvier 2017 relatives à la composition et à l'élection de la Commission permanente ;

CONSIDERANT la vacance du poste de 2^{ème} vice-présidente ;

DECIDE de compléter la commission permanente conformément aux dispositions précitées et de procéder à l'élection de la 2^{ème} vice-présidente ;

APPROUVE l'intégration de Madame Francine LAFON au sein de la commission permanente.

Sens des votes : Adoptée à l'unanimité

- Pour : 45

- Abstention : 0

- Contre : 0

- Absent excusé : 1

- Ne prend pas part au vote : 0

Le Président du Conseil Départemental

Jean-François GALLIARD

EXTRAIT

du Procès-Verbal des délibérations du Conseil Départemental

Accusé de réception en Préfecture

012-221200017-20191025-36282-DE-1-1

Reçu le 25/10/19

Le Conseil Départemental régulièrement convoqué, s'est réuni le 25 octobre 2019 à 10h00 à l'Hôtel du Département.

33 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Madame Valérie ABADIE-ROQUES à Madame Christel SIGAUD-LAURY, Monsieur Jean-Philippe ABINAL à Monsieur Serge JULIEN, Madame Sylvie AYOT à Monsieur Jean-François GALLIARD, Madame Magali BESSAOU à Monsieur Jean-Luc CALMELLY, Madame Anne BLANC à Monsieur Eric CANTOURNET, Monsieur Régis CAILHOL à Madame Evelyne FRAYSSINET, Monsieur Sébastien DAVID à Monsieur Christophe LABORIE, Monsieur Camille GALIBERT à Madame Danièle VERGONNIER, Monsieur Jean-Dominique GONZALES à Madame Corinne COMPAN, Madame Emilie GRAL à Madame Annie BEL, Monsieur Stéphane MAZARS à Madame Stéphanie BAYOL, Monsieur Jean-Marie PIALAT à Madame Michèle BUESSINGER, Monsieur Jean-Philippe SADOUL à Madame Dominique GOMBERT.

Président de séance : Monsieur Jean-François GALLIARD

Secrétaire de séance : André AT

Rapporteur : Monsieur Jean-François GALLIARD

8 - Election de la 2ème Vice-Présidente du Conseil départemental

CONSIDERANT que les rapports présentés à la réunion du Conseil départemental du 25 octobre 2019 ont été adressés aux élus le 11 octobre 2019 ;

VU l'article L.3122-6 du code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale du 25 octobre 2019 décidant de compléter la Commission permanente et de procéder à l'élection de la 2^{ème} vice-présidente ;

CONSIDERANT qu'une seule candidature a été déposée : il s'agit de celle de Madame Christine PRESNE ;sa nomination au poste de 2^{ème} vice-présidente prend donc effet immédiatement.

Le Président du Conseil Départemental

Jean-François GALLIARD

EXTRAIT

du Procès-Verbal des délibérations du Conseil Départemental

Accusé de réception en Préfecture
012-221200017-20191025-36425-DE-1-1
Reçu le 30/10/19

Le Conseil Départemental régulièrement convoqué, s'est réuni le 25 octobre 2019 à 10h00 à l'Hôtel du Département.

33 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Madame Valérie ABADIE-ROQUES à Madame Christel SIGAUD-LAURY, Monsieur Jean-Philippe ABINAL à Monsieur Serge JULIEN, Madame Sylvie AYOT à Monsieur Jean-François GALLIARD, Madame Magali BESSAOU à Monsieur Jean-Luc CALMELLY, Madame Anne BLANC à Monsieur Eric CANTOURNET, Monsieur Régis CAILHOL à Madame Evelyne FRAYSSINET, Monsieur Sébastien DAVID à Monsieur Christophe LABORIE, Monsieur Camille GALIBERT à Madame Danièle VERGONNIER, Monsieur Jean-Dominique GONZALES à Madame Corinne COMPAN, Madame Emilie GRAL à Madame Annie BEL, Monsieur Stéphane MAZARS à Madame Stéphanie BAYOL, Monsieur Jean-Marie PIALAT à Madame Michèle BUESSINGER, Monsieur Jean-Philippe SADOUL à Madame Dominique GOMBERT.

Président de séance : Monsieur Jean-François GALLIARD
Secrétaire de séance : André AT
Rapporteur : Monsieur Jean-François GALLIARD

9 - Décision compléter les commissions intérieures

CONSIDERANT que les rapports présentés à la réunion du Conseil départemental du 25 octobre 2019 ont été adressés aux élus le 11 octobre 2019 ;

CONSIDERANT que par délibérations du 7 février 2017 et du 26 avril 2019, l'Assemblée départementale a fixé la composition des commissions intérieures ;

CONSIDERANT qu'il a été décidé à l'unanimité de procéder au vote à main levée pour pourvoir au poste vacant au sein des commissions intérieures ;

COMPLETE ainsi qu'il suit la composition des commissions intérieures du Conseil départemental :

Commission de l'action sociale, personnes âgées et personnes handicapées : Madame Michèle BUESSINGER en qualité de Présidente et Madame Francine LAFON en qualité de membre ;

Commission de l'insertion : Madame Francine LAFON en qualité de membre ;

Commission de l'administration générale, ressources humaines et moyens logistiques : Madame Francine LAFON en qualité de membre ;

Commission de la culture et des grands sites : Madame Francine LAFON en qualité de membre ;

Commission du sport, jeunesse et coopération internationale : Madame Francine LAFON en qualité de membre.

Sens des votes : Adoptée à l'unanimité

- Pour : 46

- Abstention : 0

- Contre : 0

- Absents excusés : 0

- Ne prend pas part au vote : 0

Le Président du Conseil Départemental

Jean-François GALLIARD

EXTRAIT

du Procès-Verbal des délibérations du Conseil Départemental

Accusé de réception en Préfecture
012-221200017-20191025-36426-DE-1-1
Reçu le 30/10/19

Le Conseil Départemental régulièrement convoqué, s'est réuni le 25 octobre 2019 à 10h00 à l'Hôtel du Département.

33 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Madame Valérie ABADIE-ROQUES à Madame Christel SIGAUD-LAURY, Monsieur Jean-Philippe ABINAL à Monsieur Serge JULIEN, Madame Sylvie AYOT à Monsieur Jean-François GALLIARD, Madame Magali BESSAOU à Monsieur Jean-Luc CALMELLY, Madame Anne BLANC à Monsieur Eric CANTOURNET, Monsieur Régis CAILHOL à Madame Evelyne FRAYSSINET, Monsieur Sébastien DAVID à Monsieur Christophe LABORIE, Monsieur Camille GALIBERT à Madame Danièle VERGONNIER, Monsieur Jean-Dominique GONZALES à Madame Corinne COMPAN, Madame Emilie GRAL à Madame Annie BEL, Monsieur Stéphane MAZARS à Madame Stéphanie BAYOL, Monsieur Jean-Marie PIALAT à Madame Michèle BUESSINGER, Monsieur Jean-Philippe SADOUL à Madame Dominique GOMBERT.

Président de séance : Monsieur Jean-François GALLIARD
Secrétaire de séance : André AT
Rapporteur : Monsieur Jean-François GALLIARD

10 - Décision de compléter la commission de délégation de service public.

CONSIDERANT que les rapports présentés à la réunion du Conseil départemental du 25 octobre 2019 ont été adressés aux élus le 11 octobre 2019 ;

CONSIDERANT que par délibération du 7 février 2017, l'Assemblée départementale a arrêté la composition de cette commission;

CONSIDERANT la vacance d'un siège de titulaire ;

CONSIDERANT qu'il a été décidé à l'unanimité de procéder au vote à main levée pour pourvoir au poste vacant au sein de la commission de délégation de service public;

DESIGNE Monsieur Serge JULIEN en qualité de membre titulaire de la commission de délégation de service public ;

DIT que la composition de la commission est désormais arrêtée comme suit :

Le Président du Conseil départemental ou son représentant

Titulaires :

Gisèle RIGAL

Serge JULIEN

Magali BESSAOU

Arnaud COMBET

Jean-Marie PIALAT

Suppléants :

Christian TIEULIE

Danièle VERGONNIER

Camille GALIBERT

Anne GABEN-TOUTANT

Stéphanie BAYOL

Sens des votes : Adoptée à l'unanimité

- Pour : 46

- Abstention : 0

- Contre : 0

- Absents excusés : 0

- Ne prend pas part au vote : 0

Le Président du Conseil Départemental

Jean-François GALLIARD

EXTRAIT

du Procès-Verbal des délibérations du Conseil Départemental

Accusé de réception en Préfecture
012-221200017-20191025-36468-DE-1-1
Reçu le 30/10/19

Le Conseil Départemental régulièrement convoqué, s'est réuni le 25 octobre 2019 à 10h00 à l'Hôtel du Département.

33 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Madame Valérie ABADIE-ROQUES à Madame Christel SIGAUD-LAURY, Monsieur Jean-Philippe ABINAL à Monsieur Serge JULIEN, Madame Sylvie AYOT à Monsieur Jean-François GALLIARD, Madame Magali BESSAOU à Monsieur Jean-Luc CALMELLY, Madame Anne BLANC à Monsieur Eric CANTOURNET, Monsieur Régis CAILHOL à Madame Evelyne FRAYSSINET, Monsieur Sébastien DAVID à Monsieur Christophe LABORIE, Monsieur Camille GALIBERT à Madame Danièle VERGONNIER, Monsieur Jean-Dominique GONZALES à Madame Corinne COMPAN, Madame Emilie GRAL à Madame Annie BEL, Monsieur Stéphane MAZARS à Madame Stéphanie BAYOL, Monsieur Jean-Marie PIALAT à Madame Michèle BUSSINGER, Monsieur Jean-Philippe SADOUL à Madame Dominique GOMBERT.

Président de séance : Monsieur Jean-François GALLIARD
Secrétaire de séance : André AT
Rapporteur : Monsieur Jean-François GALLIARD

10 - Décision de compléter la commission d'appel d'offres et jury de concours

CONSIDERANT que les rapports présentés à la réunion du Conseil départemental du 25 octobre 2019 ont été adressés aux élus le 11 octobre 2019 ;

CONSIDERANT que par délibération du 7 février 2017, l'Assemblée départementale a arrêté la composition de cette commission;

CONSIDERANT la vacance d'un siège de titulaire ;

CONSIDERANT qu'il a été décidé à l'unanimité de procéder au vote à main levée pour pourvoir au poste vacant au sein de la commission d'appel d'offres-jury de concours ;

DESIGNE Monsieur Serge JULIEN en qualité de membre titulaire de la commission d'appel d'offres-jury de concours ;

DIT que la composition de la commission est désormais arrêtée comme suit :

Le Président du Conseil départemental ou son représentant

Titulaires :

Gisèle RIGAL

Serge JULIEN

Magali BESSAOU

Arnaud COMBET

Jean-Marie PIALAT

Suppléants :

Christian TIEULIE

Danièle VERGONNIER

Camille GALIBERT

Anne GABEN-TOUTANT

Stéphanie BAYOL

Sens des votes : Adoptée à l'unanimité

- Pour : 46

- Abstention : 0

- Contre : 0

- Absents excusés : 0

- Ne prend pas part au vote : 0

Le Président du Conseil Départemental

Jean-François GALLIARD

EXTRAIT

du Procès-Verbal des délibérations du Conseil Départemental

Accusé de réception en Préfecture
012-221200017-20191025-36424-DE-1-1
Reçu le 30/10/19

Le Conseil Départemental régulièrement convoqué, s'est réuni le 25 octobre 2019 à 10h00 à l'Hôtel du Département.

32 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Madame Valérie ABADIE-ROQUES à Madame Christel SIGAUD-LAURY, Monsieur Jean-Philippe ABINAL à Monsieur Serge JULIEN, Madame Sylvie AYOT à Monsieur Jean-François GALLIARD, Madame Magali BESSAOU à Monsieur Jean-Luc CALMELLY, Madame Anne BLANC à Monsieur Eric CANTOURNET, Monsieur Régis CAILHOL à Madame Evelyne FRAYSSINET, Monsieur Sébastien DAVID à Monsieur Christophe LABORIE, Monsieur Camille GALIBERT à Madame Danièle VERGONNIER, Monsieur Jean-Dominique GONZALES à Madame Corinne COMPAN, Madame Emilie GRAL à Madame Annie BEL, Monsieur Jean-Claude LUCHE à Madame Christine PRESNE, Monsieur Stéphane MAZARS à Madame Stéphanie BAYOL, Monsieur Jean-Marie PIALAT à Madame Michèle BUSSINGER, Monsieur Jean-Philippe SADOUL à Madame Dominique GOMBERT.

Président de séance : Monsieur Jean-François GALLIARD
Secrétaire de séance : André AT
Rapporteur : Monsieur Jean-François GALLIARD

11 - Décision de compléter les représentations dans les organismes extérieurs

CONSIDERANT que les rapports présentés à la réunion du Conseil départemental du 25 octobre 2019 ont été adressés aux élus le 11 octobre 2019 ;

VU les articles L.3121-23 et L.3121-15 du code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT qu'il a été décidé à l'unanimité de procéder au vote à main levée sur les nominations ;

DONNE SON ACCORD aux propositions détaillées en annexe relatives aux représentations du Conseil départemental à compléter au sein d'organismes extérieurs.

Sens des votes : Adoptée à l'unanimité

- Pour : 46
- Abstention : 0
- Contre : 0
- Absents excusés : 0
- Ne prend pas part au vote : 0

Le Président du Conseil Départemental

Jean-François GALLIARD

REPRESENTATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Titre de la représentation	Titulaire à désigner	Suppléant à désigner
II. 17 - SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU LOT	JL. CALMELLY	F. LAFON
II. 44 - SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AUBRAC	JC. ANGLARS	F. LAFON
II. 45 - ASSOCIATION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AUBRAC	C. PRESNE	
II. 46 - COMITÉ DE PROGRAMMATION DU GAL AUBRAC, OLT, CAUSSE	M. BESSAOU	F. LAFON
IV. 32 - CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EHPAD "LA ROUSSILHE" D'ENTRAYGUES	F. LAFON	
IV. 33 - CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EHPAD "PARC DE LA CORETTE" DE MUR-DE-BARREZ	F. LAFON	
V. 7 - CONSEIL D'ADMINISTRATION DES COLLÈGES PUBLICS Espalion Mur de Barrez Saint Amans des Côts	F. LAFON	F. LAFON F. LAFON
V. 15 - AVEYRON CULTURE	D. VERGONNIER	
V. 25 - ASSOCIATION "SUR LES PAS DE SAINT-JACQUES"	JC. ANGLARS	

Titre de la représentation	Titulaire à désigner	Suppléant à désigner
V. 30 - SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL	F. LAFON	
V. 35 - COMMISSION LOCALE DE GESTION DU BIEN CULTUREL "LES CHEMINS DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE	JC. ANGLARS	F. LAFON
V. 36 - AGENCE DE COOPÉRATION INTERRÉGIONALE ET RÉSEAU (ACIR) - CHEMINS DE ST JACQUES DE COMPOSTELLE	M. BUSSINGER	F. LAFON
VI. 1 - AGENCE DÉPARTEMENTALE DU TOURISME DE L'AVEYRON (A.D.T.)	A.G. : F. LAFON C.A. : B. MAZARS	
VII. 11 - ASSOCIATION DE GESTION DES MARCHÉS DE PAYS DE L'AVEYRON (A.G.M.P. 12)	B. MAZARS	
VIII. 1 - SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (S.D.I.S.)	D. GOMBERT	C. GALIBERT
VIII. 5 - A.D.F. - COMMISSIONS DE L'A.D.F. Solidarités et Affaires Sociales	M. BUSSINGER	
VIII. 8 - AGENCE AVEYRON INGÉNIERIE	C.A. : F. LAFON	
VIII. 12 - COMMISSION <u>CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX</u>	D. VERGONNIER	F. LAFON

<u>VIII. 18 - CONSEIL D'ORIENTATION DU CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE</u>		D. GOMBERT
V.21 - ASSOCIATION « MAISON JEAN BOUDOU » (C.A.)		C. PRESNE
VI.9 - « ESPACE AUBRAC »		F. LAFON

REPRESENTATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Titre de la représentation	Titulaire à désigner	Suppléant à désigner
VIII. 17 – COMMISSION DEPARTEMENTALE CHARGÉE D'ETABLIR LA LISTE D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE COMMISSAIRE- ENQUETEUR	S. JULIEN	

Rodez, le 08 NOVEMBRE 2019

CERTIFIE CONFORME

Le Président du Conseil départemental

Jean-François GALLIARD

**Le texte intégral des actes du Département publiés ou cités dans ce bulletin
peut être consulté auprès du Secrétariat de l'Assemblée et des Commissions**

2, rue Eugène Viala à Rodez
et sur le site internet du Conseil départemental
www.aveyron.fr
